

DÉLIBÉRATION N° 3

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 8 AVRIL 2015**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art.16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le compte financier 2014.

Fait à Montreuil, le 8 avril 2015

La présidente,



Hélène CROCQUEVIEILLE



LA MASSE DES DOUANES

COMPTE FINANCIER

Exercice 2014

présenté par M. l'Agent Comptable

A Montreuil, le 02 Mars 2015

L'Agent Comptable,



CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
10211	0.00	47 856 063.10	47 856 063.10	44 744 124.98	3 111 938.12	47 856 063.10	0.00	0.00
10212	0.00	5 464 508.49	5 464 508.49	5 464 508.49	0.00	5 464 508.49	0.00	0.00
1028	0.00	761 700.30	761 700.30	761 700.30	0.00	761 700.30	0.00	0.00
10411	0.00	11 681 463.59	11 681 463.59	11 681 463.59	0.00	11 681 463.59	0.00	0.00
104111	0.00	0.00	0.00	0.00	11 681 463.59	11 681 463.59	0.00	11 681 463.59
104112	0.00	0.00	0.00	0.00	44 747 655.13	44 747 655.13	0.00	44 747 655.13
10491	0.00	1 602 315.68	1 602 315.68	0.00	0.00	0.00	1 602 315.68	0.00
110	0.00	3 063 115.43	3 063 115.43	23 656 319.66	10 610 140.70	34 266 460.36	0.00	31 203 344.93
120	0.00	12 987 223.82	12 987 223.82	251 280.08	13 941 866.87	14 193 146.95	0.00	1 205 923.13
1318	0.00	182.08	182.08	0.00	792 077.53	792 077.53	0.00	791 895.45
13417	0.00	0.00	0.00	0.00	4 174.00	4 174.00	0.00	4 174.00
16511	0.00	16 944.12	16 944.12	91 807.28	29 017.75	120 825.03	0.00	103 880.91
16518	0.00	1 319.79	1 319.79	6 079.15	662.46	6 741.61	0.00	5 421.82
Total Classe 1	0.00	83 434 836.40	83 434 836.40	86 657 283.53	84 918 996.15	171 576 279.68	1 602 315.68	89 743 758.96
20531	314 522.28	0.00	314 522.28	0.00	0.00	0.00	314 522.28	0.00
21127	5 190.00	0.00	5 190.00	0.00	0.00	0.00	5 190.00	0.00
21156	1 030 000.00	0.00	1 030 000.00	0.00	0.00	0.00	1 030 000.00	0.00
21157	95 400.00	0.00	95 400.00	0.00	0.00	0.00	95 400.00	0.00
21216	6 885.42	0.00	6 885.42	0.00	0.00	0.00	6 885.42	0.00
21226	59 525.10	0.00	59 525.10	0.00	0.00	0.00	59 525.10	0.00
21228	3 607.60	0.00	3 607.60	0.00	0.00	0.00	3 607.60	0.00
21256	15 931.25	0.00	15 931.25	0.00	0.00	0.00	15 931.25	0.00
213171	98 600.00	0.00	98 600.00	0.00	0.00	0.00	98 600.00	0.00
21346	8 167 324.58	0.00	8 167 324.58	0.00	0.00	0.00	8 167 324.58	0.00
21348	342 700.87	0.00	342 700.87	0.00	0.00	0.00	342 700.87	0.00
21356	676 525.55	0.00	676 525.55	0.00	0.00	0.00	676 525.55	0.00
21357	10 276.83	0.00	10 276.83	0.00	0.00	0.00	10 276.83	0.00
21358	61 053.78	0.00	61 053.78	0.00	0.00	0.00	61 053.78	0.00
214161	53 335 984.10	952 616.62	54 288 600.72	0.00	0.00	0.00	54 288 600.72	0.00
2141621	1 438 277.26	206 406.76	1 644 684.02	0.00	0.00	0.00	1 644 684.02	0.00
2141631	1 395 964.40	290 711.46	1 686 675.86	0.00	0.00	0.00	1 686 675.86	0.00
2141641	590 890.48	566 879.30	1 157 769.78	0.00	0.00	0.00	1 157 769.78	0.00
2141651	519 928.27	425 914.10	945 842.37	0.00	0.00	0.00	945 842.37	0.00
2141668	328 594.06	578 318.15	906 912.21	0.00	0.00	0.00	906 912.21	0.00
2141671	182 718.29	84 579.12	267 297.41	0.00	0.00	0.00	267 297.41	0.00
214171	17 614.20	728 102.27	745 716.47	0.00	0.00	0.00	745 716.47	0.00
2141721	548 337.20	1 029 322.12	1 577 659.32	0.00	0.00	0.00	1 577 659.32	0.00

Comptes	
Numéros	Libellés
10211	BIENS REMIS EN DOTATION DONT LA CHARGE DU RENOUEVELT N'INCOMBE PAS A L'ETABL
10212	BIENS REMIS EN DOTATION DONT LA CHARGE DU RENOUEVELLEMENT INCOMBE A L'ETABL
1028	PREMIERE MISE DE MASSE
10411	valeur initiale des financements rattachés à des actifs
104111	valeurs initiales des financements de l'actif CAS
104112	valeurs initiales des financements de l'actif immeubles
10491	reprise au résultat de la contrepartie du financement des actifs mis à dispo°
110	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)
120	RESULTAT DE L'EXERCICE (benefice)
1318	Autres - 1ère Mise de Masse
13417	subvention autres organismes
16511	DEPOTS DE GARANTIE DES LOCATAIRES
16518	AUTRES DEPOTS
20531	LOGICIELS ACQUIS OU SOUS-TRAITES
21127	TERRAINS AMENAGES ACQUIS
21156	TERRAINS BATIS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECTATION
21157	TERRAINS BATIS ACQUIS
21216	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECTATIO
21226	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE TERRAINS DEJA AMENAGES RECUS EN DOT OU EN AFFEC
21228	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS D'AUTRES TERRAINS DEJA AMENAGES
21256	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE TERRAINS BATIS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECTAT
213171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
21346	TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LES BATIMENTS RECUS EN DOTATION
21348	TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LES AUTRES BATIMENTS
21356	INSTALLATIONS GENERALES AGENTS AMENAGTS DES CONST AFFECT OU REMISES EN DOT
21357	INSTALLATIONS GENERALES AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS ACQUISES
21358	AUTRES INSTALLATIONS GENERALES AGENTS AMENAGTS DES AUTRES CONSTRUCTIONS
214161	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
2141621	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141631	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141641	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141651	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141668	EQUIPEMENTS
2141671	ASCENSEURS - COMPOSANTS PRINCIPAUX
214171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
2141721	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
2141731	12 030.53	640 075.18	652 105.71	0.00	0.00	0.00	652 105.71	0.00
2141732	0.00	33 099.59	33 099.59	0.00	0.00	0.00	33 099.59	0.00
2141741	129 318.84	429 329.11	558 647.95	0.00	0.00	0.00	558 647.95	0.00
2141751	109 995.98	860 892.39	970 888.37	0.00	0.00	0.00	970 888.37	0.00
2141761	251 901.74	1 076 409.33	1 328 311.07	0.00	0.00	0.00	1 328 311.07	0.00
2141762	48 871.75	839 432.57	888 304.32	0.00	0.00	0.00	888 304.32	0.00
2141763	89 703.21	512 342.86	602 046.07	0.00	0.00	0.00	602 046.07	0.00
2141768	419 719.65	1 279 375.23	1 699 094.88	0.00	0.00	0.00	1 699 094.88	0.00
21446	93 328.95	0.00	93 328.95	0.00	0.00	0.00	93 328.95	0.00
21448	49 805.52	0.00	49 805.52	0.00	0.00	0.00	49 805.52	0.00
21456	200 325.39	0.00	200 325.39	0.00	0.00	0.00	200 325.39	0.00
21536	139 289.96	0.00	139 289.96	0.00	0.00	0.00	139 289.96	0.00
21537	49 379.94	0.00	49 379.94	0.00	0.00	0.00	49 379.94	0.00
21547	3 946.02	0.00	3 946.02	0.00	0.00	0.00	3 946.02	0.00
21557	5 198.04	0.00	5 198.04	0.00	0.00	0.00	5 198.04	0.00
21816	46 464.60	0.00	46 464.60	0.00	0.00	0.00	46 464.60	0.00
21817	11 320.71	0.00	11 320.71	0.00	0.00	0.00	11 320.71	0.00
218317	42 626.61	0.00	42 626.61	0.00	0.00	0.00	42 626.61	0.00
218327	110 773.70	0.00	110 773.70	0.00	7 622.05	7 622.05	103 151.65	0.00
218328	1 950.92	0.00	1 950.92	0.00	0.00	0.00	1 950.92	0.00
21846	430.94	0.00	430.94	0.00	0.00	0.00	430.94	0.00
21847	105 367.85	0.00	105 367.85	0.00	0.00	0.00	105 367.85	0.00
21886	8 965.36	0.00	8 965.36	0.00	0.00	0.00	8 965.36	0.00
21887	1 958.44	0.00	1 958.44	0.00	0.00	0.00	1 958.44	0.00
23131	157 780.07	0.00	157 780.07	0.00	0.00	0.00	157 780.07	0.00
23134	8 490.00	0.00	8 490.00	0.00	0.00	0.00	8 490.00	0.00
231356	13 196.53	0.00	13 196.53	0.00	0.00	0.00	13 196.53	0.00
23141	155 697.58	1 989 247.50	2 144 945.08	0.00	0.00	0.00	2 144 945.08	0.00
231456	102 091.92	0.00	102 091.92	0.00	0.00	0.00	102 091.92	0.00
2315	12 611.41	0.00	12 611.41	0.00	0.00	0.00	12 611.41	0.00
2382	34 218.42	0.00	34 218.42	0.00	0.00	0.00	34 218.42	0.00
23831	156 060.29	0.00	156 060.29	0.00	0.00	0.00	156 060.29	0.00
23834	694 829.80	0.00	694 829.80	0.00	0.00	0.00	694 829.80	0.00
238356	179 468.64	0.00	179 468.64	0.00	0.00	0.00	179 468.64	0.00
23841	12 452 654.21	2 972 836.58	15 425 490.79	0.00	1 407 523.00	1 407 523.00	14 017 967.79	0.00
238456	8 752 527.45	0.00	8 752 527.45	0.00	5 343 453.74	5 343 453.74	3 409 073.71	0.00
2744	948 478.94	1 748 031.96	2 696 510.90	0.00	0.00	0.00	2 696 510.90	0.00

Comptes	
Numéros	Libellés
2141731	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141732	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS ENTRETIEN
2141741	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141751	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141761	EQUIPEMENTS - ELECTRICITE
2141762	EQUIPEMENTS - PLOMBERIE
2141763	EQUIPEMENTS - SANITAIRES
2141768	EQUIPEMENTS - AUTRES EQUIPEMENTS
21446	TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LES BATIMENTS RECUS EN DOTATION
21448	TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LES AUTRES BATIMENTS
21456	INSTALLATIONS GALE AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUC RECUES EN DOT OU EN AFEC
21536	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE AFFECTEES OU REMISES EN DOTATION
21537	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE ACQUISES
21547	MATERIEL ACQUIS
21557	OUTILLAGE ACQUIS
21816	INSTALLATIONS GALE AGENTS AMENAGTS DIVERS AFFECTES OU REMIS EN DOTATION
21817	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIVERS ACQUIS
218317	MATERIEL DE BUREAU ACQUIS
218327	MATERIEL INFORMATIQUE ACQUIS
218328	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE
21846	MOBILIER AFFECTE OU REMIS EN DOTATION
21847	MOBILIER ACQUIS
21886	MATERIELS DIVERS AFFECTES OU REMIS EN DOTATION
21887	MATERIELS DIVERS ACQUIS
23131	BATIMENTS
23134	TRAVAUX D'AMELIORATION
231856	INSTALL GALE AGENTS ET AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECTEES OU REMISES EN DOTA
23141	BATIMENTS
231456	INSTALLATIONS GENALES AGENTS ET AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECT OU REM EN DOT
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE
2382	TERRAINS
23831	BATIMENTS
23834	TRAVAUX D'AMELIORATION
238356	INSTALL GALE AGENTS ET AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECTEES OU REMISES EN DOTA
23841	BATIMENTS
238456	INSTALLATIONS GALE AGENTS ET AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECT OU REM EN DOTAT
2744	PRETS CONSENTIS A DES ORGANISMES DE CONSTRUCTION POUR LA REALISAT. DE LOGTS

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
2751	4 087,76	0,00	4 087,76	0,00	0,00	0,00	4 087,76	0,00
280531	0,00	0,00	0,00	300 242,43	8 776,98	309 019,41	0,00	309 019,41
281216	0,00	0,00	0,00	6 885,42	0,00	6 885,42	0,00	6 885,42
281226	0,00	0,00	0,00	43 069,22	2 020,08	45 089,30	0,00	45 089,30
281228	0,00	0,00	0,00	3 607,60	0,00	3 607,60	0,00	3 607,60
281256	0,00	0,00	0,00	10 590,81	491,62	11 082,43	0,00	11 082,43
2813171	0,00	0,00	0,00	98 600,00	0,00	98 600,00	0,00	98 600,00
281346	0,00	0,00	0,00	7 654 714,80	166 439,07	7 821 153,87	0,00	7 821 153,87
281348	0,00	0,00	0,00	331 824,21	9 318,10	341 142,31	0,00	341 142,31
281356	0,00	0,00	0,00	650 908,01	25 467,76	676 375,77	0,00	676 375,77
281357	0,00	0,00	0,00	10 276,83	0,00	10 276,83	0,00	10 276,83
281358	0,00	0,00	0,00	61 053,78	0,00	61 053,78	0,00	61 053,78
2814171	0,00	0,00	0,00	1 327,60	61 472,82	62 800,42	0,00	62 800,42
28141721	0,00	0,00	0,00	154 818,22	189 318,86	344 137,08	0,00	344 137,08
28141731	0,00	0,00	0,00	412,79	126 692,63	126 105,42	0,00	126 105,42
28141732	0,00	0,00	0,00	0,00	698,27	698,27	0,00	698,27
28141741	0,00	0,00	0,00	49 063,97	100 944,09	150 008,06	0,00	150 008,06
28141751	0,00	0,00	0,00	46 581,09	189 859,16	236 440,25	0,00	236 440,25
28141761	0,00	0,00	0,00	48 632,39	354 409,10	403 041,49	0,00	403 041,49
28141762	0,00	0,00	0,00	10 612,44	239 521,07	250 133,51	0,00	250 133,51
28141763	0,00	0,00	0,00	22 354,43	124 295,75	146 650,18	0,00	146 650,18
28141768	0,00	0,00	0,00	216 747,77	380 208,63	596 956,40	0,00	596 956,40
281446	0,00	0,00	0,00	93 328,98	0,00	93 328,98	0,00	93 328,98
281448	0,00	0,00	0,00	49 805,52	0,00	49 805,52	0,00	49 805,52
281456	0,00	0,00	0,00	124 222,39	64 809,08	189 031,47	0,00	189 031,47
281536	0,00	0,00	0,00	139 289,96	0,00	139 289,96	0,00	139 289,96
281537	0,00	0,00	0,00	49 379,94	0,00	49 379,94	0,00	49 379,94
281547	0,00	0,00	0,00	3 686,95	202,06	3 889,01	0,00	3 889,01
281557	0,00	0,00	0,00	5 198,04	0,00	5 198,04	0,00	5 198,04
281816	0,00	0,00	0,00	35 417,46	800,44	36 217,90	0,00	36 217,90
281817	0,00	0,00	0,00	11 320,71	0,00	11 320,71	0,00	11 320,71
2818317	0,00	0,00	0,00	9 309,56	2 957,14	12 266,70	0,00	12 266,70
2818327	7 622,05	0,00	7 622,05	108 087,30	1 672,32	109 759,62	0,00	102 137,57
2818328	0,00	0,00	0,00	1 950,92	0,00	1 950,92	0,00	1 950,92
281846	0,00	0,00	0,00	430,94	0,00	430,94	0,00	430,94
281847	0,00	0,00	0,00	88 648,73	1 332,70	89 981,43	0,00	89 981,43
281886	0,00	0,00	0,00	8 965,36	0,00	8 965,36	0,00	8 965,36



CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes

Numéros	Libellés
2751	DEPOTS
280531	LOGICIELS ACQUIS OU SOUS-TRAITES
281216	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS EN DOTATION OU EN AFFECTATION
281226	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE TERRAINS DEJA AMENAGES EN DOTATION OU EN AFFECT
281228	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS D'AUTRES TERRAINS DEJA AMENAGES
281256	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS BATIS EN DOTATION OU EN AFFECTATION
2813171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
281346	TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LES BATIMENTS REMIS EN DOTATION
281348	TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LES AUTRES BATIMENTS
281356	INSTALLATIONS GALEES AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUCT AFFECTEES OU REM EN DOTA
281357	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS ACQUISES
281358	AUTRES INSTALLATIONS GENERALES AGENGTS AMENAGTS DES AUTRES CONSTRUCTIONS
2814171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
28141721	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28141731	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28141732	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS ENTRETIEN
28141741	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28141751	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28141761	EQUIPEMENTS - ELECTRICITE
28141762	EQUIPEMENTS - PLOMBERIE
28141763	EQUIPEMENTS - SANITAIRES
28141768	EQUIPEMENTS - AUTRES EQUIPEMENTS
281446	BATIMENTS REMIS EN DOTATION
281448	AUTRES BATIMENTS
281456	INSTALLATIONS GALEES AGENTS ET AMENAGTS DES CONSTRU AFFECTEES OU REC EN DOT
281536	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE REMISES EN DOTATION
281537	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE ACQUISES
281547	MATERIEL ACQUIS
281557	OUTILLAGE ACQUIS
281816	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIVERS REMIS EN DOTATION
281817	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIVERS ACQUIS
2818317	MATERIEL DE BUREAU ACQUIS
2818327	MATERIEL INFORMATIQUE ACQUIS
2818328	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE
281846	MOBILIER AFFECTE OU REMIS EN DOTATION
281847	MOBILIER ACQUIS
281886	MATERIEL DIVERS REMIS EN DOTATION

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
281887	0.00	0.00	0.00	1 956.44	0.00	1 956.44	0.00	1 956.44
2844161	0.00	18 600.00	18 600.00	12 924 080.54	1 378 607.03	14 302 687.57	0.00	14 284 087.57
28441621	0.00	0.00	0.00	606 774.29	161 590.42	768 364.71	0.00	768 364.71
28441631	0.00	301.77	301.77	672 858.66	206 560.20	879 418.86	0.00	879 117.09
28441641	0.00	0.00	0.00	478 132.51	496 247.24	974 379.75	0.00	974 379.75
28441651	0.00	0.00	0.00	416 255.43	379 968.65	796 224.08	0.00	796 224.08
28441668	0.00	440.85	440.85	281 227.05	481 576.34	762 803.39	0.00	762 362.54
28441671	0.00	0.00	0.00	132 343.77	81 686.26	214 030.03	0.00	214 030.03
Total Classe 2	94 850 719.19	17 270 886.87	112 121 606.06	25 964 997.26	12 683 756.93	38 648 754.19	104 647 828.33	31 174 976.46
3221	270 500.22	182 333.76	452 833.98	0.00	270 500.22	270 500.22	182 333.76	0.00
Total Classe 3	270 500.22	182 333.76	452 833.98	0.00	270 500.22	270 500.22	182 333.76	0.00
4011	0.00	2 467.65	2 467.65	2 467.65	0.00	2 467.65	0.00	0.00
4012	0.00	6 942 336.12	6 942 336.12	0.00	6 943 921.24	6 943 921.24	0.00	1 585.12
4017	0.00	0.00	0.00	0.00	1 761.16	1 761.16	0.00	1 761.16
4042	0.00	5 025 484.00	5 025 484.00	0.00	5 025 484.00	5 025 484.00	0.00	0.00
40471	0.00	0.00	0.00	0.00	24 904.53	24 904.53	0.00	24 904.53
408	0.00	813 790.96	813 790.96	843 718.29	819 610.98	1 663 329.27	0.00	849 538.31
41111	90 462.31	501.23	90 963.54	0.00	89 741.65	89 741.65	1 221.89	0.00
41112	12 672.10	452.81	13 124.91	0.00	11 261.06	11 261.06	1 863.85	0.00
41121	0.00	8 944 495.50	8 944 495.50	0.00	8 848 060.76	8 848 060.76	96 434.74	0.00
41122	0.00	2 379 342.33	2 379 342.33	0.00	2 349 961.83	2 349 961.83	29 380.50	0.00
4116	2 310.95	23 695.07	26 006.02	0.00	24 052.37	24 052.37	1 933.65	0.00
4161	291 343.46	234 147.74	525 491.20	0.00	83 043.05	83 043.05	442 448.15	0.00
4162	99 218.39	50 999.12	150 217.51	0.00	24 495.05	24 495.05	125 722.46	0.00
4181	210 283.56	222 854.33	433 137.89	0.00	289 213.64	289 213.64	143 924.25	0.00
4182	606.37	0.00	606.37	0.00	606.37	606.37	0.00	0.00
419121	0.00	429 655.71	429 655.71	293 569.73	319 413.87	612 983.60	0.00	183 327.89
419122	0.00	19 109.24	19 109.24	301.05	18 808.19	19 109.24	0.00	0.00
4212	0.00	112 160.00	112 160.00	0.00	112 160.00	112 160.00	0.00	0.00
425	0.00	13 286.46	13 286.46	0.00	13 286.46	13 286.46	0.00	0.00
43112	0.00	62 337.90	62 337.90	0.00	62 337.90	62 337.90	0.00	0.00
43122	0.00	9 146.74	9 146.74	0.00	9 146.74	9 146.74	0.00	0.00
4374	0.00	8 594.81	8 594.81	176.00	8 418.81	8 594.81	0.00	0.00
4411	0.00	179.47	179.47	0.00	179.47	179.47	0.00	0.00
4417	0.00	500 000.00	500 000.00	0.00	500 000.00	500 000.00	0.00	0.00
444	0.00	7 186.00	7 186.00	0.00	7 186.00	7 186.00	0.00	0.00
4478	0.00	1 859 347.34	1 859 347.34	0.00	1 859 355.34	1 859 355.34	0.00	8.00

Comptes	
Numéros	Libellés
281887	MATERIEL DIVERS ACQUIS
2844161	STRUCTURE
28441621	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28441631	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28441641	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28441651	RAVALEMENTS AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
28441668	EQUIPEMENTS
28441671	ASCENSEURS - COMPOSANTS PRINCIPAUX
3221	COMBUSTIBLES
4011	FOURNISSEURS EXERCICE PRECEDENT
4012	FOURNISSEURS - EXERCICE COURANT
4017	RETENUES DE GARANTIE ET OPPOSITIONS
4042	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS - EXERCICE COURANT
40471	Fournisseurs d'immobilisations - retenue de garantie
408	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES
41111	CLIENTS AGENTS - EXERCICE ANTERIEUR
41112	CLIENTS TIERS - EXERCICE ANTERIEUR
41121	CLIENTS AGENTS - EXERCICE COURANT
41122	CLIENTS TIERS - EXERCICE COURANT
4116	ORGANISMES PAYEURS D'ALLOCATION LOGEMENT
4161	CREANCES CONTENTIEUSES - AGENTS
4162	CREANCES CONTENTIEUSES - TIERS
4181	CLIENTS AGENTS - ORDRES DE RECETTES A ETABLIR
4182	CLIENTS TIERS - ORDRES DE RECETTES A ETABLIR
419121	CLIENTS AGENTS - EXCEDENT D'ACOMPTES SUR PROVISION POUR CHARGES
419122	CLIENTS TIERS - EXCEDENT D'ACOMPTES SUR PROVISION POUR CHARGES
4212	EXERCICE COURANT
425	AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL
43112	EXERCICE COURANT
43122	EXERCICE COURANT
4374	IRCANTEC
4411	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
4417	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
444	IMPOTS SUR LES BENEFICES (AU SENS FISCAL DU TERME)
4478	DIVERS AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
4486	0.00	36 878.00	36 878.00	38 911.47	30 448.00	69 359.47	0.00	32 481.47
4487	655.00	887.00	1 542.00	0.00	655.00	655.00	887.00	0.00
463	10 390.01	116 723.53	127 113.54	0.00	120 314.78	120 314.78	6 798.76	0.00
4663	0.00	79 009.01	79 009.01	17 975.76	65 102.93	83 078.69	0.00	4 069.68
4664	0.00	68 493.66	68 493.66	2 217.58	69 336.05	71 553.63	0.00	3 059.97
4671	0.00	497.93	497.93	497.93	0.00	497.93	0.00	0.00
46712	0.00	25 774.55	25 774.55	0.00	25 774.55	25 774.55	0.00	0.00
46715	0.00	18 069.91	18 069.91	294.01	17 775.90	18 069.91	0.00	0.00
46721	134 890.19	167.78	135 057.97	0.00	87 022.37	87 022.37	48 035.60	0.00
46722	0.00	396 093.50	396 093.50	0.00	271 987.58	271 987.58	124 105.92	0.00
46725	1 362.09	30 706.91	32 069.00	0.00	30 028.15	30 028.15	2 040.85	0.00
4686	0.00	4 878.83	4 878.83	4 878.83	4 604.86	9 483.69	0.00	4 604.86
4687	21 539.03	31 514.61	53 053.64	0.00	20 685.34	20 685.34	32 368.30	0.00
4713	0.00	114 803.97	114 803.97	5 460.61	122 286.41	127 747.02	0.00	12 943.05
4718	0.00	516 179.21	516 179.21	4 099.67	516 182.44	520 282.11	0.00	4 102.90
47211	0.00	205 919.84	205 919.84	0.00	205 919.84	205 919.84	0.00	0.00
486	9 464.74	5 898.14	15 362.88	0.00	8 791.88	8 791.88	6 571.00	0.00
487	0.00	3 617.39	3 617.39	0.00	3 617.39	3 617.39	0.00	0.00
4911	0.00	56 288.50	56 288.50	276 267.26	194 456.66	470 723.92	0.00	414 435.42
4912	0.00	18 064.11	18 064.11	95 775.04	46 083.95	141 858.99	0.00	123 794.88
Total Classe 4	885 198.20	29 392 036.91	30 277 235.11	1 586 610.88	29 287 504.55	30 874 115.43	1 063 736.92	1 660 637.24
5112	53 501.66	1 338 000.84	1 391 502.50	0.00	1 342 635.10	1 342 635.10	48 867.40	0.00
5117	0.00	1 031.49	1 031.49	0.00	1 031.49	1 031.49	0.00	0.00
5118	0.00	2 907.00	2 907.00	0.00	2 186.02	2 186.02	720.98	0.00
515	2 943 319.18	27 270 561.56	30 213 880.74	0.00	15 180 331.15	15 180 331.15	15 033 549.59	0.00
5171	15 205 653.22	0.00	15 205 653.22	0.00	15 205 653.22	15 205 653.22	0.00	0.00
Total Classe 5	18 202 474.06	28 612 500.89	46 814 974.95	0.00	31 731 836.98	31 731 836.98	15 083 137.97	0.00
602212	0.00	552 673.39	552 673.39	0.00	552 673.39	552 673.39	0.00	0.00
603221	0.00	270 500.22	270 500.22	0.00	270 500.22	270 500.22	0.00	0.00
6051	0.00	19 940.55	19 940.55	0.00	19 940.55	19 940.55	0.00	0.00
6052	0.00	839.52	839.52	0.00	839.52	839.52	0.00	0.00
606111	0.00	32 490.40	32 490.40	0.00	32 490.40	32 490.40	0.00	0.00
606112	0.00	171 619.83	171 619.83	0.00	171 619.83	171 619.83	0.00	0.00
606131	0.00	6 381.96	6 381.96	0.00	6 381.96	6 381.96	0.00	0.00
606132	0.00	531 033.29	531 033.29	0.00	531 033.29	531 033.29	0.00	0.00
606142	0.00	70 758.39	70 758.39	0.00	70 758.39	70 758.39	0.00	0.00
606171	0.00	2 185.48	2 185.48	0.00	2 185.48	2 185.48	0.00	0.00

Comptes	
Numéros	Libellés
4486	AUTRES CHARGES A PAYER
4487	PRODUITS A RECEVOIR
463	AUTRES COMPTES DEBITEURS- ORDRES DE RECETTES OU ORV A RECOURVER
4663	VIREMENTS A REIMPUTER
4664	EXCEDENTS DE VERSEMENT A REMBOURSER
46711	CREDITEURS DIVERS - EXERCICE PRECEDENT
46712	CREDITEURS DIVERS - EXERCICE COURANT
46715	CREDITEURS DIVERS - DEPOTS DE GARANTIE
46721	DEBITEURS DIVERS - EXERCICE PRECEDENT
46722	DEBITEURS DIVERS - EXERCICE COURANT
46725	DEBITEURS DIVERS - DEPOTS DE GARANTIE
4686	CHARGES A PAYER
4687	PRODUITS A RECEVOIR
4713	RECETTES PERCUES AVANT EMISSION DE TITRES
4718	AUTRES RECETTES A CLASSER
47211	DEPENSES PAYEES AVANT ORDONNANCEMENT
486	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (IMPUTABLES A L'EXERCICE SUIVANT)
487	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE (A RATTACHER A L'EXERCICE SUIVANT)
4911	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE CLIENTS - AGENTS
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE CLIENTS - TIERS
5112	CHEQUES BANCAIRES A ENCAISSER
5117	CHEQUES IMPAYES
5118	AUTRES VALEURS A L'ENCAISSEMENT
515	TRESOR
5171	COMPTE COURANT A LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
602212	COMBUSTIBLE, PART RECUPERABLE
603221	COMBUSTIBLES
6051	Achat de matériel, équipements et travaux (part non récupérable)
6052	Achat de matériel, équipements et travaux (part récupérable)
606111	ELECTRICITE, PART NON RECUPERABLE
606112	ELECTRICITE, PART RECUPERABLE
606131	GAZ PART NON RECUPERABLE
606132	GAZ PART RECUPERABLE
606142	CHALEUR, PART RECUPERABLE
606171	EAU, PART NON RECUPERABLE

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
606172	0.00	394 313.53	394 313.53	0.00	394 313.53	394 313.53	0.00	0.00
60631	0.00	9 493.62	9 493.62	0.00	9 493.62	9 493.62	0.00	0.00
60632	0.00	929.26	929.26	0.00	929.26	929.26	0.00	0.00
6064	0.00	822.00	822.00	0.00	822.00	822.00	0.00	0.00
6065	0.00	652.46	652.46	0.00	652.46	652.46	0.00	0.00
60681	0.00	777.24	777.24	0.00	777.24	777.24	0.00	0.00
60682	0.00	5 522.49	5 522.49	0.00	5 522.49	5 522.49	0.00	0.00
6132	0.00	1 216 708.17	1 216 708.17	0.00	1 216 708.17	1 216 708.17	0.00	0.00
6135	0.00	2 490.51	2 490.51	0.00	2 490.51	2 490.51	0.00	0.00
614	0.00	454 595.87	454 595.87	0.00	454 595.87	454 595.87	0.00	0.00
6152261	0.00	49 257.87	49 257.87	0.00	49 257.87	49 257.87	0.00	0.00
61524161	0.00	3 137.20	3 137.20	0.00	3 137.20	3 137.20	0.00	0.00
61524561	0.00	1 258 139.09	1 258 139.09	0.00	1 258 139.09	1 258 139.09	0.00	0.00
61524562	0.00	18 921.83	18 921.83	0.00	18 921.83	18 921.83	0.00	0.00
6161	0.00	210.84	210.84	0.00	210.84	210.84	0.00	0.00
6168	0.00	64 222.74	64 222.74	0.00	64 222.74	64 222.74	0.00	0.00
62111	0.00	1 531.07	1 531.07	0.00	1 531.07	1 531.07	0.00	0.00
62112	0.00	4 524.27	4 524.27	0.00	4 524.27	4 524.27	0.00	0.00
62261	0.00	813.75	813.75	0.00	813.75	813.75	0.00	0.00
62268	0.00	996 357.08	996 357.08	0.00	996 357.08	996 357.08	0.00	0.00
6227	0.00	12 913.52	12 913.52	0.00	12 913.52	12 913.52	0.00	0.00
6231	0.00	81 459.54	81 459.54	0.00	81 459.54	81 459.54	0.00	0.00
6237	0.00	23 600.00	23 600.00	0.00	23 600.00	23 600.00	0.00	0.00
6248	0.00	75.45	75.45	0.00	75.45	75.45	0.00	0.00
6255	0.00	36 823.20	36 823.20	0.00	36 823.20	36 823.20	0.00	0.00
6256	0.00	4 266.46	4 266.46	0.00	4 266.46	4 266.46	0.00	0.00
6257	0.00	201.95	201.95	0.00	201.95	201.95	0.00	0.00
626	0.00	3 775.98	3 775.98	0.00	3 775.98	3 775.98	0.00	0.00
6278	0.00	28.89	28.89	0.00	28.89	28.89	0.00	0.00
6282	0.00	6.97	6.97	0.00	6.97	6.97	0.00	0.00
6283	0.00	7 425.60	7 425.60	0.00	7 425.60	7 425.60	0.00	0.00
62861	0.00	2 317.92	2 317.92	0.00	2 317.92	2 317.92	0.00	0.00
62862	0.00	205 850.88	205 850.88	0.00	205 850.88	205 850.88	0.00	0.00
628811	0.00	49 891.85	49 891.85	0.00	49 891.85	49 891.85	0.00	0.00
628812	0.00	62 924.80	62 924.80	0.00	62 924.80	62 924.80	0.00	0.00
628821	0.00	29 225.90	29 225.90	0.00	29 225.90	29 225.90	0.00	0.00
628822	0.00	156 472.62	156 472.62	0.00	156 472.62	156 472.62	0.00	0.00



CADRE 1 - BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	
Numéros	Libellés
606172	EAU, PART RECUPERABLE
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT, PART NON RECUPERABLE
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT, PART RECUPERABLE
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES
6065	LINGE, VETEMENTS DE TRAVAIL
60681	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES, PART NON RECUPERABLE
60682	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES, PART RECUPERABLE
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES (peut être subdivisé comme le compte 21)
6135	LOCATIONS MOBILIERES (peut être subdivisé comme le compte 21)
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE
6152261	AGENTS AMENAGTS DE TERRAINS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECT PART NON RECUP
61524161	BATIMENTS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECTATION PART NON RECUPERABLE
61524561	INSTAL GALEs AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECT OU RECUES EN DOTATION PNR
61524562	INSTAL GALEs AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECT OU RECUES EN DOTATION PR
6161	PRIME D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES CHAMBRES DE CELIBATAIRES
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES
62111	PERSONNEL INTERIMAIRE PART NON RECUPERABLE
62112	PERSONNEL INTERIMAIRE PART RECUPERABLE
62261	HONORAIRES DES ARCHITECTES
62268	AUTRES HONORAIRES
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX
6231	ANNONCES ET INSERTIONS
6237	PUBLICATIONS
6248	DIVERS
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT
6256	MISSIONS
6257	RECEPTIONS
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS
6278	AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS
6282	BLANCHISSAGE
6283	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT
62861	NETTOYAGE PART NON RECUPERABLE
62862	NETTOYAGE PART RECUPERABLE
628811	HYGIENE ET SECURITE PART NON RECUPERABLE
628812	HYGIENE ET SECURITE PART RECUPERABLE
628821	ESPACES VERTS PART NON RECUPERABLE
628822	ESPACES VERTS PART RECUPERABLE

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
628831	0.00	4 208.03	4 208.03	0.00	4 208.03	4 208.03	0.00	0.00
628832	0.00	342 418.58	342 418.58	0.00	342 418.58	342 418.58	0.00	0.00
628852	0.00	71 100.87	71 100.87	0.00	71 100.87	71 100.87	0.00	0.00
628861	0.00	1 902.22	1 902.22	0.00	1 902.22	1 902.22	0.00	0.00
628862	0.00	24 659.53	24 659.53	0.00	24 659.53	24 659.53	0.00	0.00
628881	0.00	2 322.90	2 322.90	0.00	2 322.90	2 322.90	0.00	0.00
628882	0.00	40 454.85	40 454.85	0.00	40 454.85	40 454.85	0.00	0.00
63512	0.00	1 341 191.18	1 341 191.18	0.00	1 341 191.18	1 341 191.18	0.00	0.00
635131	0.00	3 976.00	3 976.00	0.00	3 976.00	3 976.00	0.00	0.00
635132	0.00	481 694.16	481 694.16	0.00	481 694.16	481 694.16	0.00	0.00
635133	0.00	57 653.00	57 653.00	0.00	57 653.00	57 653.00	0.00	0.00
6378	0.00	5 289.00	5 289.00	0.00	5 289.00	5 289.00	0.00	0.00
6431121	0.00	28 011.40	28 011.40	0.00	28 011.40	28 011.40	0.00	0.00
6431122	0.00	84 166.96	84 166.96	0.00	84 166.96	84 166.96	0.00	0.00
645131	0.00	17 894.20	17 894.20	0.00	17 894.20	17 894.20	0.00	0.00
645132	0.00	53 590.44	53 590.44	0.00	53 590.44	53 590.44	0.00	0.00
645341	0.00	2 109.46	2 109.46	0.00	2 109.46	2 109.46	0.00	0.00
645342	0.00	6 309.35	6 309.35	0.00	6 309.35	6 309.35	0.00	0.00
65411	0.00	16 776.09	16 776.09	0.00	16 776.09	16 776.09	0.00	0.00
65412	0.00	167.16	167.16	0.00	167.16	167.16	0.00	0.00
6571	0.00	643 284.00	643 284.00	0.00	643 284.00	643 284.00	0.00	0.00
6572	0.00	81 604.56	81 604.56	0.00	81 604.56	81 604.56	0.00	0.00
6583	0.00	349 134.14	349 134.14	0.00	349 134.14	349 134.14	0.00	0.00
6711	0.00	3 053.83	3 053.83	0.00	3 053.83	3 053.83	0.00	0.00
6712	0.00	649.00	649.00	0.00	649.00	649.00	0.00	0.00
678	0.00	22 666.00	22 666.00	0.00	22 666.00	22 666.00	0.00	0.00
68111531	0.00	8 776.98	8 776.98	0.00	8 776.98	8 776.98	0.00	0.00
68112226	0.00	2 020.08	2 020.08	0.00	2 020.08	2 020.08	0.00	0.00
68112256	0.00	491.62	491.62	0.00	491.62	491.62	0.00	0.00
68112346	0.00	166 439.07	166 439.07	0.00	166 439.07	166 439.07	0.00	0.00
68112348	0.00	9 318.10	9 318.10	0.00	9 318.10	9 318.10	0.00	0.00
68112356	0.00	25 467.76	25 467.76	0.00	25 467.76	25 467.76	0.00	0.00
681124161	0.00	1 083 175.58	1 083 175.58	0.00	1 083 175.58	1 083 175.58	0.00	0.00
6811241621	0.00	73 248.73	73 248.73	0.00	73 248.73	73 248.73	0.00	0.00
6811241631	0.00	84 624.10	84 624.10	0.00	84 624.10	84 624.10	0.00	0.00
6811241641	0.00	92 209.93	92 209.93	0.00	92 209.93	92 209.93	0.00	0.00
6811241651	0.00	76 338.77	76 338.77	0.00	76 338.77	76 338.77	0.00	0.00

Comptes

Numéros	Libellés
628831	CHAUFFAGE PART NON RECUPERABLE
628832	CHAUFFAGE PART RECUPERABLE
628852	EAU PART RECUPERABLE
628861	ASCENSEURS PART NON RECUPERABLE
628862	ASCENSEUR PART RECUPERABLE
628881	DIVERS PART NON RECUPERABLE
628882	DIVERS PART RECUPERABLE
63512	TAXES FONCIERES
635131	AUTRES IMPOTS LOCAUX (dont redev pour enlèvt des O.M), PART NON RECUPERABLE
635132	AUTRES IMPOTS LOCAUX (dont redevance pour enlèvt des O.M), PART RECUPERABLE
635133	TAXE HABITATION POUR LE COMPTE DES CHAMBRES DE CELIBATAIRES
6378	TAXES DIVERSES
6431121	TRAITEMENT PERSONNEL TECHNIQUE PART NON RECUPERABLE
6431122	TRAITEMENT PERSONNEL TECHNIQUE PART RECUPERABLE
645131	COTISATION A L'URSAFF SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL SUR CREDITS PNR
645132	COTISATIONS URSAAF SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL SUR CREDITS PR
645341	IRCANTEC PART NON RECUPERABLE
645342	IRCANTEC PART RECUPERABLE
65411	CREANCES CLIENTS AGENTS
65412	CREANCES CLIENTS TIERS
6571	DROITS DE RESERVATION DELOGEMENTS
6572	DIVERSES DEPENSES IMPUTABLES A DES LOCAUX DOMANIAUX
6583	CHARGES DE GESTION DUES A L'ANNULLATION D'ORDRES DE RECETTES DES ANNEES ANTE
6711	PENALITES SUR CONTRATS OU CONVENTIONS
6712	PENALITES AMENDES FISCALES OU PENALES
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES
68111531	LOGICIELS ACQUIS OU SOUS-TRAITES
68112226	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS TERRAINS AMENAGES RE9US DOTATION OU AFFECTATION
68112256	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT TERRAINS BATIS RECUS DOTATION OU AFFECTATION
68112346	BATIMENTS REMIS EN DOTATION
68112348	AUTRES BATIMENTS
68112356	CONSTRUCTION REMISES EN DOTATION
681124161	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
6811241621	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241631	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241641	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241651	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
6811241668	0.00	68 386.52	68 386.52	0.00	68 386.52	68 386.52	0.00	0.00
6811241671	0.00	21 441.77	21 441.77	0.00	21 441.77	21 441.77	0.00	0.00
681124171	0.00	14 296.86	14 296.86	0.00	14 296.86	14 296.86	0.00	0.00
6811241721	0.00	60 497.05	60 497.05	0.00	60 497.05	60 497.05	0.00	0.00
6811241731	0.00	25 282.59	25 282.59	0.00	25 282.59	25 282.59	0.00	0.00
6811241732	0.00	698.27	698.27	0.00	698.27	698.27	0.00	0.00
6811241741	0.00	38 320.48	38 320.48	0.00	38 320.48	38 320.48	0.00	0.00
6811241751	0.00	64 725.89	64 725.89	0.00	64 725.89	64 725.89	0.00	0.00
6811241761	0.00	88 814.72	88 814.72	0.00	88 814.72	88 814.72	0.00	0.00
6811241762	0.00	59 660.13	59 660.13	0.00	59 660.13	59 660.13	0.00	0.00
6811241763	0.00	40 136.41	40 136.41	0.00	40 136.41	40 136.41	0.00	0.00
6811241768	0.00	117 836.49	117 836.49	0.00	117 836.49	117 836.49	0.00	0.00
68112456	0.00	64 809.08	64 809.08	0.00	64 809.08	64 809.08	0.00	0.00
68112547	0.00	202.06	202.06	0.00	202.06	202.06	0.00	0.00
68112816	0.00	800.44	800.44	0.00	800.44	800.44	0.00	0.00
681128317	0.00	2 957.14	2 957.14	0.00	2 957.14	2 957.14	0.00	0.00
681128327	0.00	1 672.32	1 672.32	0.00	1 672.32	1 672.32	0.00	0.00
68112847	0.00	1 125.72	1 125.72	0.00	1 125.72	1 125.72	0.00	0.00
681741	0.00	194 456.66	194 456.66	0.00	194 456.66	194 456.66	0.00	0.00
681742	0.00	46 083.95	46 083.95	0.00	46 083.95	46 083.95	0.00	0.00
695	0.00	7 186.00	7 186.00	0.00	7 186.00	7 186.00	0.00	0.00
Total Classe 6	0.00	13 046 893.63	13 046 893.63	0.00	13 046 893.63	13 046 893.63	0.00	0.00
7031	0.00	3 354 391.81	3 354 391.81	0.00	3 354 391.81	3 354 391.81	0.00	0.00
7034	0.00	11 902.10	11 902.10	0.00	11 902.10	11 902.10	0.00	0.00
7035	0.00	7 793.65	7 793.65	0.00	7 793.65	7 793.65	0.00	0.00
7041	0.00	7 108 530.11	7 108 530.11	0.00	7 108 530.11	7 108 530.11	0.00	0.00
7043	0.00	1 043 878.19	1 043 878.19	0.00	1 043 878.19	1 043 878.19	0.00	0.00
7061	0.00	18 163.24	18 163.24	0.00	18 163.24	18 163.24	0.00	0.00
7068	0.00	114.46	114.46	0.00	114.46	114.46	0.00	0.00
7083	0.00	48 327.33	48 327.33	0.00	48 327.33	48 327.33	0.00	0.00
741138	0.00	500 000.00	500 000.00	0.00	500 000.00	500 000.00	0.00	0.00
7572	0.00	82 067.12	82 067.12	0.00	82 067.12	82 067.12	0.00	0.00
7583	0.00	306 689.68	306 689.68	0.00	306 689.68	306 689.68	0.00	0.00
7588	0.00	104.94	104.94	0.00	104.94	104.94	0.00	0.00
7712	0.00	39 661.00	39 661.00	0.00	39 661.00	39 661.00	0.00	0.00
778	0.00	852.00	852.00	0.00	852.00	852.00	0.00	0.00
7813	0.00	1 602 315.68	1 602 315.68	0.00	1 602 315.68	1 602 315.68	0.00	0.00

Comptes	
Numéros	Libellés
6811241668	EQUIPEMENTS
6811241671	ASCENSEURS - COMPOSANTS PRINCIPAUX
681124171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
6811241721	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241731	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241732	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANT ENTRETIEN
6811241741	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241751	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241761	EQUIPEMENTS - ELECTRICITE
6811241762	EQUIPEMENTS - PLOMBERIE
6811241763	EQUIPEMENTS - SANITAIRES
6811241768	EQUIPEMENTS - AUTRES EQUIPEMENTS
68112458	AUTRES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT AMENAG CONSTRUC AFFECT REMIS DOT
68112547	MATERIEL ACQUIS
68112816	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS REMIS EN DOTATION
681128317	MATERIEL DE BUREAU ACQUIS
681128327	MATERIEL INFORMATIQUE DEBUREAU ACQUIS
68112847	MOBILIER ACQUIS
681741	CREANCES - CLIENTS AGENTS
681742	CREANCES - CLIENTS TIERS
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES
7031	CHARGES ET PRESTATIONS COMMUNES
7034	FRAIS DE POURSUITES
7035	REPARATIONS LOCATIVES
7041	LOYERS DES LOGEMENTS EN DOTATION
7043	LOYERS DES AUTRES LOGEMENTS
7061	REDEVANCES POUR USAGE D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS DE RECEPTION TV OU RADIO
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES ET REDEVANCES
7083	LOCATIONS DIVERSES
741138	AUTRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
7572	REMBOURSEMENT DE DIVERSES DEPENSES IMPUTABLES A DES LOCAUX DOMANIAUX
7583	PRODUITS DE GESTION COURANTE PROVENANT DE L'ANNULATION DES MANDATS
7588	AUTRES
7712	DEGREVEMENTS D'IMPOTS (AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES)
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS
7813	Reprise sur amortissement, dépréciations et provisions, produits d'explo

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
781741	0.00	56 288.50	56 288.50	0.00	56 288.50	56 288.50	0.00	0.00
781742	0.00	18 064.11	18 064.11	0.00	18 064.11	18 064.11	0.00	0.00
791	0.00	49 102.37	49 102.37	0.00	49 102.37	49 102.37	0.00	0.00
Total Classe 7	0.00	14 248 246.29	14 248 246.29	0.00	14 248 246.29	14 248 246.29	0.00	0.00
Total Général	114 208 891.67	186 187 734.75	300 396 626.42	114 208 891.67	186 187 734.75	300 396 626.42	122 579 372.66	122 579 372.66



CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Comptes	
Numéros	Libellés
781741	CREANCES CLIENTS AGENTS
781742	CREANCES CLIENTS TIERS
791	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

CADRE 1 : BALANCE DEFINITIVE

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

RECAPITULATIF CADRE 1

Classes	Débit			Crédit			Solde	
	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
Total classe 0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total classe 1	0.00	83 434 836.40	83 434 836.40	86 657 283.53	84 918 996.15	171 576 279.68	1 602 315.68	89 743 758.96
Total classe 2	94 850 719.19	17 270 886.87	112 121 606.06	25 964 997.26	12 683 756.93	38 648 754.19	104 647 828.33	31 174 976.46
Total classe 3	270 500.22	182 333.76	452 833.98	0.00	270 500.22	270 500.22	182 333.76	0.00
Total classe 4	885 198.20	29 392 036.91	30 277 235.11	1 586 610.88	29 287 504.55	30 874 115.43	1 063 756.92	1 660 637.24
Total classe 5	18 202 474.06	28 612 500.89	46 814 974.95	0.00	31 731 836.98	31 731 836.98	15 083 137.97	0.00
Total classe 6	0.00	13 046 893.63	13 046 893.63	0.00	13 046 893.63	13 046 893.63	0.00	0.00
Total classe 7	0.00	14 248 246.29	14 248 246.29	0.00	14 248 246.29	14 248 246.29	0.00	0.00
Total classe 8	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Général	114 208 891.67	186 187 734.75	300 396 626.42	114 208 891.67	186 187 734.75	300 396 626.42	122 579 372.66	122 579 372.66

CADRE 2 : DEVELOPPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	DEPENSES			MONTANTS DES CREDITS		
	Montant BRUT des dépenses	Reversements	Montant NET des dépenses	Ouverts	Dont d'ordre budgétaire	Non employés
Fonctionnement						
60	2 070 933.63	197 931.13	1 873 002.50	2 483 555.00		610 552.50
602212	552 673.39		552 673.39			
603221	270 500.22	182 333.76	88 166.46			
6051	19 940.55		19 940.55			
6052	839.52		839.52			
606111	32 490.40	1 256.95	31 233.45			
606112	171 619.83	1 524.98	170 094.85			
606131	6 381.96		6 381.96			
606132	531 033.29	12 242.83	518 790.46			
606142	70 758.39		70 758.39			
606171	2 185.48	46.46	2 139.02			
606172	394 313.53	526.15	393 787.38			
60631	9 493.62		9 493.62			
60632	929.26		929.26			
6064	822.00		822.00			
6065	652.46		652.46			
60681	777.24		777.24			
60682	5 522.49		5 522.49			
61	3 067 684.12	3 018.30	3 064 665.82	3 812 804.00		748 138.18
6132	1 216 708.17	570.71	1 216 137.46			
6135	2 490.51		2 490.51			
614	454 595.87	165.40	454 430.47			
6152261	49 257.87		49 257.87			
61524161	3 137.20		3 137.20			
61524561	1 258 139.09	2 282.19	1 255 856.90			
61524562	18 921.83		18 921.83			
6161	210.84		210.84			
6168	64 222.74		64 222.74			
62	2 167 554.68	91 064.22	2 076 490.46	2 429 216.00		352 725.54
62111	1 531.07		1 531.07			
62112	4 524.27		4 524.27			
62261	813.75		813.75			
62268	996 357.08	61 528.12	934 828.96			

CADRE 2 : DEVELOPPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

Compte	Libellé
Fonctionnement	
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS
602212	COMBUSTIBLE, PART RECUPERABLE
603221	COMBUSTIBLES
6051	Achat de matériel, équipements et travaux (part non récupérable)
6052	Achat de matériel, équipements et travaux (part récupérable)
606111	ELECTRICITE, PART NON RECUPERABLE
606112	ELECTRICITE, PART RECUPERABLE
606131	GAZ PART NON RECUPERABLE
606132	GAZ PART RECUPERABLE
606142	CHALEUR, PART RECUPERABLE
606171	EAU, PART NON RECUPERABLE
606172	EAU, PART RECUPERABLE
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT, PART NON RECUPERABLE
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT, PART RECUPERABLE
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES
6065	LINGE, VETEMENTS DE TRAVAIL
60681	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES, PART NON RECUPERABLE
60682	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES, PART RECUPERABLE
61	ACHATS DE SOUS-TRAITANCE ET SERVICES EXTERIEURS
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES (peut être subdivisé comme le compte 21)
6135	LOCATIONS MOBILIERES (peut être subdivisé comme le compte 21)
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE
6152261	AGENTS AMENAGTS DE TERRAINS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECT PART NON RECUP
61524161	BATIMENTS RECUS EN DOTATION OU EN AFFECTATION PART NON RECUPERABLE
61524561	INSTAL GALE AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECT OU RECUES EN DOTATION PNR
61524562	INSTAL GALE AGENTS AMENAGTS DES CONSTRUC AFFECT OU RECUES EN DOTATION PR
6161	PRIME D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES CHAMBRES DE CELIBAIRES
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (en relation avec l'activité)
62111	PERSONNEL INTERIMAIRE PART NON RECUPERABLE
62112	PERSONNEL INTERIMAIRE PART RECUPERABLE
62261	HONORAIRES DES ARCHITECTES
62268	AUTRES HONORAIRES



CADRE 2 : DEVELOPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	DEPENSES			MONTANTS DES CREDITS		
	Montant BRUT des dépenses	Reversements	Montant NET des dépenses	Ouverts	Dont d'ordre budgétaire	Non employés
Fonctionnement						
6227	12 913,52		12 913,52			
6231	81 459,54		81 459,54			
6237	23 600,00		23 600,00			
6248	75,45		75,45			
6255	36 823,20		36 823,20			
6256	4 266,46		4 266,46			
6257	201,95		201,95			
626	3 775,98	12,76	3 763,22			
6278	28,89		28,89			
6282	6,97		6,97			
6283	7 425,60		7 425,60			
62861	2 317,92		2 317,92			
62862	205 850,88		205 850,88			
62881	49 891,85	1 535,63	49 891,85			
628812	62 924,80		61 389,17			
628821	29 225,90		29 225,90			
628822	156 472,62		156 472,62			
628831	4 208,03	46,20	4 161,83			
628832	342 418,58	26 478,59	315 939,99			
628852	71 100,87	1 462,92	69 637,95			
628861	1 902,22		1 902,22			
628862	24 659,53		24 659,53			
628881	2 322,90		2 322,90			
628882	40 454,85		40 454,85			
63	1 889 803,34	16 874,00	1 872 929,34	1 896 255,00		23 325,66
63512	1 341 191,18	13 531,00	1 327 660,18			
635131	3 976,00		3 976,00			
635132	481 694,16	3 343,00	478 351,16			
635133	57 653,00		57 653,00			
6378	5 289,00		5 289,00			
64	192 081,81		192 081,81	200 000,00		7 918,19
6431121	28 014,40		28 014,40			
6431122	84 166,96		84 166,96			

Compte	Libellé
Fonctionnement	
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX
6231	ANNONCES ET INSERTIONS
6237	PUBLICATIONS
6248	DIVERS
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT
6256	MISSIONS
6257	RECEPTIONS
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS
6278	AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS
6282	BLANCHISSAGE
6283	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT
62861	NETTOYAGE PART NON RECUPERABLE
62862	NETTOYAGE PART RECUPERABLE
628811	HYGIENE ET SECURITE PART NON RECUPERABLE
628812	HYGIENE ET SECURITE PART RECUPERABLE
628821	ESPACES VERTS PART NON RECUPERABLE
628822	ESPACES VERTS PART RECUPERABLE
628831	CHAUFFAGE PART NON RECUPERABLE
628832	CHAUFFAGE PART RECUPERABLE
628852	EAU PART RECUPERABLE
628861	ASCENSEURS PART NON RECUPERABLE
628862	ASCENSEUR PART RECUPERABLE
628881	DIVERS PART NON RECUPERABLE
628882	DIVERS PART RECUPERABLE
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES
63512	TAXES FONCIERES
635131	AUTRES IMPOTS LOCAUX (dont redev pour enlèvt des O.M), PART NON RECUPERABLE
635132	AUTRES IMPOTS LOCAUX (dont redevance pour enlèvt des O.M), PART RECUPERABLE
635133	TAXE HABITATION POUR LE COMPTE DES CHAMBRES DE CELIBATAIRES
6378	TAXES DIVERSES
64	CHARGES DE PERSONNEL
6431121	TRAITEMENT PERSONNEL TECHNIQUE PART NON RECUPERABLE
6431122	TRAITEMENT PERSONNEL TECHNIQUE PART RECUPERABLE



CADRE 2 : DEVELOPPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	DEPENSES			MONTANTS DES CREDITS		
	Montant BRUT des dépenses	Reversements	Montant NET des dépenses	Ouverts	Dont d'ordre budgétaire	Non employés
Fonctionnement						
645131	17 894.20		17 894.20			
645132	53 590.44		53 590.44			
645341	2 109.46		2 109.46			
645342	6 309.35		6 309.35			
65	1 090 965.95	2 006.51	1 088 959.44	1 734 750.00		645 790.56
65411	16 776.09		16 776.09			
65412	167.16		167.16			
6571	643 284.00		643 284.00			
6572	81 604.56	2 006.51	79 598.05			
6583	349 134.14		349 134.14			
66	0.00		0.00	1 000.00		1 000.00
67	26 368.83	55.73	26 313.10	47 400.00		21 086.90
671	3 702.83	55.73	3 647.10	6 300.00		2 652.90
6711	3 053.83	55.73	2 998.10			
6712	649.00		649.00			
675	0.00		0.00	18 100.00		18 100.00
678	22 666.00		22 666.00	23 000.00		334.00
68	2 534 315.27		2 534 315.27	2 557 555.00		23 239.73
68111531	8 776.98		8 776.98			
68112226	2 020.08		2 020.08			
68112256	491.62		491.62			
68112346	166 439.07		166 439.07			
68112348	9 318.10		9 318.10			
68112356	25 467.76		25 467.76			
681124161	1 083 175.58		1 083 175.58			
6811241621	73 248.73		73 248.73			
6811241631	84 624.10		84 624.10			
6811241641	92 209.93		92 209.93			
6811241651	76 338.77		76 338.77			
6811241668	68 386.52		68 386.52			
6811241671	21 441.77		21 441.77			
681124171	14 296.86		14 296.86			
6811241721	60 497.05		60 497.05			

CADRE 2 : DEVELOPPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

Compte	Libellé
Fonctionnement	
645131	COTISATION A L'URSAFF SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL SUR CREDITS PNR
645132	COTISATIONS URSAFF SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL SUR CREDITS PR
645341	IRCANTEC PART NON RECUPERABLE
645342	IRCANTEC PART RECUPERABLE
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
65411	CREANCES CLIENTS AGENTS
65412	CREANCES CLIENTS TIERS
6571	DROITS DE RESERVATION DELOGEMENTS
6572	DIVERSES DEPENSES IMPUTABLES A DES LOCAUX DOMANIAUX
6583	CHARGES DE GESTION DUES A L'ANNULLATION D'ORDRES DE RECETTES DES ANNEES ANTE
66	CHARGES FINANCIERES
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION
6711	PENALITES SUR CONTRATS OU CONVENTIONS
6712	PENALITES AMENDES FISCALES OU PENALES
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS
68111531	LOGICIELS ACQUIS OU SOUS-TRAITES
68112226	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS TERRAINS AMENAGES RE9US DOTATION OU AFFECTATION
68112256	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT TERRAINS BATIS RECUS DOTATION OU AFFECTATION
68112346	BATIMENTS REMIS EN DOTATION
68112348	AUTRES BATIMENTS
68112356	CONSTRUCTION REMISES EN DOTATION
681124161	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
6811241621	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241631	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241641	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241651	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241668	EQUIPEMENTS
6811241671	ASCENSEURS - COMPOSANTS PRINCIPAUX
681124171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
6811241721	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX



CADRE 2 : DEVELOPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	DEPENSES			MONTANTS DES CREDITS		
	Montant BRUT des dépenses	Reversements	Montant NET des dépenses	Ouverts	Dont d'ordre budgétaire	Non employés
Fonctionnement						
6811241731	25 282.59		25 282.59			
6811241732	698.27		698.27			
6811241741	38 320.48		38 320.48			
6811241751	64 725.89		64 725.89			
6811241761	88 814.72		88 814.72			
6811241762	59 660.13		59 660.13			
6811241763	40 136.41		40 136.41			
6811241768	117 836.49		117 836.49			
68112456	64 809.08		64 809.08			
68112547	202.06		202.06			
68112816	800.44		800.44			
681128317	2 957.14		2 957.14			
681128327	1 672.32		1 672.32			
68112847	1 125.72		1 125.72			
681741	194 456.66		194 456.66			
681742	46 083.95		46 083.95			
69	7 186.00		7 186.00	7 186.00		
695	7 186.00		7 186.00			
Sous-total	13 046 893.63	310 949.89	12 735 943.74	15 169 721.00	0.00	2 433 777.26
Capital - Investis.						
16	17 112.28		17 112.28	20 000.00		2 887.72
16511	15 792.49		15 792.49			
16518	1 319.79		1 319.79			
21	96 295.56		96 295.56	100 537.61		4 242.05
214171	27 434.07		27 434.07			
2141721	15 149.08		15 149.08			
2141732	33 099.59		33 099.59			
2141762	1 178.02		1 178.02			
2141768	19 434.80		19 434.80			
23	4 962 084.08		4 962 084.08	6 640 376.39		1 678 292.31
23141	1 989 247.50		1 989 247.50			
23841	2 972 836.58		2 972 836.58			
27	0.00		0.00	1 000.00		1 000.00

Compte	Libellé
Fonctionnement	
6811241731	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241732	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANT ENTRETIEN
6811241741	ETANCHEITE - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241751	RAVALEMENT AVEC AMELIORATION - COMPOSANTS PRINCIPAUX
6811241761	EQUIPEMENTS - ELECTRICITE
6811241762	EQUIPEMENTS - PLOMBERIE
6811241763	EQUIPEMENTS - SANITAIRES
6811241768	EQUIPEMENTS - AUTRES EQUIPEMENTS
68112456	AUTRES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT AMENAG CONSTRUC AFFECT REMIS DOT
68112547	MATERIEL ACQUIS
68112816	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS REMIS EN DOTATION
681128317	MATERIEL DE BUREAU ACQUIS
681128327	MATERIEL INFORMATIQUE DE BUREAU ACQUIS
68112847	MOBILIER ACQUIS
681741	CREANCES - CLIENTS AGENTS
681742	CREANCES - CLIENTS TIERS
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET IMPOTS ASSIMILES
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES
Capital - Investis.	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
16511	DEPOTS DE GARANTIE DES LOCATAIRES
16518	AUTRES DEPOTS
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
214171	STRUCTURE ET OUVRAGES ASSIMILES
2141721	MENUISERIES EXTERIEURES - COMPOSANTS PRINCIPAUX
2141732	CHAUFFAGE COLLECTIF OU INDIVIDUEL - COMPOSANTS ENTRETIEN
2141762	EQUIPEMENTS - PLOMBERIE
2141768	EQUIPEMENTS - AUTRES EQUIPEMENTS
23	IMMOBILISATIONS EN COURS
23141	BATIMENTS
23841	BATIMENTS
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES



CADRE 2 : DEVELOPEMENT DES DEPENSES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	DEPENSES			MONTANTS DES CREDITS		
	Montant BRUT des dépenses	Reversements	Montant NET des dépenses	Ouverts	Dont d'ordre budgétaire	Non employés
Capital - Investis.						
Sous-total Capital - Investis.	5 075 491.92	0.00	5 075 491.92	6 761 914.00	0.00	1 686 422.08
TOTAL GENERAL	18 122 385.55	310 949.89	17 811 435.66	21 931 635.00	0.00	4 120 199.34

Compte	Libellé
Capital - Investis.	

CADRE 3 : DEVELOPEMENT DES RECETTES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	RECETTES			SITUATION			
	Montant BRUT des recettes	Annulation	Montant NET des recettes	Prévisions	Dont d'ordre budgétaire	Plus values	Moins values
Fonctionnement							
70	11 593 100.89	303 281.00	11 289 819.89	10 983 087.00		306 732.89	
7031	3 354 391.81	259 706.93	3 094 684.88				
7034	11 902.10	840.00	11 062.10				
7035	7 793.65	190.30	7 603.35				
7041	7 108 530.11	34 007.15	7 074 522.96				
7043	1 043 878.19	8 511.16	1 035 367.03				
7061	18 163.24	25.46	18 137.78				
7068	114.46		114.46				
7083	48 327.33		48 327.33				
74	500 000.00		500 000.00	500 000.00			
741138	500 000.00		500 000.00				
75	388 861.74	3 098.42	385 763.32	436 600.00			50 836.68
7572	82 067.12	2 591.64	79 475.48				
7583	306 689.68	506.78	306 182.90				
7588	104.94		104.94				
77	40 513.00		40 513.00	53 750.00			13 237.00
771	39 661.00		39 661.00	50 200.00			10 539.00
7712	39 661.00		39 661.00				
778	852.00		852.00	3 550.00			2 698.00
78	1 676 668.29		1 676 668.29	1 730 000.00			53 331.71
7813	1 602 315.68		1 602 315.68				
781741	56 288.50		56 288.50				
781742	18 064.11		18 064.11				
79	49 102.37		49 102.37	32 000.00		17 102.37	
791	49 102.37		49 102.37				
Sous-total	14 248 246.29	306 379.42	13 941 866.87	13 735 437.00	0.00	323 835.26	117 405.39
Capital - Investis.							



CADRE 3 : DEVELOPPEMENT DES RECETTES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	Libellé
Fonctionnement	
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES
7031	CHARGES ET PRESTATIONS COMMUNES
7034	FRAIS DE POURSUITES
7035	REPARATIONS LOCATIVES
7041	LOYERS DES LOGEMENTS EN DOTATION
7043	LOYERS DES AUTRES LOGEMENTS
7061	REDEVANCES POUR USAGE D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS DE RECEPTION TV OU RADIO
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES ET REDEVANCES
7083	LOCATIONS DIVERSES
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
741138	AUTRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
75	AUTRES PRODUITS DE LA GESTION COURANTE
7572	REMBOURSEMENT DE DIVERSES DEPENSES IMPUTABLES A DES LOCAUX DOMANIAUX
7583	PRODUITS DE GESTION COURANTE PROVENANT DE L'ANNULLATION DES MANDATS
7588	AUTRES
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION
7712	DEGREVEMENTS D'IMPOTS (AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES)
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
7813	Reprise sur amortissement, dépréciations et provisions, produits d'explo
781741	CREANCES CLIENTS AGENTS
781742	CREANCES CLIENTS TIERS
79	TRANSFERTS DE CHARGES
791	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION
Capital - Investis.	



CADRE 3 : DEVELOPPEMENT DES RECETTES BUDGETAIRES

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	RECETTES			SITUATION			
	Montant BRUT des recettes	Annulation	Montant NET des recettes	Prévisions	Dont d'ordre budgétaire	Plus values	Moins values
Capital - Investis.							
13	34 551.23	182.08	34 369.15	30 000.00		4 369.15	
1318	30 377.23	182.08	30 195.15				
13417	4 174.00		4 174.00				
16	29 680.21	1 151.63	28 528.58	20 000.00		8 528.58	
16511	29 017.75	1 151.63	27 866.12				
16518	662.46		662.46				
23	12 241.89		12 241.89			12 241.89	
23841	12 241.89		12 241.89				
Sous-total Capital - Investis.	76 473.33	1 333.71	75 139.62	50 000.00	0.00	25 139.62	0.00
TOTAL GENERAL	14 324 719.62	307 713.13	14 017 006.49	13 785 437.00	0.00	346 974.88	117 405.39



CADRE 3 : DEVELOPPEMENT DES RECETTES BUDGETAIRES

LA MÂSSE DES DOUANES

Exercice 2014

Compte	Libellé
Capital - Investis.	
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
1318	Autres - 1ère Mise de Masse
13417	subvention autres organismes
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
16511	DEPOTS DE GARANTIE DES LOCATAIRES
16518	AUTRES DEPOTS
23	IMMOBILISATIONS EN COURS
23841	BATIMENTS

CADRE 4 : EXECUTION DU BUDGET (Tableau récapitulatif)

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Tableau 1 : Compte de résultat - Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
60	ACHATS VARIAT STOCKS	1 873 002,50	70	VAL PRODUITS FAB	11 289 819,89
61	ACHATS DE SOUS-TRAIT	3 064 666,82	74	SUBVENTIONS D'EXPLOI	500 000,00
62	AUTRES SERVICES EXT	2 076 490,46	75	AUT PROD GEST COURAN	385 763,32
63	IMPOTS TAXES ET ASSIM	1 872 929,34	771	PROD EXCEP OPE GESTI	39 661,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	192 081,81	778	AUTRES PROD EXCEPTIO	852,00
65	AUT CHARG GEST COURA	1 088 959,44	78	REPRIS SU AMT ET PRV	1 676 668,29
671	CHARG EXCEPT OPE GES	3 647,10	79	TRANSFERTS DE CHARGE	49 102,37
678	AUTRES CHARGES EXCEP	22 666,00			
68	DOTATIONS AUX AMORTI	2 534 315,27			
69	IMPOTS BENEF ET ASSI	7 186,00			
	Total des dépenses (1)	12 735 943,74		Total des recettes (2)	13 941 866,87
	Résultat : Bénéfice (3)	1 205 923,13		Résultat : Perte (4)	
	Totaux égaux en dépenses et en recettes	13 941 866,87		Totaux égaux en dépenses et en recettes	13 941 866,87

Tableau 2 : Capacité d'autofinancement (CAF)

Intitulé	Montant
Résultat de l'exercice : Bénéfice (3)	1 205 923,13
+ dotations aux amortissements et provisions (68)	2 534 315,27
- reprises sur amortissements et provisions (78)	1 676 668,29
- neutralisation des amortissements (776)	0,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat (777)	0,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (675)	0,00
- produits des cessions d'éléments d'actifs (775)	0,00
CAF	2 063 570,11



CADRE 4 : EXECUTION DU BUDGET (Tableau récapitulatif)

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Tableau 3 : Tableau de financement abrégé - Capital - Investis.

Emplois		Ressources	
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé
	Montant		Montant
	Insuffisance d'autofinancement (IAF)		Capacité d'autofinancement (CAF)
			Report produits des cessions d'éléments actifs
			CAPITAL ET RESERVES
			SUBVENTION D'INVESTI
			EMPRUNTS ET DETTES A
			IMMOBILISATIONS EN C
16	EMPRUNTS ET DETTES A	775	
21	IMMOBILISATIONS CORP	10	
23	IMMOBILISATIONS EN C	13	
		16	
		23	
	Total des emplois (5)		Total des ressources (6)
	Apport au fonds de roulement (6) - (5)		Prélèvement sur le fonds de roulement (5) - (6)
	5 075 491.92		2 138 709.73
			2 936 782.19

CADRE 5

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

TABEAU DE CONCORDANCE ENTRE LA BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES DU GRAND-LIVRE ET LE
DEVELOPPEMENT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE LA SECTION DES OPERATIONS EN CAPITAL

Compte	Opérations budgétaires de dépenses		Opérations budgétaires de recettes		Opérations non budgétaires d'ordre		Total des opérations budgétaires et non budgétaires		Opérations de l'exercice à la balance	
	Montant des MANDATS	Montant des REVERSEMENTS	Montant des REDUCTIONS	Montant des TITRES	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10211					47 856 063.10	3 111 938.12	47 856 063.10	3 111 938.12	47 856 063.10	3 111 938.12
10212					5 464 508.49		5 464 508.49		5 464 508.49	
1028					761 700.30		761 700.30		761 700.30	
10411					11 681 463.59		11 681 463.59		11 681 463.59	
104111						11 681 463.59		11 681 463.59		11 681 463.59
104112										
10491						44 747 655.13		44 747 655.13		44 747 655.13
110					1 602 315.68		1 602 315.68		1 602 315.68	
120					3 063 115.43	10 610 140.70	3 063 115.43	10 610 140.70	3 063 115.43	10 610 140.70
1318			182.08	30 377.23	12 987 223.82	13 941 866.87	12 987 223.82	13 941 866.87	12 987 223.82	13 941 866.87
13417				4 174.00		761 700.30	182.08	792 077.53	182.08	792 077.53
16511	15 792.49			29 017.75			16 944.12	29 017.75	16 944.12	29 017.75
16518	1 319.79		1 151.63	662.46			1 319.79	662.46	1 319.79	662.46
20531										
21127										
21156										
21157										
21216										
21226										
21228										
21256										
213171										
21346										
21348										
21356										
21357										
21358										
214161					952 616.62		952 616.62		952 616.62	
2141621					206 406.76		206 406.76		206 406.76	
2141631					290 711.46		290 711.46		290 711.46	
2141641					566 879.30		566 879.30		566 879.30	
2141651					425 914.10		425 914.10		425 914.10	
2141668					578 318.15		578 318.15		578 318.15	
2141671					84 579.12		84 579.12		84 579.12	

[illegible]



CADRE 5

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

TABEAU DE CONCORDANCE ENTRE LA BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES DU GRAND-LIVRE ET LE DEVELOPEMENT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE LA SECTION DES OPERATIONS EN CAPITAL

Compte	Opérations budgétaires de dépenses		Opérations budgétaires de recettes		Opérations non budgétaires d'ordre		Total des opérations budgétaires et non budgétaires		Opérations de l'exercice à la balance	
	Montant des MANDATS	Montant des REVERSEMENTS	Montant des REDUCTIONS	Montant des TITRES	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
23831										
23834						508 745.63	508 745.63	508 745.63		508 745.63
238356						179 468.64	179 468.64	179 468.64		179 468.64
23841	2 972 836.58			12 241.89		1 395 281.11	1 407 523.00	1 407 523.00	2 972 836.58	1 407 523.00
238456						5 343 453.74	5 343 453.74	5 343 453.74		5 343 453.74
2744					1 748 031.96		1 748 031.96		1 748 031.96	
2751										
280531						8 776.98	8 776.98	8 776.98		8 776.98
281216						2 020.08	2 020.08	2 020.08		2 020.08
281226										
281228										
281256						491.62	491.62	491.62		491.62
2813171										
281346						166 439.07	166 439.07	166 439.07		166 439.07
281348						9 318.10	9 318.10	9 318.10		9 318.10
281356						25 467.76	25 467.76	25 467.76		25 467.76
281357										
281358										
2814171						61 472.82	61 472.82	61 472.82		61 472.82
28141721						189 318.86	189 318.86	189 318.86		189 318.86
28141731						125 692.63	125 692.63	125 692.63		125 692.63
28141732						698.27	698.27	698.27		698.27
28141741						100 944.09	100 944.09	100 944.09		100 944.09
28141751						189 859.16	189 859.16	189 859.16		189 859.16
28141761						354 409.10	354 409.10	354 409.10		354 409.10
28141762						239 521.07	239 521.07	239 521.07		239 521.07
28141763						124 295.75	124 295.75	124 295.75		124 295.75
28141768						380 208.63	380 208.63	380 208.63		380 208.63
281446										
281448										
281456						64 809.08	64 809.08	64 809.08		64 809.08
281536										
281537										
281547						202.06	202.06	202.06		202.06

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LA BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES DU GRAND-LIVRE ET LE
DEVELOPPEMENT DES RECETTES ET DES DEPENSES DE LA SECTION DES OPERATIONS EN CAPITAL

Compte	Opérations budgétaires de dépenses		Opérations budgétaires de recettes		Opérations non budgétaires d'ordre		Total des opérations budgétaires et non budgétaires		Opérations de l'exercice à la balance	
	Montant des MANDATS	Montant des REVERSEMENTS	Montant des REDUCTIONS	Montant des TITRES	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281557						800.44		800.44		800.44
281816										
281817						2 957.14		2 957.14		2 957.14
2818317					7 622.05	1 672.32	7 622.05	1 672.32	7 622.05	1 672.32
2818327										
2818328										
281846										
281847						1 332.70		1 332.70		1 332.70
281886										
281887										
2844161					18 600.00	1 378 607.03	18 600.00	1 378 607.03	18 600.00	1 378 607.03
28441621						161 590.42		161 590.42		161 590.42
28441631					301.77	206 560.20	301.77	206 560.20	301.77	206 560.20
28441641						496 247.24		496 247.24		496 247.24
28441651						379 968.65		379 968.65		379 968.65
28441668					440.85	481 576.34	440.85	481 576.34	440.85	481 576.34
28441671						81 686.26		81 686.26		81 686.26
3221					182 333.76	270 500.22	182 333.76	270 500.22	182 333.76	270 500.22
TOTAL GENERAL	5 075 491.92	0.00	1 333.71	76 473.33	95 811 231.40	97 796 779.97	100 888 057.03	97 873 253.30	100 888 057.03	97 873 253.30

BILAN

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Intitulé	ACTIF			PASSIF		
	BRUT	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013	Intitulé	EXERCICE 2014
		Amortissements et Provisions	NET			
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles :						
201 Frais d'établissement						
203 Frais de recherche et de développement						
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences,	314 522,28	309 019,41	5 502,87	14 279,85	Capital :	
206/208 Autres immobilisations incorporelles					1021 Dotation	50 208 633,47
237 Avances et acomptes					1022 Complément de dotation (état)	
					1023 Complément de dotation (organismes autres que l'état)	
					1025 Dons et legs en capital	
Immobilisations corporelles :					1028 Première mise de Masse	
211 Terrains	1 130 590,00		1 130 590,00	1 130 590,00	104 Valeur initiale finan. actif	54 826 803,04
213 Constructions	9 356 481,61	9 008 602,56	347 879,05	549 103,98	Réserves :	761 700,30
215 Installations techniques, matériels et outillages	197 813,96	197 756,95	57,01	259,07	1067 Excédents d'exploitation affectés à l'investissement	11 681 463,59
212/214/218/216 Autres immobilisations corporelles	70 705 302,43	21 659 597,54	49 045 704,89	43 519 296,01	1068 Autres réserves	
231 Immobilisations corporelles en cours	2 439 115,01		2 439 115,01	449 867,51	1069 Dépréciation de l'actif	
238 Avances et acomptes	17 803 404,38		17 803 404,38	22 269 758,81	11 Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	31 233 344,93
					120 Résultat de l'exercice (cumul bénéfices enregistrés)	23 656 319,66
Immobilisations financières :					129 Résultat de l'exercice (cumul pertes enregistrées)	251 280,08
26 Créances rattachées à des participations						
271/272 Autres titres immobilisés						
274 Prêts	2 696 510,90		2 696 510,90	948 478,94		
275/277 Autres	4 087,76		4 087,76	4 087,76		
Total I	104 647 828,33	31 174 976,46	73 472 851,87	68 885 721,93	Sous-total : Situation nette	87 236 071,10
ACTIF CIRCULANT					13 Subventions d'investissement	796 069,45
Stocks et en cours :					Provisions réglementées	
31 / 32 Matières premières et autres approvisionnements	182 333,76		182 333,76	270 500,22	Total I	88 032 140,55
33 / 34 En cours de production (biens ou services)						
35 Produits intermédiaires et finis					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	86 559 397,10

4.

BILAN

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

ACTIF				PASSIF			
Intitulé	EXERCICE 2014			EXERCICE 2013	Intitulé	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
	BRUT	Amortissements et Provisions	NET				
					Total III	1 231 709,67	1 312 455,01
					481 COMPTES DE REGULARISATION		
					477 Ecart de conversion (passif)		
					Total IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	120 977 056,98	31 713 206,76	89 263 850,22	87 871 852,11	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	89 263 850,22	87 871 852,11

COMPTE DE RESULTAT

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

CHARGES				PRODUITS			
Intitulé	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013	Intitulé	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013
		Totaux partiels				Totaux partiels	
CHARGES D'EXPLOITATION :				PRODUITS D'EXPLOITATION :			
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		6 975 181,64	7 118 196,47	PRODUITS DES ACTIVITES (montant net du chiffre d'affaire)		11 241 492,56	11 145 592,44
Achats et variations de stocks				703 - Récupération des charges locatives	3 113 350,33		
601 - Achats stockés				704 - Redevances d'occupation	8 109 889,99		
602 - Achats stockés - autres approvisionnements	552 673,39			706 - Prestations de services	18 252,24		
603 - Variations des stocks (moins ou plus)	88 166,46			PRODUCTION IMMOBILISEE			
604 - Achats d'études et prestations de service				SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		500 000,00	1 003 444,48
6061 - Fournitures non stockables	1 193 185,51			741131 - Produit du RTS			
607 - Achats de marchandises				741138 - Subvention de fonctionnement	500 000,00		
608 - Frais accessoires d'achat				7488 - Autres subventions d'exploitation			
Services extérieurs				REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 676 668,29	254 745,80
613 - Locations	1 218 627,97			781 - Sur charges d'exploitation (amorts et provisions)	1 676 668,29		
614 - Charges locatives et de copropriété	454 430,47			786 - Sur charges financières (provisions)			
615 - Travaux d'entretien et de réparations	1 327 173,80			787 - Sur charges exceptionnelles (provisions)			
616 - Primes d'assurance	64 433,58			TRANSFERTS DE CHARGES		49 102,37	25 334,48
617 - Etudes et recherches				791 - Transferts de charges d'exploitation	49 102,37		
618 - Divers				796 - Transferts de charges financières			
621 - Personnel intermédiaire	6 055,34			797 - Transferts de charges exceptionnelles			
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	948 556,23			AUTRES PRODUITS		3 514 615,17	297 957,52
623 - Publicité, publications, relations publiques	105 059,54			707 - Ventes de marchandises			
624 - Transport de biens et transports collectifs du personnel	75,45			708 - Produits des activités annexes	48 327,33		
625 - Déplacements, missions et réceptions	41 291,61						
626 - Frais postaux et frais de télécommunication	3 763,22						



COMPTES DE RESULTAT

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

CHARGES				PRODUITS		
Intitulé	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013	Intitulé	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
		Totaux partiels			Totaux partiels	
627 - Services bancaires et assimilés 628 - Autres charges relatives à l'exploitation	28.89 971 660.18			75 - Autres produits de gestion courante (autres que 757)	306 287.84	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 872 929.34	1 838 636.25	PRODUITS SPECIFIQUES	79 475.48	97 723.86
631/633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération 635/637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 872 929.34			7571 - Remboursements de droits de réservation de logements 7572 - Remboursements de diverses dépenses imputables à des locaux domaniaux 7573 - Produits exceptionnels sur secours de Masse	79 475.48	
CHARGES DE PERSONNEL		192 081.81	188 959.77	PRODUITS FINANCIERS		29 942.37
Sur rémunérations :				761 - Produits de participations 762 - Produits des autres immobilisations financières 763 - Revenus des autres créances 764 - Revenus des valeurs mobilières de placement 765 - Escomptes obtenus 767 - Produits nets sur valeurs mobilières de placement 768 - Autres produits financiers		
643 - Rémunération du personnel sur crédits 645 - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	112 178.36 79 903.45			PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 513.00	40 013.00
Autres charges de personnel :		2 534 315.27	2 181 088.19	771 - Sur opérations de gestion 775 - Sur produits des cessions d'éléments d'actif 776 - Sur produits issus de la neutralisation des amortissements 777 - Quote-part des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice 778 - Autres produits exceptionnels	39 661.00	
646 - Rémunérations diverses 647-648 - Autres charges sociales et de personnel	2 293 774.66					
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
6811 - Dotations aux amortissements sur immobilisations 6812 - Dotations aux amortissements sur charges à répartir 6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges 6816 - Dotations aux provisions sur immobilisations 6817 - Dotations aux provisions sur actif circulant						



COMPTE DE RESULTAT

LA MASSE DES DOUANES

Exercice 2014

Intitulé	CHARGES		PRODUITS		
	EXERCICE 2014		Intitulé	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014
		Totaux partiels			Totaux partiels
AUTRES CHARGES					
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	20 780.07	405 054.53	462 933.46		
606 - Achats d'approvisionnements non stockés (autres que 6061)	18 197.07				
65 - Autres charges de gestion courante (autres que 657)	366 077.39				
CHARGES SPECIFIQUES					
6571 - Droits de réservation de logements	643 284.00	722 882.05	790 178.86		
6572 - Diverses dépenses imputables à des locaux domaniaux	79 598.05				
6573 - Secours de Masse					
CHARGES FINANCIERES					
686 - Dotations aux amortissements et aux provisions					
661 - Charges d'intérêts					
667 - Charges nette sur cession val mobilières de placement					
668 - Autres charges financières					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion :					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 647.10	33 499.10	63 480.92		

CHARGES				PRODUITS		
Intitulé	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013
		Totaux partiels			Totaux partiels	
Sur opérations en capital :						
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						
678 - Autres charges exceptionnelles	22 666.00					
687 - Dotations aux amortissements et aux provisions						
695 - Impôts sur les bénéfices	7 186.00					
Solde créditeur : BENEFICE		1 205 923.13	251 280.08		13 941 866.87	12 894 754.00
TOTAL GENERAL :		13 941 866.87	12 894 754.00	TOTAL GENERAL :	13 941 866.87	12 894 754.00



COMPTE FINANCIER

LA MASSE DES DOUANES
AGENCE COMPTABLE
Exercice 2014

L'Agent Comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. Il affirme en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'Etablissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Montreuil

le 02 Mars 2015

L'Agent Comptable,

L'Ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des titres de dépenses et du montant des titres de recettes inscrits au présent compte financier.

A Montreuil

le 3.03.2015

L'Ordonnateur,

Adopté sans réserve (1) par le Conseil d'Administration dans la séance du 27 Mars 2015

A Montreuil

le

Le Président du Conseil d'Administration

- (1) Mention 'sans réserve' à rayer éventuellement
- En cas de réserves, joindre l'exemplaire du procès-verbal de la délibération du Conseil d'Administration

Compte financier 2014

Analyse de l'exécution budgétaire

Commission d'audit et de vérification des comptes

2014

Montreuil, le 25/02/2015

Nathalie Nivor - Thomas Delhayé

Table des matières

Analyse générale des dépenses et des recettes	3
1. Analyse générale des dépenses de l'exercice 2014.....	5
2. Analyse générale des recettes de l'exercice 2014.....	8
 Annexe 1 : Compte de résultat – ANALYSE PAR COMPTE	10
1. Budget voté - dépenses exécutées.....	10
Chapitre 60 - Achats et variations de stocks.....	11
Chapitre 61 - Services extérieurs	13
Chapitre 62 - Autres services extérieurs.....	17
Chapitre 63 - Impôts, taxes et versements assimilés.....	21
Chapitre 64 - Charges de personnel.....	23
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante.....	24
Chapitre 66 - Charges financières.....	26
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles.....	27
Chapitre 68 - Dotations aux amortissements et aux provisions.....	27
2. Budget voté - recettes exécutées.....	29
Chapitre 70 - Produit des activités.....	31
Chapitre 74 - Subvention d'exploitation.....	34
Chapitre 75 - Autres produits de la gestion courante.....	35
Chapitre 76 - Produits financiers.....	36
Chapitre 77 - Produits exceptionnels.....	36
Chapitre 78 - Reprises sur amortissements et provisions.....	37
Chapitre 79 - Transfert de charges.....	38
 Annexe 2 : Tableau de financement agrégé – ANALYSE PAR COMPTE	40
1. Les emplois :.....	41
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées.....	41
Chapitre 21 et 23 – Immobilisations.....	41
2. Les ressources :.....	42
Chapitre 13 – Subvention d'investissement.....	42
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées.....	44
Chapitre 23– « Immobilisations en cours ».....	45

Analyse générale des dépenses et des recettes

Introduction

L'exécution budgétaire 2014 se caractérise par la réalisation des deux actions majeures programmées dans le plan d'action pluriannuel de l'EPA :

- la mise au norme de la nomenclature comptable conformément aux dispositions du décret du 7 novembre 2012 relatif au nouveau cadre budgétaire et comptable. Cette action a notamment permis de fiabiliser l'actif de l'EPA ;
- la réalisation d'un grand nombre de dossiers de clôture comptable dans le but de régulariser les sommes inscrites au chapitre 23. Un montant de 7,4 millions d'euros a donc été basculé du chapitre 23 au chapitre 21 ce qui représente 52 dossiers de clôture comptable.

Ces deux missions associées à une exécution soutenue de la programmation immobilière ont permis de diminuer le montant de la trésorerie de l'EPA et le solde du chapitre 23.

Les taux d'exécution budgétaire de l'exercice 2014 traduisent la pertinence globale des prévisions de dépenses (fonctionnement et investissement) et de recettes, pertinence qui a principalement pour effet de sécuriser les capacités budgétaires de l'EPA et sa santé financière. Il convient toutefois de noter que l'écart constaté entre la prévision d'un déficit, au compte de résultat, de 1,4 M€ lors de la présentation du BR2 2014 et la réalité de l'exécution budgétaire telle que traduite par le compte financier 2014 avec un résultat net de 1,2 M€ traduit la difficulté, pour le service central, à programmer les perspectives de décaissements au cours d'un exercice. C'est un point sur lequel les évolutions en termes de pilotage budgétaire en autorisations d'engagement et en crédit de paiement, rendues obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2016, pourront vraisemblablement permettre de progresser.

Les deux tableaux suivants présentent les taux d'exécution budgétaire des comptes de dépenses et de recettes. Ces taux d'exécution budgétaire mettent en avant une gestion raisonnée des enveloppes budgétaires lors de leur détermination puis de leurs ajustements. Ainsi, les enveloppes attribuées à chacun de ces comptes ont été suffisantes pour couvrir les dépenses de l'Établissement et les prévisions de recettes ont été ajustées, afin de tenir compte, des éléments connus au moment de l'établissement du BR2.

LES DÉPENSES : TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE.

Chapitres budgétaires	Intitulés chapitres	Montant net des dépenses au 31/12/2014	Prévisionnel au budget rectificatif n°2	Taux d'exécution budgétaire
60	Achats et variations de stock	1 873 002,50 €	2 188 355,00 €	85,59%
61	Achats de sous traitance et services extérieurs	3 064 665,82 €	3 812 804,00 €	80,38%
62	Autres services extérieurs	2 076 490,46 €	2 536 916,00 €	81,85%
63	Impôts, taxes et assimilés	1 872 929,34 €	1 850 255,00 €	101,23%
64	Charges de personnels	192 081,81 €	200 000,00 €	96,04%
65	Autres charges de gestion courante	1 088 959,44 €	1 974 750,00 €	55,14%
66	Charges financières	0,00 €	1 000,00 €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	26 313,70 €	45 400,00 €	57,96%
68	Dotation aux amortissements et aux provisions	2 534 315,27 €	2 553 055,00 €	99,27%
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	7 186,00 €	7 186,00 €	100,00%
Total des dépenses		12 735 944,34 €	15 169 721,00 €	83,96%

À noter sur le tableau des dépenses :

- **Le chapitre 65** affiche un taux d'exécution budgétaire bas par rapport à 2013 (73, 95 % d'exécuté par rapport aux prévisions). Les prévisions budgétaires prévoyaient en 2014 un certain nombre de décaissements de crédits qui ne sont pas intervenus, soit en raison de la non concrétisation de nouveaux projets (ex : le Marin), soit en raison du report dans le décaissement de droits de réservation suite au report dans la livraison des logements (ex : Clichy-Batignolles).
- **Le chapitre 67** affiche un taux d'exécution budgétaire de 57, 96 % du fait des montants prévus au compte 675 « valeurs de l'actif cédé » en prévision des ventes d'immeubles remis à France Domaine par l'EPA. À ce jour, France domaine n'ayant réalisé aucune vente, les immeubles remis doivent être conservés dans l'actif de l'EPA. Aucune sortie d'actif n'ayant été réalisée le montant prévu pour pallier aux charges éventuelles de ces sorties n'a pas été utilisé. Le compte 675 affiche un taux d'exécution à 0 % et fait baisser le taux d'exécution du compte 67 en général. À titre d'exemple, en 2012, un montant de 20 000 € avait été mandaté afin de prendre en compte le résidu de la valeur nette comptable des cités de Chens-le-Pont et de Dinard.

LES RECETTES : TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE.

Chapitres budgétaires	Intitulés chapitres	Montant net des recettes au 31/12/2014	Prévisionnel au budget rectificatif n°2	Taux d'exécution budgétaire
70	Produits des activités	11 289 819,89 €	10 983 087,00 €	102,79%
74	Subvention d'exploitation	500 000,00 €	500 000,00 €	100,00%
75	Autres produits de gestion courantes	385 763,32 €	436 600,00 €	88,36%
77	Produits exceptionnels	40 513,00 €	53 750,00 €	75,37%
78	Reprises sur amortissements et provisions créances douteuses	1 676 668,29 €	1 730 000,00 €	96,92%
79	Transfert de charges	49 102,37 €	32 000,00 €	153,44%
Total des recettes		13 941 866,87 €	13 735 437,00 €	101,50%

À noter sur le tableau des recettes :

Le taux d'exécution sur les chapitres de classe 7 est excellent. L'encaissement des recettes a dépassé les prévisions (101,50 %), ainsi :

- **Le chapitre 70** affiche un taux d'exécution à 102,97 %. Cette augmentation est due à l'encaissement de redevances d'occupation du parc domanial pour un montant supérieur aux prévisions inscrites au BR2 2014 (+ 212 957 €) ainsi qu'à l'augmentation du montant issue des titres de recettes émis pour ordre lors de la période d'inventaire sur le compte 7031 « récupérations sur charges locatives » (+ 130 000 €).
- **Le chapitre 75** affiche un taux d'exécution à 88,36 %. L'écart entre les prévisions et la réalisation provient d'une surévaluation des prévisions inscrites sur le compte 7572 « remboursement de diverses dépenses imputables à des locaux domaniaux ». Ce compte permet d'enregistrer les remboursements de charges (eau, électricité, chauffage) engagées sur les locaux partagés par la DGDDI et l'EPA. Les perceptions sur ce compte sont donc le corollaire aux dépenses engagées sur le chapitre 60. Symétriquement aux évolutions constatées sur le chapitre 60, les montants du compte 7572 ont diminué (conditions climatiques favorables).

- **Le chapitre 77** affiche un taux d'exécution moyen de 75,37 %. Ce chapitre enregistre notamment les dégrèvements sur taxes obtenus par les services régionaux qui sollicitent directement les services de la DGFIP. Ce taux ne reflète que de manière incomplète l'excellent travail des services régionaux qui a permis, cette année encore, des dégrèvements à hauteur de 39 661 €. En outre, l'EPA a accentué ses efforts en vue de la systématisation des demandes de dégrèvement auprès de la DGFIP. L'instruction demandant à tous les services de saisir systématiquement la DGFIP n'a cependant été publiée qu'au cours du second semestre 2014, il faudra attendre 2015 pour en apprécier tous les résultats.
- **Le chapitre 79** affiche un taux d'exécution de 153,44 %. Ce chapitre enregistre les remboursements d'assurance dont l'EPA a bénéficié suite à sinistre. Par essence, compte tenu des délais de traitement des dossiers qui dépendent de la gravité des sinistres (certains dossiers nécessitent que soient réalisées une ou plusieurs expertises), il est difficile d'estimer les montants à encaisser et ceux qui resteront à la charge de l'EPA.

1. ANALYSE GÉNÉRALE DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 2014.

Une fois apurées des dépenses mandatées *pour ordre*¹, les dépenses décaissables diminuent de près de 2 % par rapport à 2013. Cette tendance à la baisse se maintient (-2,24 % entre 2012 et 2013) et correspond à la volonté de l'EPA de stabiliser ses coûts de fonctionnement afin de faire écho à la baisse de ses ressources.

	2010	2011	2012	2013	2014
Charges d'exploitation réellement décaissables	14 586 638,58 €	12 118 422,52 €	10 789 368,08 €	10 398 904,81 €	10 201 628,47 €
Variation annuelle	-7,99%	-16,92%	-10,97%	-3,62%	-1,90%

• Répartition en volume des dépenses d'exploitation par compte de dépenses.

	2010	2011	2012	2013	2014	Répartition 2014
60 : achats et variations de stocks	1 899 879,01 €	1 886 614,86 €	2 087 894,14 €	2 066 219,72 €	1 873 002,50 €	14,71%
61 : achats de sous-traitance et services extérieurs	7 973 328,26 €	5 319 578,99 €	3 428 560,28 €	3 238 261,17 €	3 064 665,82 €	24,06%
62 : autres services extérieurs	1 698 120,83 €	1 735 081,56 €	1 848 326,82 €	1 869 563,31 €	2 076 490,46 €	16,30%
63 : impôts, taxes et versements assimilés	1 777 385,33 €	1 784 065,22 €	1 847 125,57 €	1 838 636,25 €	1 872 929,34 €	14,71%
64 : charges de personnel	203 018,69 €	178 797,12 €	186 406,90 €	188 959,77 €	192 081,81 €	1,51%
65 : autres charges de gestion courante	975 477,25 €	1 201 129,48 €	1 374 731,62 €	1 197 264,59 €	1 088 959,44 €	8,55%
66 : charges financières	69,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
67 : charges exceptionnelles	66 581,14 €	1 199,27 €	7 605,94 €	4 710,92 €	26 313,10 €	0,21%
68 : dotations aux amortissements et aux provisions	2 188 931,91 €	2 076 445,51 €	2 137 717,14 €	2 181 088,19 €	2 534 315,27 €	19,90%
69 : impôts sur les bénéfices et impôts assimilés	55 989,00 €	12 351,00 €	14 966,00 €	58 770,00 €	7 186,00 €	0,06%
TOTAL	16 838 780,42 €	14 195 263,01 €	12 933 334,41 €	12 643 473,92 €	12 735 943,74 €	100,00%

¹Crédits des lignes de dépenses 675x et 68x : les mandatement sur ces comptes s'effectuent « *pour ordre* ». Pris en charge par le comptable, ils ne font pas l'objet d'un paiement effectif, mais d'une simple écriture comptable (exemple : enregistrement de dotations aux amortissements).

- Une tendance générale à la stabilité des charges d'exploitation.

Comme en 2013, la caractéristique principale de l'exercice 2014 est la stabilisation des charges d'exploitation. Cette tendance correspond à la volonté de l'EPA de préserver et de garantir la santé financière de l'établissement, sur les années à venir, en limitant strictement les dépenses aux recettes encaissables pour prévenir tout risque de dérapage.

Les quatre principaux postes de dépenses de l'EPA (chapitres 60, 61, 62, 68) sont des dépenses de fonctionnement incompressibles sur lesquelles l'EPA a peu de marge de manœuvre. L'exécution des dépenses sur ces postes résultent soit de conditions d'utilisation des crédits non maîtrisables, soit d'engagements juridiques ou légaux pour lesquels l'EPA ne peut se dédire.

Toutefois, compte tenu des caractéristiques particulières de chacun de ces postes de dépenses, les évolutions constatées en 2014 témoignent de la poursuite du plan d'action visant à l'amélioration de la gestion de l'EPA Masse.

- Les montants inscrits **au chapitre 60** sont en baisse par rapport à 2013. Ce chapitre permet principalement de régler les dépenses en combustibles ou en énergie (eau, gaz, électricité). Ces dépenses sont obligatoires et leur volume est dépendant à la fois des conditions climatiques et des tarifs réglementés. Une surveillance accrue des comptes d'imputation permettant de récupérer ou non ces charges sur les provisions ou les régularisations versées aux locataires, et une gestion rigoureuse des remboursements de la quote-part de ces charges par la DGDDI (lorsque celle-ci partage des locaux avec l'EPA) permettent toutefois à l'EPA d'intervenir sur le poids que représentent ces montants au sein de son budget.
- Les montants inscrits **au chapitre 61** enregistrent également une baisse, notamment sur les comptes 613 et 614 (loyers et charges acquittés auprès des bailleurs). La sortie du dispositif de l'intermédiation en est l'explication. Toutefois, la tendance, déjà constatée, d'un ralentissement des effets de la sortie de ce dispositif est confirmée. Les statistiques relatives au nombre de logements intermédiés sont mentionnées page 15.
- **Le chapitre 62** enregistre une hausse de près de 11 % des dépenses. Cette hausse est due à l'augmentation des sommes forfaitaires versées aux mandataires réalisant des travaux pour le compte de l'EPA. Cette augmentation est à mettre en perspective avec un excellent niveau d'exécution des opérations de travaux programmées en 2014.
- **Le chapitre 68** enregistre, comme en 2013, une forte progression des dépenses (+16,19 %). Cette augmentation est le corollaire de la mise en place du plan d'action de l'EPA visant à la régularisation des dossiers de travaux inscrits au compte 23. Un montant de 7,4 millions d'euros de travaux portant sur 52 dossiers a été basculé du chapitre 23 « immobilisation en cours » au chapitre 21 « immobilisations corporelles ». Ce basculement a généré des dotations aux amortissements sur les dossiers de travaux nouvellement intégrés dans le logiciel de suivi des immobilisations et mécaniquement les dépenses pour ordre inscrites au chapitre 68 ont augmenté.
- Poursuite des dépenses en faveur des réservations de logements.

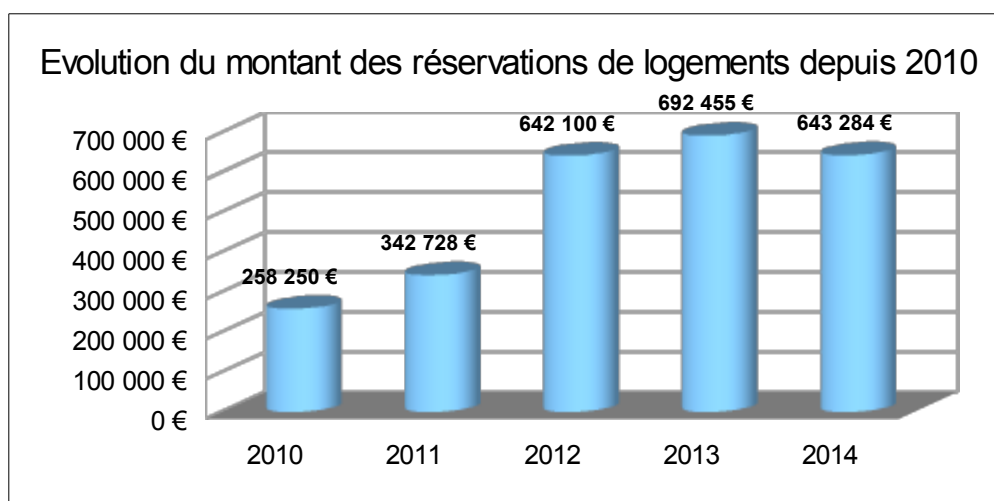
La consommation des crédits dédiés aux réservations de logements dans le secteur locatif (ligne de compte 6571) est à la baisse (-7,21 %). Ainsi, en 2014, une enveloppe d'1,2 millions d'euros avait été prévue afin de financer :

- les réservations de logements pour lesquelles l'EPA était déjà engagé soit 661 955 € (convention de réservations signées et poursuite de versement de tranche de financement) ;
- de nouveaux projets de réservation de logements.

Du fait de circonstances imputables aux partenaires immobiliers qui n'ont pu réunir les conditions d'engagement de la dépense sur l'année 2014, seule une partie des crédits ont été décaissés pour un montant total de 643 284 €. Ce montant représente cependant un effort significatif de 34 logements supplémentaires répartis sur Paris et la région parisienne et correspond à un ordre de grandeur similaire aux dépenses effectuées en la matière depuis 2012.

Evolution constatée des dépenses effectuées au compte 6571 de 2010 à 2014 :

	2010	2011	2012	2013	2014
Montant	258 250,00 €	342 728,00 €	642 100,00 €	692 455,00 €	643 284,00 €
Variation	-141 750,00 €	84 478,00 €	299 372,00 €	50 355,00 €	-49 171,00 €
%	-35,44%	-32,71%	87,35%	7,27%	-7,21%



- Une exécution de la programmation immobilière (PI) record en 2014.

En 2014, l'exécution de la PI a atteint un volume de décaissement record à hauteur de 6 798 183, 95 € soit une augmentation de 4,74 % par rapport à 2013 (6,4 M€). Ce volume de dépenses en études, travaux et entretien courant comprend la réalisation de travaux se rapportant à le PI 2014, à des PI antérieures ainsi qu'aux opérations pluriannuelles de plus grande envergure.

L'étude affinée par compte permet de mettre en avant une augmentation de près de 10 % des dépenses réalisées au titre du compte 615, soit 1 327 173,80 € en 2014 (contre 1 208 868,42 € en 2013). Cet accroissement traduit une accélération du rythme de concrétisation des travaux programmés et imputés sur un compte de fonctionnement.

2. ANALYSE GÉNÉRALE DES RECETTES DE L'EXERCICE 2014.

Les recettes globales enregistrent une augmentation de 8,12 %. Cette augmentation est le résultat de l'application du nouveau cadre budgétaire et comptable en matière de reprise sur amortissements (cf. Instruction DGFIP du 18 décembre 2012) et concerne donc essentiellement des recettes dites « pour ordre ».

Apurées des recettes « pour ordre », les recettes « réellement » encaissables poursuivent toutefois leur baisse de la manière suivante :

	2010	2011	2012	2013	2014
recettes d'exploitation réellement encaissables	18 869 723,31 €	17 832 911,24 €	14 817 788,60 €	12 640 008,20 €	12 265 198,58 €
Variation annuelle	-5,33%	-5,49%	-16,91%	-14,70%	-1,56%

- La modification de la répartition des postes de recettes de l'établissement.

	2010	2011	2012	2013	2014	Répartition 2014
70 : produits des activités	16 269 892,71 €	13 467 256,47 €	11 691 606,26 €	11 145 592,49 €	11 289 819,89 €	80,98%
74 : subvention d'exploitation	619 614,00 €	1 081 102,00 €	1 004 000,00 €	1 003 444,48 €	500 000,00 €	3,59%
75 : autres produits de gestion courante	455 319,46 €	512 358,47 €	433 395,89 €	395 681,38 €	385 763,32 €	2,77%
76 : produits financiers	51 465,06 €	1 265 801,57 €	244 875,41 €	29 942,37 €	0,00 €	0,00%
77 : produits exceptionnels	1 449 037,96 €	1 488 067,02 €	1 433 962,04 €	40 013,00 €	40 513,00 €	0,29%
78 : reprises sur amortissements et provisions	114 297,86 €	183 551,08 €	128 154,88 €	254 745,80 €	1 676 668,29 €	12,03%
79 : transfert de charges	24 394,12 €	18 325,71 €	9 949,00 €	25 334,48 €	49 102,37 €	0,35%
TOTAL	18 984 021,17 €	18 016 462,32 €	14 945 943,48 €	12 894 754,00 €	13 941 866,87 €	100,00%

La répartition des volumes de recettes par chapitre a été modifiée en 2014 par rapport à 2013. Cette nouvelle répartition montre les enjeux auxquels l'EPA a du faire face en 2014 :

- **Une réduction des sources de financements externes de l'EPA** qui ne représentent plus que 7 % en 2014 (contre près de 11 % en 2013). En effet, la subvention de fonctionnement en provenance de la DGDDI a été renouvelée à hauteur de 500 000 € (chapitre 74). Par ailleurs, l'EPA n'a pas obtenu de réponse à sa demande de dérogation à l'interdiction de placements (chapitre 76) et aucun versement issu du « compte d'affectation spéciale » CAS n'a été inscrit en 2014.
- **Une augmentation significative des recettes dites « pour ordre » :**
 - **au chapitre 78.** Conformément à l'instruction de la DGFIP du 18 décembre 2012 relative « aux modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif des établissements (EPN) », un nouveau compte (7813) a été créé. Ce compte enregistre pour la première fois un montant de 1 602 315 €².
 - **au chapitre 70.** Il s'agit d'une augmentation du montant des recettes pour ordre créées lors de la période d'inventaire sur le compte 7031 « récupérations sur charges locatives ». Plus de 130 000 € de titres pour ordre a ainsi été émis en 2014.

² Le solde du chapitre 78 étant constitué des créances clients pour les douaniers et les tiers.

Compte tenu de la nouvelle répartition des recettes, le produit des activités ne représente plus que 80,40 % des recettes totales de l'EPA contre 86,44 % en 2013, en raison du poids du chapitre 78.

- La fiabilité des prévisions budgétaires en matière de recettes.

La fiabilité des prévisions budgétaires mérite d'être soulignée avec un taux de réalisation de 102,79 % des recettes du chapitre 70 par rapport aux prévisions ajustées.

Cette fiabilité est d'autant plus importante et précieuse pour l'équilibre budgétaire de l'établissement puisque l'EPA, pour financer sa politique de travaux, doit prioritairement s'appuyer sur les ressources internes (loyers, charges...) plutôt que sur les ressources externes qui diminuent d'année en année.

- Les placements.

En attente d'une décision, de la part du ministre de tutelle, de renouvellement de l'autorisation d'effectuer des placements à la Banque de France ou dans un établissement de crédit, les fonds placés ont été transférés sur le compte courant de l'établissement au Trésor. En conséquence, l'EPA n'a enregistré aucune ressource sur ce chapitre en 2014.

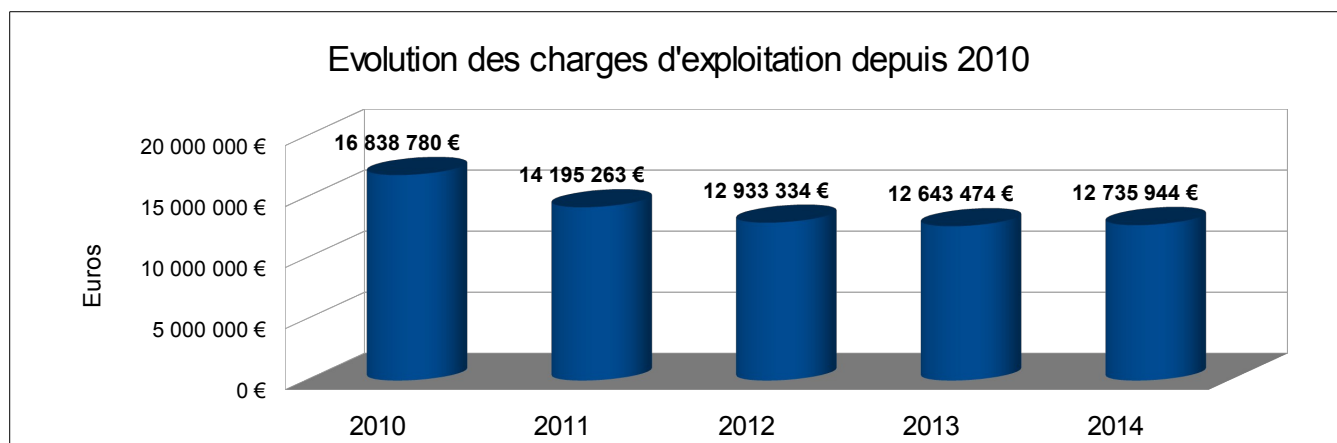
ANNEXE 1 : COMPTE DE RÉSULTAT – ANALYSE PAR COMPTE

1. Budget voté - Dépenses exécutées

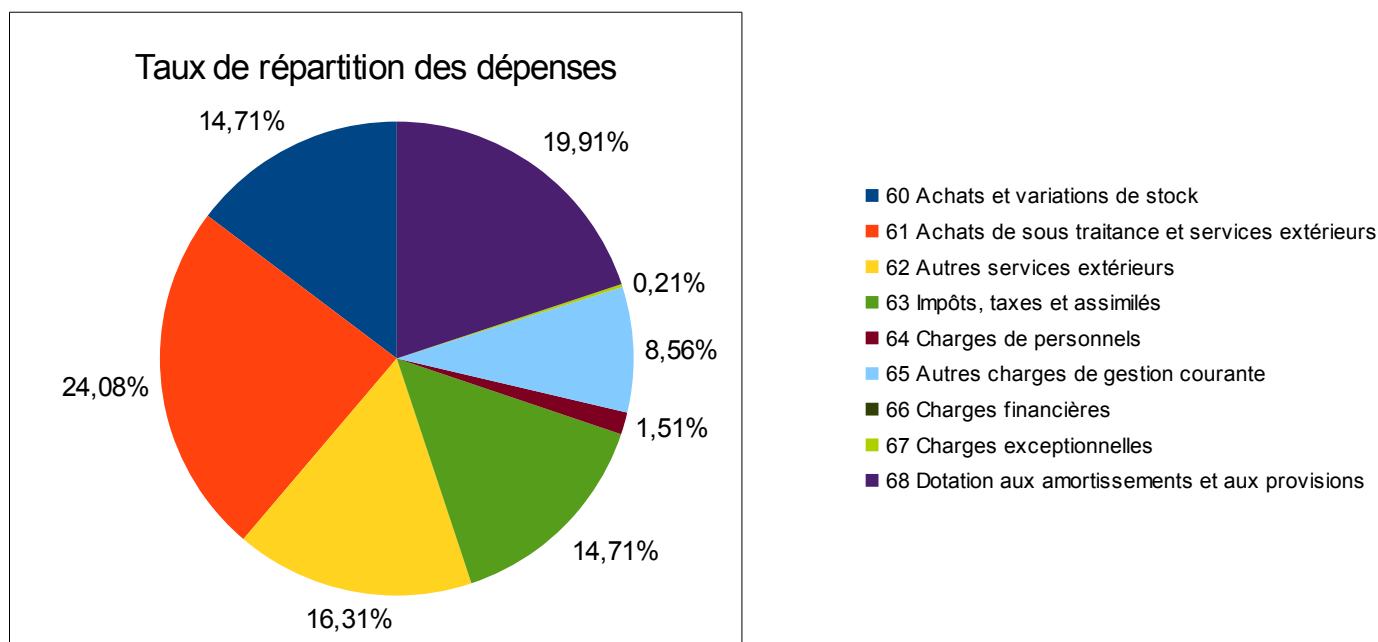
Les dépenses de fonctionnement de l'EPA s'élèvent, en 2014, à 12, 735 M€ contre 12, 643 M€ en 2013 et 12,933 M€ en 2012.

Cette évolution confirme la stabilisation du volume des dépenses d'une année sur l'autre. En effet, les évolutions constatées à la baisse ou à la hausse des dépenses restent marginales. Ainsi, on enregistre une hausse de 0, 73 % en 2014, et une baisse de 2,24 % en 2013.

- Le graphique ci-dessous indique l'évolution des charges d'exploitation en euros depuis 2010 :



- Le graphique ci-dessous illustre les taux de répartition des charges de fonctionnement par chapitre en 2014 :



Chapitre 60 - Achats et variations de stocks

Budget modifié 2014 : 2,188 M€
Dépense effective 2014 : 1, 873 M€ (2,06 M€ en 2013)
Taux de consommation 2014 : 85,59 %

Le chapitre 60 regroupe 14,71 % **des dépenses de l'EPA** et retrace essentiellement les dépenses d'énergie (combustibles, gaz, électricité, fournitures.) et d'eau des cités domaniales de l'établissement public. On enregistre une diminution des dépenses nettes sur ce compte entre 2013 (2 066 219, 72 €) et 2014 (1 873 002 €).

L'évolution de ce poste de dépenses est difficile à anticiper dans les prévisions budgétaires, comme en témoignent chaque année les ajustements opérés lors des budgets rectificatifs et le taux d'exécution de la dépense qui avoisine les 85 %. En effet, s'il est possible d'appréhender les taux d'augmentation des matières premières qui sont annoncés dès le second semestre et de les prendre en compte, il est toujours difficile d'évaluer le volume de consommation de ces matières qui reste tributaire des conditions climatiques de l'année, du taux d'occupation des logements et du comportement des locataires.

L'essentiel des dépenses au compte 60 sont récupérables auprès des locataires dans le cadre des régularisations de charges locatives. Grâce à la nomenclature actuelle des comptes, il est possible de déterminer le montant de ces dépenses récupérables du compte 60, qui s'élève à plus de 1 700 000 €. On notera que ce volume de recette est cette année inférieure à celui des trois exercices précédents.

- Détail du compte 60 (charges récupérables et charges non récupérables) :

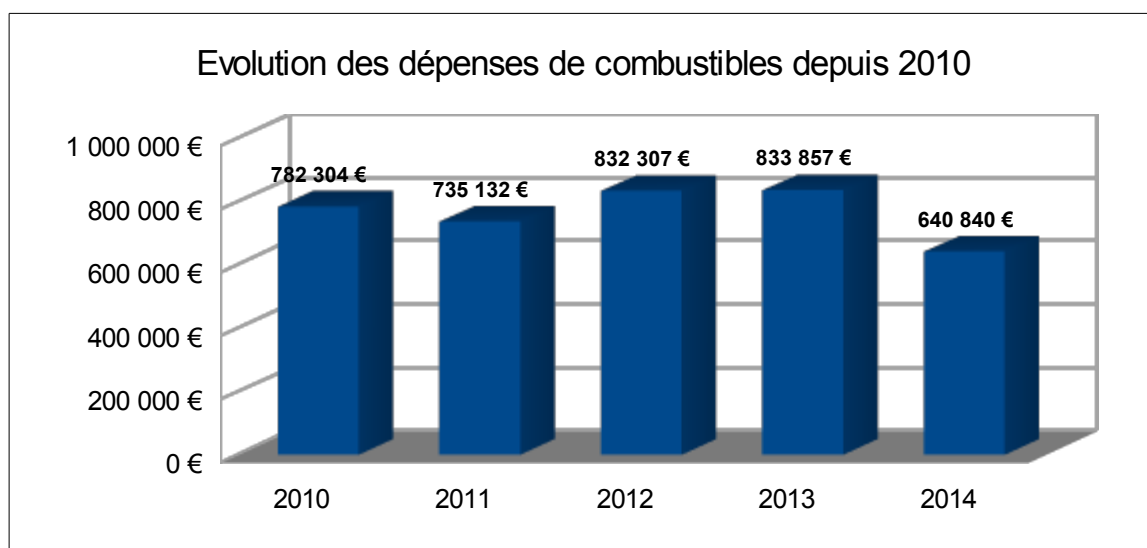
Compte	Nature de la dépense	Dépenses nettes 2013	Dépenses nettes 2014	Variation du poste de dépenses 2013/2014	Rappel du poste	Dépenses récupérables sur le poste	% charges récupérables/ charges par poste
602212	Combustibles part récupérables	833 857,32 €	552 673,39 €	-281 183,93 €	Combustible	552 673,39 €	86,24%
603221	Combustibles (stock)	-25 196,21 €	88 166,46 €	113 362,67 €			
6051	Achats de matériels (non récupérable)	25 785,51 €	19 940,55 €	-5 844,96 €	Achat matériel	839,52 €	4,04%
6052	Achats de matériels (récupérable)	1 889,17 €	839,52 €	-1 049,65 €			
60611	Electricité non récupérable	17 363,66 €	31 233,45 €	13 869,79 €	Electricité	170 094,85 €	84,49%
606112	Electricité récupérable	167 403,92 €	170 094,85 €	2 690,93 €			
606121	Carburants et lubrifiants non récupérable	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Carburant	0,00 €	
606122	Carburants et lubrifiants récupérable	155,70 €	0,00 €	-155,70 €			
606131	Gaz non récupérable	60 503,00 €	6 381,96 €	-54 121,04 €	Gaz	518 790,46 €	98,78%
606132	Gaz récupérable	549 352,09 €	518 790,46 €	-30 561,63 €			
606142	Chaleur récupérable	74 044,58 €	70 758,39 €	-3 286,19 €	Chaleur	70 758,39 €	100,00%
606171	Eau non récupérable	1 057,18 €	2 139,02 €	1 081,84 €			
606172	Eau récupérable	331 830,75 €	393 787,38 €	61 956,63 €	Eau	393 787,38 €	99,46%
60631	Fourniture d'entretien et petit équipement non récupérable	8 215,47 €	9 493,62 €	1 278,15 €	Fourniture entretien	929,26 €	8,92%
60632	Fourniture d'entretien et petit équipement récupérable	3 031,60 €	929,26 €	-2 102,34 €			
6064	Fourniture administrative	7 444,61 €	822,00 €	-6 622,61 €	Fourniture administrative	0	0,00%
6065	Linge, vêtements de travail	276,94 €	652,46 €	375,52 €	Linge, vêtements de travail	0	0,00%
60681	Autres matière et fourniture non récupérable	5 176,54 €	777,24 €	-4 399,30 €	Autres matière et fourniture	5 522,49 €	87,66%
60682	Autres matière et fourniture récupérable	4 027,89 €	5 522,49 €	1 494,60 €			
Total compte 60		2 066 219,72 €	1 873 002,50 €	-193 217,22 €		1 713 395,74 €	91,48%

Focus sur le taux de récupération de ces charges sur les locataires :

Charges récupérables 2014	1,713 M€	91,48 % du total des charges
Charges récupérables 2013	1,965 M€	94,14 % du total des charges
Charges récupérables 2012	2,023 M€	96,93 % du total des charges
Charges récupérables 2011	1,852 M€	98,21 % du total des charges
Évolution 2014 / 2013	- 12, 83 %	

Focus sur les dépenses de combustibles :

Le graphique suivant illustre l'évolution irrégulière des dépenses en combustible : après une hausse progressive du coût des approvisionnements en fioul et en gaz entre 2010 et 2013, l'année 2014 enregistre une baisse importante des dépenses de combustibles et de gaz, due essentiellement à la douceur de l'hiver (-23,15 % entre 2013 et 2014). Cette tendance se traduira, avec un décalage dans le temps, sur le volume des recettes récupérables qui s'en trouvera minoré.



Deux remarques accompagnent cette analyse :

- Depuis 2009, l'EPA est entièrement propriétaire du fioul stocké dans ses différentes unités régionales.
- Depuis le 1^{er} janvier 2009, l'EPA achète la totalité du fioul et refacture en fin d'année³ à la DGDDI sa consommation comme pour tout « locataire » de la Masse des douanes.
- Les crédits du compte 60 comprennent des crédits « pour ordre », c'est-à-dire non décaissables, d'un montant de 421 589 euros, destinés à l'enregistrement d'opérations d'inventaire (crédits pour l'enregistrement de l'opération d'annulation de la valeur du stock de fioul inscrite en bilan d'entrée).

Chaque année, cette valeur du fioul est enregistrée :

- ✓ par émission de mandats « pour ordre⁴ » de la valeur des stocks de début d'année ;

³ ou bien de manière plus périodique le cas échéant : chaque mois, trimestre, par émission d'avis de somme à payer (facture EPA Masse) émis au nom de l'administration.

⁴C'est-à-dire sans paiement effectif d'un fournisseur

- ✓ puis par émission d'ordres de reversement (ORV) pour le montant de la valorisation résiduelle des stocks de fioul au 31 décembre. Cette valeur ne peut être estimée avec précision, ni lors de l'élaboration du budget primitif, ni au cours des ajustements en cours d'année (BR).

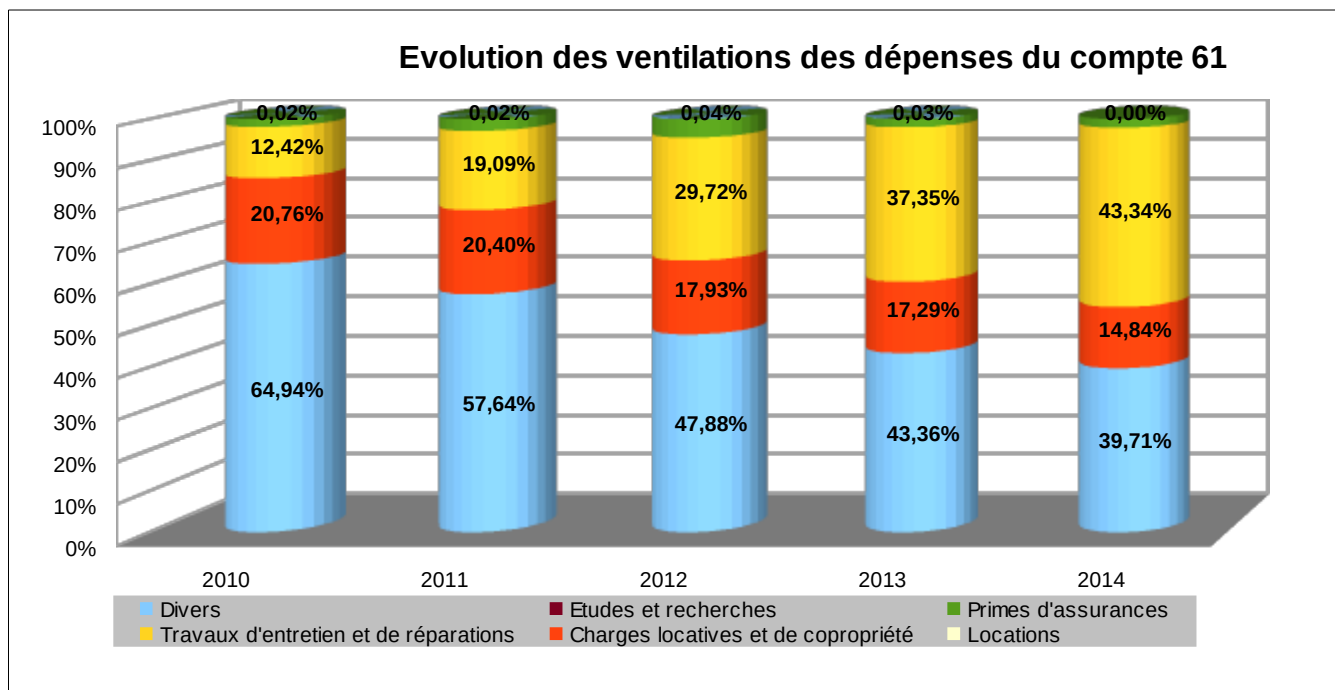
Chapitre 61 - Services extérieurs

Budget modifié 2014 : 3,81 M€
 Dépense effective 2014 : 3,06 M€ (3,23 M€ en 2013)
 Taux de consommation 2014 : 80,38 % (83,70 % en 2013)

Premier poste de dépenses de l'EPA, ce chapitre retrace des types de dépenses variées et non homogènes.

Ainsi, le chapitre 61 regroupe **24,08 % des dépenses de l'EPA** et concerne essentiellement :

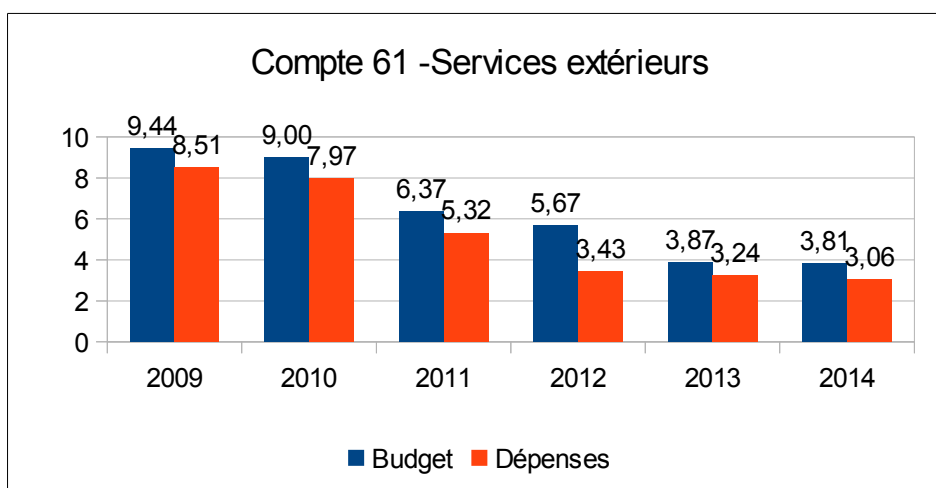
- ✓ **le paiement des loyers** (compte 6132) et des charges (compte 614) relatifs aux logements pris à bail ou réservés auprès d'organismes spécialisés (société SNI par exemple) et pour lesquels l'EPA demeure un intermédiaire financier avec les locataires ;
- ✓ **l'entretien courant et le mandatement des travaux de la programmation immobilière** qui demeurent, *in fine*, non amortissables ; ces dépenses imputent les comptes 615x ;
- ✓ **le paiement des assurances** pour les logements de célibataires et celles contractées pour les assurances au niveau national (« dommages aux biens » et « responsabilité civile ») auprès du cabinet Iglesias (crédits regroupés au compte 616x).



Les dépenses inscrites au chapitre 61 s'élèvent à 3, 064 M€ (contre 3,23 M€ en 2013), soit une diminution de 5, 36 % par rapport à 2013.

Pour la première fois, les dépenses d'entretien courant et de PI inscrites sur les comptes 615x sont le premier poste de dépense au chapitre 61. Elles représentent 43,34 % du montant total de ce chapitre et devancent les dépenses de loyers et de charges versées aux bailleurs qui ne représentent plus que 39,71 % des dépenses (contre 43,36 % en 2013) du chapitre 61.

Cette tendance intéressante résulte concomitamment de la réduction du nombre de logements intermédiés en 2014 et du maintien d'un niveau d'effort conséquent sur l'entretien et la rénovation du patrimoine, dans un contexte de resserrement des recettes et du format de la programmation immobilière. Ainsi, l'EPA concentre ses moyens de fonctionnement sur l'entretien du patrimoine immobilier.



1) Les dépenses de loyers (compte 613) et de charges (compte 614) pour lesquels l'EPA demeure l'intermédiaire entre les locataires Masse et les bailleurs sociaux (exemple société SNI pour les logements péréqués) connaissent une diminution respective de 13,35 % (compte 613) et 18,81 % (compte 614).

Comptes	Nature de la dépense	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	% de ventilations de dépenses
613x	Locations	5 178 259 €	3 065 989 €	1 641 481 €	1 403 466 €	1 216 138 €	-13,35%	39,71%
614	Charges locatives et de copropriété	1 655 315 €	1 085 452 €	614 735 €	559 734 €	454 430 €	-18,81%	14,84%
615x	Travaux d'entretien et de réparations	990 325 €	1 015 613 €	1 018 931 €	1 208 868 €	1 327 174 €	9,79%	43,34%
616x	Primes d'assurances	147 907 €	151 589 €	152 070 €	63 422 €	64 434 €	1,60%	2,10%
617	Etudes et recherches		0 €		0 €	0 €	0,00%	0,00%
618	Divers	1 523 €	936 €	1 344 €	996 €	0 €	-100,00%	0,00%
TOTAL		7 973 328 €	5 319 579 €	3 428 560 €	3 238 499 €	3 062 176 €		100,00%

Cette baisse des loyers et des charges facturés à l'EPA s'explique, par la poursuite de la sortie de l'intermédiation entre l'EPA et les bailleurs sociaux.

Depuis le 1^{er} juillet 2011, pour chaque logement sorti de l'intermédiation, l'EPA ne joue plus le rôle d'intermédiaire financier entre le locataire et le bailleur ; le premier réglant désormais directement son loyer et ses provisions pour charges au second.

Bilan des logements locatifs qui demeurent intermédiés au 31 décembre 2014 :

- ✓ **les chambres de célibataires**, situées dans les cités SNI. Elles sont au nombre de **39** ;
- ✓ **les logements locatifs** appartenant aux bailleurs avec qui les négociations sur la fin de l'intermédiation n'ont pas encore abouti. Ils sont au nombre de **43** ;
- ✓ **les logements péréqués**. Il s'agit de logements pour lesquels le loyer facturé par l'EPA au locataire est inférieur au loyer facturé par le bailleur. Ils sont au nombre de **125**.

Ainsi, au 31 décembre 2014, 168 logements et 39 chambres de célibataire relèvent encore de l'intermédiation. Ces chiffres étaient respectivement de 190 et de 39 au 31 décembre 2013 et de 243 et de 40 au 31 décembre 2012.

Le différentiel de loyer, supporté par l'EPA, représente un coût total de 180 000 € en 2014, soit un coût moyen par logement péréqué de 120 € par mois en 2014 (soit 1 440 € par an).

Lors de la sortie du locataire actuel, le logement ne fera plus l'objet de péréquation et sortira du dispositif.

2) Les crédits du compte 615 :

Le montant des crédits mandatés sur les comptes 615x s'élève à 1 327 173,80 € en 2014, soit une hausse de 9,79 % par rapport à 2013 (1 208 868 €).

Ces crédits constituent le premier poste de dépenses au chapitre 61 et sont utilisés :

- ✓ soit pour des travaux d'entretien courant ;
- ✓ soit pour les travaux de programmation immobilière non amortissables.

La lecture des engagements « entretien courant » des services régionaux aux comptes 615x indique que ces derniers ont mandaté, en 2014, un montant total de 544 682,55⁵ € (contre 565 680 € en 2013).

Utilisation de l'entretien courant

Code de l'unité régionale	Libellé	Nombre logement	Crédits ouverts en 2014		Total	Crédits dépensés	Taux d'exécution
			Entretien courant 240€/logement	Détecteur de fumée			
R03	Bayonne	93	22 320,00 €	5 078,17 €	27 398,17 €	23 909,27 €	87,27%
R05	Bourgogne	90	21 600,00 €	2 677,95 €	24 277,95 €	23 242,73 €	95,74%
R10	Corse	102	24 480,00 €	3 141,60 €	27 621,60 €	12 104,92 €	43,82%
R13	Ile de France	100	24 000,00 €	5 527,00 €	29 527,00 €	49 653,69 €	168,16%
R15	Léman	164	39 360,00 €	4 806,89 €	44 166,89 €	32 430,77 €	73,43%
R16	Lille	246	59 040,00 €	8 099,30 €	67 139,30 €	46 994,69 €	70,00%
R17	Lyon	116	27 840,00 €	6 863,97 €	34 703,97 €	27 544,34 €	79,37%
R18	Marseille	519	124 560,00 €	27 178,80 €	151 738,80 €	146 705,05 €	96,68%
R19	Metz	295	70 800,00 €	7 576,80 €	78 376,80 €	73 471,37 €	93,74%
R21	Montpellier	183	43 920,00 €	9 571,76 €	53 491,76 €	50 212,77 €	93,87%
R25	Pays de la Loire	83	19 920,00 €	3 069,00 €	22 989,00 €	40 146,76 €	174,63%
R29	La Rochelle	43	10 320,00 €	1 095,75 €	11 415,75 €	11 039,90 €	96,71%
R31	Rouen	185	44 400,00 €	9 193,53 €	53 593,53 €	53 729,88 €	100,25%
R34	Martinique	20	4 800,00 €	1 778,58 €	6 578,58 €	0,00 €	0,00%
R35	Guadeloupe	41	9 840,00 €	1 803,24 €	11 643,24 €	24 904,87 €	213,90%
R36	Guyane	76	18 240,00 €	2 992,60 €	21 232,60 €	29 046,48 €	136,80%
		2356	565 440,00 €	100 454,94 €	665 894,94 €	645 137,49 €	96,88%

Pour mémoire : l'enveloppe forfaitaire d'entretien courant attribuée, chaque début d'année, aux services régionaux est calculée sur la base d'un montant forfaitaire de 240 € par logement. En 2014, une enveloppe spécifique complémentaire a été attribuée afin de permettre aux services régionaux de faire face aux dépenses d'achat et d'installation des détecteurs de fumées. Cette enveloppe a été fixée en fonction des devis établis pour chaque unité régionale.

Comme chaque année, des dépassements de la dotation attribuée à certains services a pu être observée. Ces dépassements peuvent être rangés dans trois cas de figure :

- le SR doit faire face à une dépense de nature « accidentelle », par exemple générée par une grosse panne ou une intervention qui ne pouvait être programmée et reprise lors de l'élaboration de le PI (ex : dépense supplémentaire liée à l'entretien des VMC autorisée par le service central pour le

⁵ Cette somme correspond à la différence entre les crédits dépenses par SR et le montant des sommes alloués pour l'achat des détecteurs de fumées (645 137,49 – 100 454,94 € = 544 682, 55 €).

service régional du Pays de la Loire et réparation de l'électricité des cages d'escalier autorisée par le service central au service régional de Guyane) ;

- le SR est autorisé par le service central à dépasser le montant de son enveloppe d'entretien courant afin de faire face à des dépenses programmées en PI mais basculées en cours d'année en entretien courant du fait de leur faible montant (ex : cas de la Guadeloupe en 2014).
- le SR a des difficultés à programmer l'utilisation de sa dotation sur l'année et, suite à un engagement trop rapide en début d'exercice, se retrouve sans crédit en fin d'année pour faire face à des dépenses nécessaires.

Le dernier cas de figure devra être limité en 2015 car il pénalise les services régionaux qui parviennent à gérer le niveau de leur enveloppe tout au long de l'année. En effet, les crédits non utilisés en fin d'année par ses derniers sont utilisés pour pallier à l'augmentation des dépenses de certains services régionaux.

Le solde des dépenses du compte 615 est constitué des crédits utilisés pour le financement des opérations prévues à la programmation immobilière. Un montant de 661 278,86 € a été dépensé à ce titre en 2014 (PI antérieures et PI 2014).

Focus sur le coût moyen d'entretien d'un logement en 2014 par service régional :

Si l'on rapproche les dépenses d'entretien courant réalisées en 2014 par service régional (voir tableau ci-dessus), des dépenses d'entretien de la cité réalisée par le biais d'un contrat signé avec une entreprise (ex : contrat d'entretien des espaces verts, contrat d'entretien de la robinetterie...) on constate que le coût moyen d'entretien d'un logement s'élève en 2014 à 661,44 €.

Code de l'unité régionale	Libellé	Crédits ouverts en 2014				Nombre de logement par SR	Coût moyen par logement en 2014
		Contrats P1,P2	Contrats P3	Dépensé sur entretien courant + détecteur de fumée	Total		
R03	Bayonne	33 734,65 €	985,86 €	23 909,27 €	58 629,78 €	93	630,43 €
R05	Bourgogne	12 455,07 €	0,00 €	23 242,73 €	35 697,80 €	90	396,64 €
R10	Corse	35 330,49 €	0,00 €	12 104,92 €	47 435,41 €	102	465,05 €
R13	Ile de France	32 842,41 €	6 558,44 €	49 653,69 €	89 054,54 €	100	890,55 €
R15	Léman	91 991,31 €	9 492,12 €	32 430,77 €	133 914,20 €	164	816,55 €
R16	Lille	119 072,00 €	11 090,38 €	46 994,69 €	177 157,07 €	246	720,15 €
R17	Lyon	30 421,30 €	0,00 €	27 544,34 €	57 965,64 €	116	499,70 €
R18	Marseille	113 780,91 €	5 269,41 €	146 705,05 €	265 755,37 €	519	512,05 €
R19	Metz	89 820,99 €	8 212,25 €	73 471,37 €	171 504,61 €	295	581,37 €
R21	Montpellier	49 784,41 €	12 318,91 €	50 212,77 €	112 316,09 €	183	613,75 €
R25	Pays de la Loire	28 576,80 €	587,41 €	40 146,76 €	69 310,97 €	83	835,07 €
R29	La Rochelle	0,00 €	11 678,24 €	11 039,90 €	22 718,14 €	43	528,33 €
R31	Rouen	153 183,50 €	7 124,62 €	53 729,88 €	214 038,00 €	185	1 156,96 €
R34	Martinique	5 802,24 €	0,00 €	0,00 €	5 802,24 €	20	290,11 €
R35	Guadeloupe	27 880,69 €	0,00 €	24 904,87 €	52 785,56 €	41	1 287,45 €
R36	Guyane	15 210,00 €	0,00 €	29 046,48 €	44 256,48 €	76	582,32 €
		839 886,77 €	73 317,64 €	645 137,49 €	1 558 341,90 €	2356	661,44 €

À noter sur ces chiffres :

- Le service régional de Lille est engagé, chaque année, à hauteur de 241 904 € de contrat P1/P2. Une partie de ces engagements concerne de l'approvisionnement en combustible (122 832 €) et n'est donc pas repris dans ce tableau.
- Le service régional de la Guadeloupe a, en 2014, un coup d'entretien de logement moyen important en raison du dépassement autorisé de son enveloppe d'entretien courant.

3) Le poste " primes d'assurances " (compte 616) a enregistré notamment le paiement de la prime d'assurance relative à la couverture « dommages aux biens » du parc de l'EPA pour un montant global de 64 622, 74 € (contre 65 601, 93 € en 2013 et 136 025 € en 2012). L'EPA bénéficie encore en 2014, de primes d'assurance avantageuses due à la passation du nouveau marché en 2013 à la suite à l'intervention du cabinet d'audit en assurance.

Cette dépense est à rapprocher des 1 201,41 € qui sont versés annuellement au cabinet « Audit assurances » afin que celui-ci apporte son soutien juridique à l'établissement dans le cadre des dossiers de sinistres que l'EPA doit gérer au quotidien (cette dépense est réalisée au compte 62268).

Chapitre 62 - Autres services extérieurs

Budget modifié 2014 : 2,53 M€

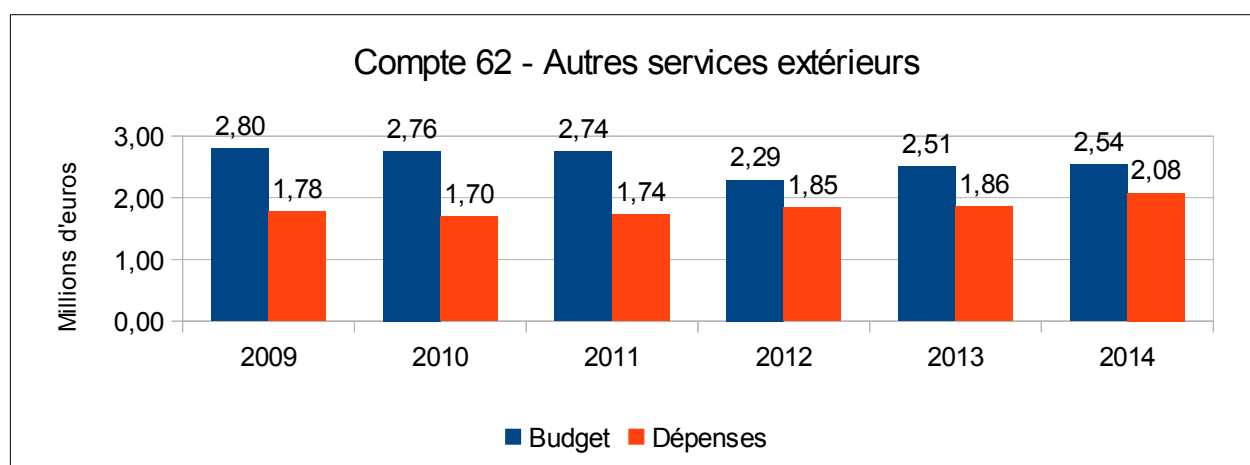
Dépense effective 2014 : 2,076 M€ (1,86 M€ en 2013)

Taux de consommation 2014 : 81,85 % (74,31 % en 2013)

Troisième poste de dépenses de l'EPA, les montants enregistrés sur ce compte recouvrent des prestations qui imputent, pour l'essentiel, les trois lignes de comptes suivantes :

- ✓ **comptes 622x** : rémunération fixe / forfaitaire / variable⁶ sur travaux réalisés des sociétés d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dépenses liées aux opérations de travaux non amortissables [études diverses, honoraires et maîtrise d'œuvre, contrôle technique, diagnostics amiante, analyses d'échantillons, etc ...], dépenses d'architecte, maintenance et adaptation évolutive des applications Gestion Locative et [SIREP@Net](#), rémunération de la CIAPS (assistance à la passation du marché des assurances), maintenance de CIEL Paye, etc. ;
- ✓ **compte 6227** : les dépenses d'actes et de contentieux liées au recouvrement forcé des impayés réclamés aux locataires de la Masse ;
- ✓ **comptes 628x** pour le mandatement des dépenses de contrats d'entretien divers [contrats P1, P2, de nettoyage des parties communes, d'entretien des espaces verts, etc ...].

Globalement, les dépenses du chapitre 62 enregistrent une légère hausse de 11,61 % par rapport à 2013.



⁶Depuis, le 1^{er} janvier 2013, les six sociétés sont DOMIAL (SESA), SEMCODA, SOGIMA, Marc LOZE, SOREC et VAD. Les rémunérations fixes ou forfaitaires des sociétés d'assistance à maîtrise d'ouvrage sont prévues dans les conventions, renouvelés fin 2012 et pleinement rentrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013. les rémunérations fixes sont versées indépendamment des travaux de marchés à mener.

1) Les rémunérations des sociétés participant à l'accomplissement des travaux de PI :

Dans le cadre de la PI, le service central ou les services régionaux peuvent faire appel à diverses sociétés, ce qui donne lieu à deux types de dépenses :

- la rémunération fixe ou variable des mandataires : en 2014, un montant de 805 319, 30 € a été payé.
- la rémunération de société d'audit, d'études ou de diagnostic : en 2014, un montant de 133 874 € a servi au paiement de ces factures.

Le tableau ci-après illustre, pour l'année 2014, l'utilisation des crédits prévus au titre de la PI sur les comptes 622x par service régional et par type de dépenses.

Unité régionale	Type	Nom et raison sociale	Montant rémunération fixe ou variable	Montant facture
Bayonne	Rémunération mandataire	Marc Loze	90 495,04 €	0,00 €
Bourgogne	Rémunération mandataire	SEMCODA	31 008,48 €	0,00 €
Ile de France	Audit/chauffage	SERMET	0,00 €	2 880,00 €
Le Léman	Rémunération mandataire	SEMCODA	88 574,85 €	0,00 €
Lille	Rémunération mandataire	SOREC	103 877,64 €	0,00 €
	Frais reconduction marché chauffage	BTC bâtiment	0,00 €	4 983,68 €
Lyon	Rémunération mandataire	SEMCODA	23 083,79 €	0,00 €
Marseille	Intervention système de contrôle accès cité	ARCOR énergie	0,00 €	286,00 €
	Audit structure humidité	VAD	0,00 €	51 000,00 €
Metz	Rémunération mandataire	SESA	26 452,25 €	0,00 €
	diagnostic amiante	DIAG 57	0,00 €	612,00 €
Montpellier	Rémunération mandataire	SOGIMA	141 796,69 €	0,00 €
Pays de la Loire	Etude de gros œuvre	DEKRA et SERVA	0,00 €	4 128,00 €
Rouen	Appel de fond de charges	Côte d'Emeraude	375,00 €	0,00 €
	diagnostic amiante	Geo diagnostic	0,00 €	1 280,00 €
	Rémunération mandataire	ED diagnostic	0,00 €	2 709,00 €
Martinique	Test et diagnostic amiante	SOCOTEC	0,00 €	9 927,75 €
	Permis construire	AG Architecture	0,00 €	813,75 €
	Etude géotechnique	Ginger EOLE	0,00 €	2 376,15 €
Guadeloupe	diagnostic baimbridge	TECSOL Antilles	0,00 €	10 828,30 €
	Etude énergétique	Bureau d'étude Hauss	0,00 €	35 045,50 €
	Etude sismique	Goeter international	0,00 €	1 680,00 €
	Etude sismique	Antilles Geotechnique	0,00 €	3 200,75 €
Guyane	Vérification installation électrique	Apave sudeurope	0,00 €	2 124,00 €
Service Centrale	Rémunération mandataire	SEMCODA	43 975,70 €	0,00 €
	Rémunération mandataire	VAD	255 679,86 €	0,00 €
TOTAL par type de dépense			805 319,30 €	133 874,88 €
TOTAL dépense PI			939 194,18 €	

À noter :

- La rémunération fixe des mandataires ne représente qu'un quart des dépenses mandatées au titre de leur rémunération. En 2014, 176 487 € ont été acquittés à ce titre (pour 805 319,30 € de rémunération totale). Ce poste de dépenses constitue un montant de frais fixes pour l'établissement dans la mesure où ces rémunérations doivent être versées quelle que soit l'ampleur des opérations de PI notifiées aux sociétés d'assistance à maîtrise d'ouvrage partenaires de l'EPA pour les marchés de travaux.
- Les dépenses de rémunération des mandataires sont rattachées au budget du service central lorsqu'un mandataire intervient sur plusieurs services régionaux mais dont la rémunération est versée en un appel de fonds unique (ex : la société VAD qui intervient sur les SR de Méditerranée et de Corse et la société SEMCODA qui met en œuvre les opérations de PI sur le SR de Bourgogne et sur celui de Lyon).

En 2014, un montant de 36 823,20 € de frais de déménagement, inscrit au compte 6255, doit être rattaché au marché de rénovation de la cité de la Rochelle. En effet, pour effectuer une rotation des locataires au fil de l'avancée des travaux, ceux-ci ont été provisoirement déménagés au sein d'appartements vacants. Un

lot spécifique « déménagement » a été intégré au marché global et la société DEMECO s'est vue attribuer cette prestation.

2) Les dépenses liées à la maintenance ou au développement de logiciel informatique :

En 2014, trois sociétés ont fait l'objet de mandats relatifs à la maintenance, au développement ou à la formation des pro-logiciels informatiques utilisés par l'EPA :

- GFI pour les logiciels suivants : SIREPA (pro-logiciel de comptabilité), Immos.net (outils de gestion des immobilisations), Business Objet dédié (logiciels de requêtage sur la base de données de SIREPA) ;
- CIEL pour le logiciel de gestion des fiches de paye des agents contractuels de l'EPA Masse ;
- MC2I pour l'assistance dans le cadre du projet de SI-EPA.

	Maintenance	Développement	Formation	Total
GFI	42 990,36 €	7 136,80 €	7 192,00 €	57 319,16 €
CIEL	1 359,84 €	0,00 €	1 242,45 €	2 602,29 €
MC2I	0,00 €	43 632,00 €	0,00 €	43 632,00 €
				103 553,45 €

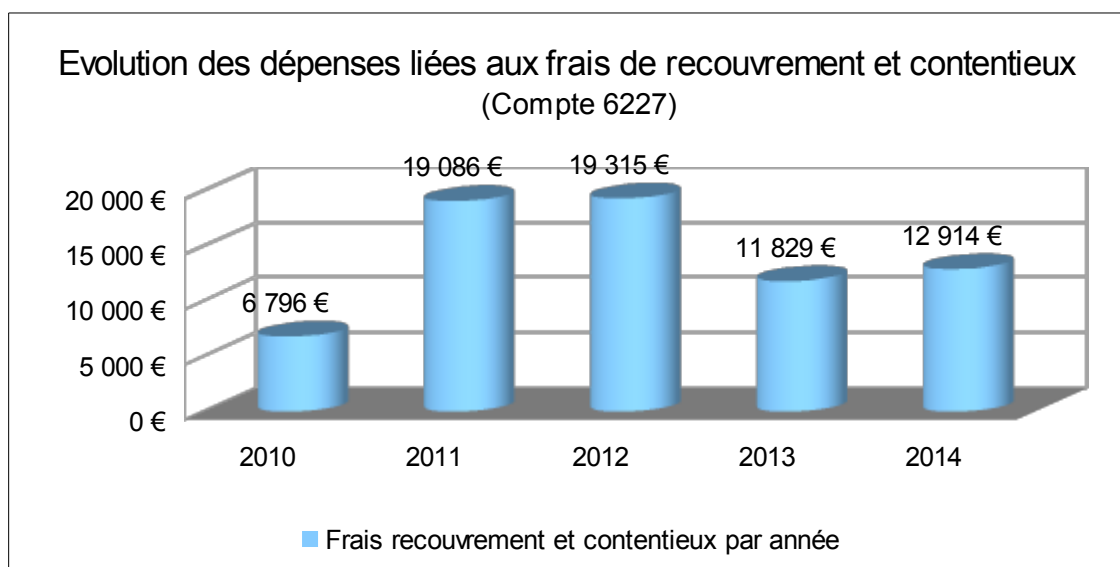
Pour information, le paiement de six journées de formation aux pro-logiciels de GFI est intervenu en 2014 et se répartit de la façon suivante :

- Quatre journées de formation ont été dispensées, en 2014, aux agents de l'agence comptable. Ces formations ont eu pour thématique : le paramétrage de SIREPA, l'utilisation du module de recouvrement forcé, le paramétrage à l'édition du compte financier.
- Deux journées de formation ont été dispensées en 2013, aux agents de l'agence comptable et aux agents du service central sur Immos.net et SIREPA.

3) Les dépenses liées au suivi du contentieux :

Par essence, la croissance des dépenses de recouvrement et de contentieux est irrégulière. En 2014, ces frais s'élèvent à 12 913,52 € (11 829,24 € en 2013). Les poursuites judiciaires engagées pour deux dossiers contentieux ont consommé la moitié des crédits mandatés sur ce compte :

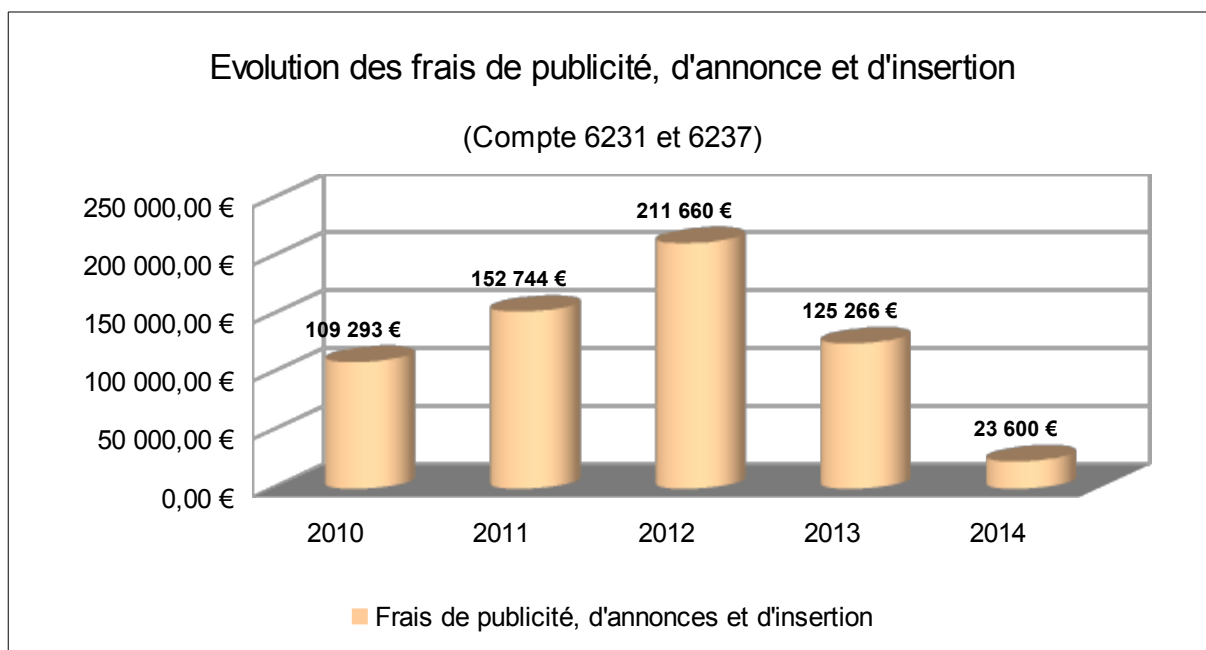
- le dossier de Monsieur ZAPATA, ancien locataire du service régional d'Île-de-France ;
- le dossier de Monsieur CILLA, ancien locataire du service régional de la Martinique.



4) Les dépenses de publicité :

Les montants annuels alloués aux frais de publicité et d'annonces dans les journaux (comptes 623x) dépendent du nombre d'opérations de travaux menées par l'EPA sur l'année concernée et peuvent évoluer en fonction de la réglementation en vigueur. Ces montants varient de façon irrégulière d'une année sur l'autre.

En 2014, ces montants sont à la baisse, les comptes 623 enregistrent un montant de 23 600 € de frais de publications et publicités, soit une baisse de 81 % par rapport à 2013 (125 266, 72 €). Cette baisse conséquente est due au fait que, contrairement à 2013, les frais de publications ont porté en 2014 sur des marchés qui ne nécessitaient pas une publication au niveau européen, ce qui a considérablement fait baisser les coûts de publication.



5) Les dépenses liées au paiement des contrats d'entretien :

La dépense totale liée à l'exécution des divers contrats d'entretien conclus au niveau des services régionaux s'élève à 971 660 € (comptes 628x), soit une baisse de 3,95 % (- 36 379 €) comparativement à l'exercice 2013 (1 008 039 €).

Ces dépenses sont, dans une large mesure, récupérables auprès des locataires. Les montants récupérables au titre des charges locatives sont facilement identifiables grâce à la nomenclature des comptes (les comptes se terminant par « 2 » identifient des charges récupérables). Pour 2014, ils s'élèvent à un montant de 879 238, 13 € (comptes 628x et ajout du compte 621).

Compte	Montant net des dépenses	Charges récupérables	Nature de la dépense	Pourcentage des charges récupérables par poste
62111	1 531,07 €	4 524,27 €	Personnel intérimaire	74,72%
62112	4 524,27 €			
6282	6,97 €	6,97 €	Blanchissage	100,00%
62861	2 317,92 €	205 850,88 €	Nettoyage	98,89%
62862	205 850,88 €			
628811	49 891,85 €	61 389,17 €	Hygiène et sécurité	55,17%
628812	61 389,17 €			
628821	29 225,90 €	156 472,52 €	Espace vert	84,26%
628822	156 472,62 €			
628831	4 161,83 €	315 939,99 €	Chauffage	98,70%
628832	315 939,99 €			
628852	69 637,95 €	69 939,95 €	Eau	100,00%
628861	1 902,22 €	24 659,53 €	Ascenseurs	92,84%
628862	24 659,53 €			
628861	2 322,90 €	40 454,85 €	Divers	94,57%
628862	40 454,85 €			
TOTAL	970 289,92 €	879 238,13 €		90,62%

Chapitre 63 - Impôts, taxes et versements assimilés

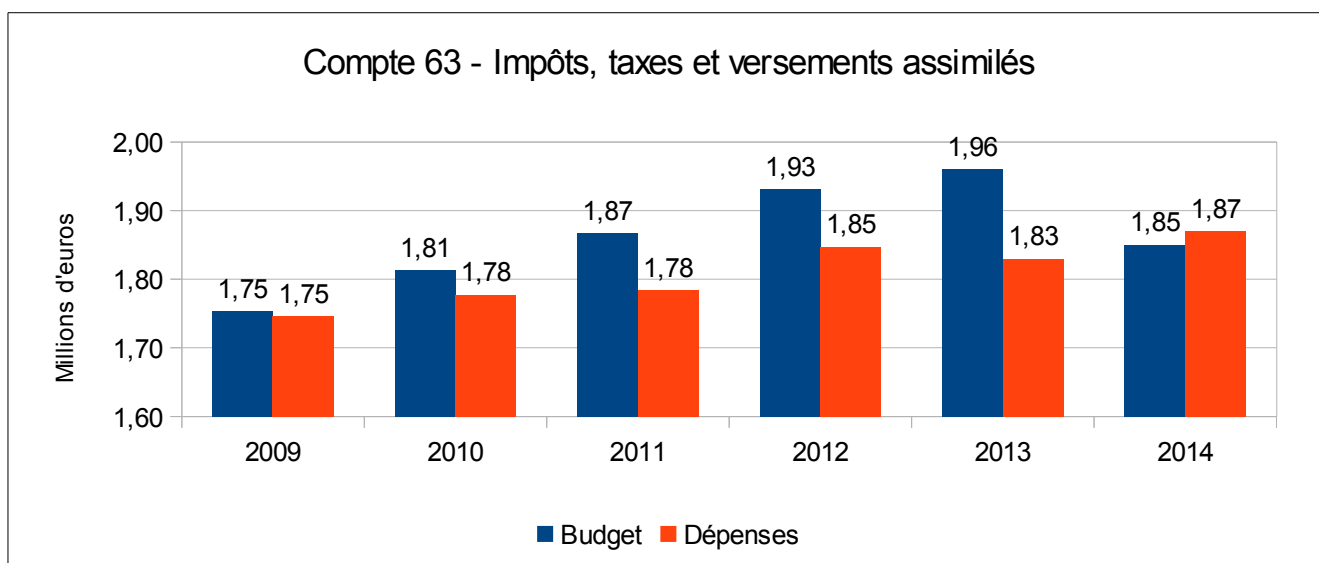
Budget modifié 2014 : 1,85 M€

Dépense effective 2014 : 1,87 % (1,83 M€ en 2013)

Taux de consommation 2014 : 101,23 % (93, 37 % en 2013)

Les crédits inscrits à ce compte permettent le paiement des impositions locales (taxes foncières, taxes d'enlèvement des ordures ménagères) mais aussi des taxes d'habitation pour les logements de célibataires (au compte 635133) ou les taxes d'habitation sur les logements vacants.

Les mandatements de crédits au chapitre 63 ont fait l'objet d'une petite augmentation de 2,75 % par rapport aux dépenses enregistrées en 2013.



Les dépenses de taxes foncières et les frais rattachés⁷ ainsi que les dépenses de taxe d'habitation diminuent par rapport à 2013. Par contre, les dépenses liées aux taxes d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM, REOM) subissent une très forte augmentation de 13,43 % en 2014, alors qu'ils avaient augmentés de 0,43 % en 2013 et de 6,52 % en 2012.

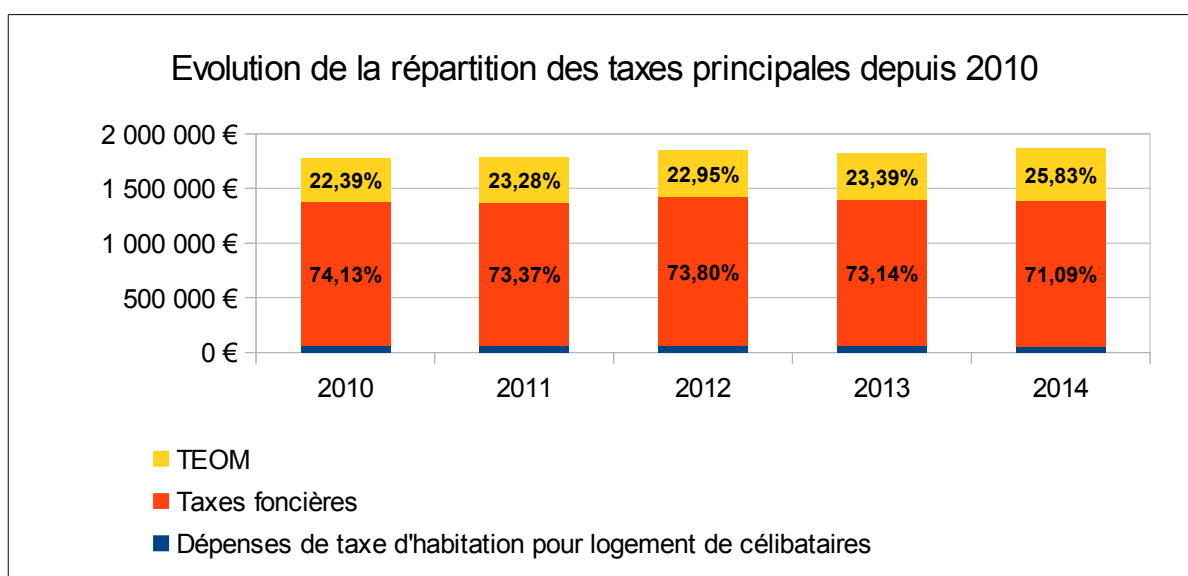
Ces chiffres masquent une hétérogénéité quant aux augmentations des taxes entre les régions et entre les cités, même géographiquement proches.

	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses de taxe d'habitation pour logement de célibataires	61 883,00 €	59 893,00 €	59 966,00 €	62 965,00 €	57 653,00 €
Taxes foncières	1 316 625,00 €	1 308 906,00 €	1 361 546,00 €	1 329 478,00 €	1 327 660,18 €
TEOM	397 583,00 €	415 266,00 €	423 374,00 €	425 205,25 €	482 327,16 €
Total des taxes principales	1 776 091,00 €	1 784 065,00 €	1 844 886,00 €	1 817 648,25 €	1 867 640,34 €
Taux de croissance des taxes	1,87%	0,45%	3,41%	-0,43%	2,75%

Les graphiques suivants indiquent l'évolution distincte des taxes. La taxe foncière représente à elle seule 71 % de ces charges en 2014.

S'agissant des taxes d'habitation pour les logements de célibataires, elles ne sont pas récupérées auprès des locataires dans la mesure où loyers et charges des appartements pour célibataires sont payés à l'EPA Masse dans le cadre de forfaits.

À noter que la baisse affichée des paiements de taxe d'habitation pour logement de célibataire n'est pas corrélée à la baisse du nombre de logements de célibataire. La diminution des dépenses est due au plus faible nombre de mandats pris en charge sur ce poste au 31 décembre 2014.

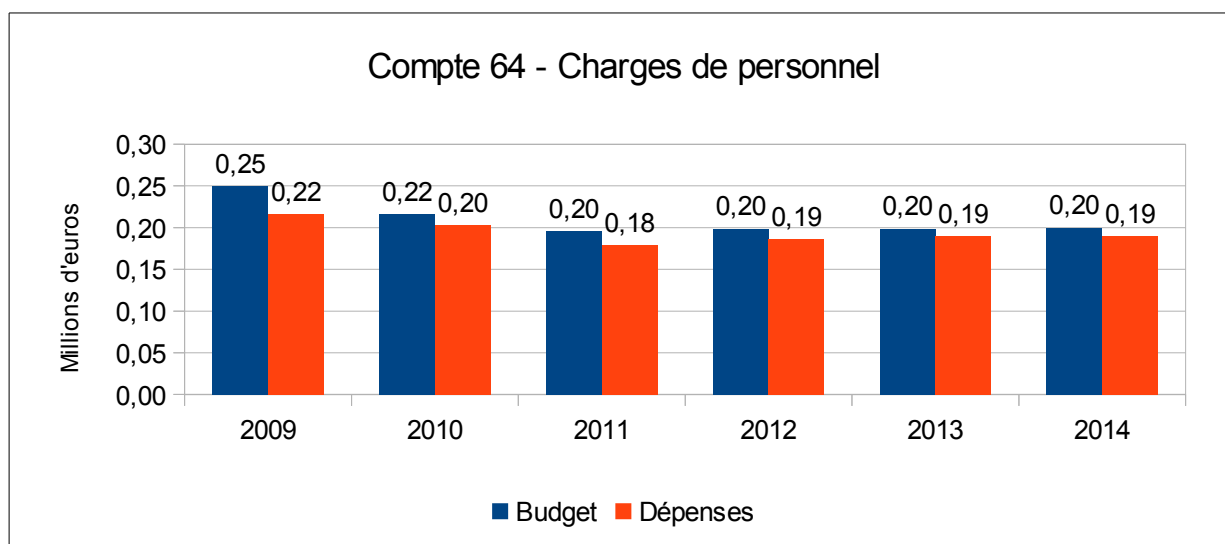


⁷ non récupérables auprès des locataires.

Chapitre 64 - Charges de personnel

Budget modifié 2014 : 0,200 M€
Dépense effective 2014 : 0,192 M€ (0,188 M€ en 2013)
Taux de consommation 2014 : 96,04 % (93,80 % en 2013)

Sur ce compte, la Masse des douanes acquitte les salaires des personnels contractuels⁸ (gardiens et personnel d'entretien) ainsi que les charges sociales afférentes. Les dépenses de charges de personnel subissent une légère augmentation par rapport à 2013 (+ 3 122,04 €). Les effectifs étant constants depuis plusieurs années, cette hausse touche essentiellement la partie « traitement » des dépenses de personnel en raison de la progression d'échelons de trois contractuels en fin d'année 2013 et avec un plein effet en 2014 ou en tout début d'année 2014. La légère revalorisation des charges sociales (IRCANTEC, URSSAF) explique une part résiduelle de l'augmentation globale.



Le montant des dépenses considérées comme récupérables auprès des locataires s'élève à 144 066,75 € en 2014 (contre 141 264,71 € en 2013). Entre 2013 et 2014, la part des charges récupérables dans le total des dépenses de personnel de l'établissement reste constante à hauteur de 75 %.

Compte	Type	Montant non récupérable	Montant récupérable
6431121	SALAIRES	28 011,40 €	
6431122			84 166,96 €
645131	Cotisations	17 894,20 €	
645132	URSSAF		53 590,44 €
645341	Cotisations	2 109,46 €	
645342	IRCANTEC		6 309,35 €
TOTAL		48 015,06 €	144 066,75 €

⁸ par extension, ces personnels sont souvent désignés, à tort, par l'appellation unique de « personnels Berkani ».

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Budget modifié 2014 : 1, 974 M€

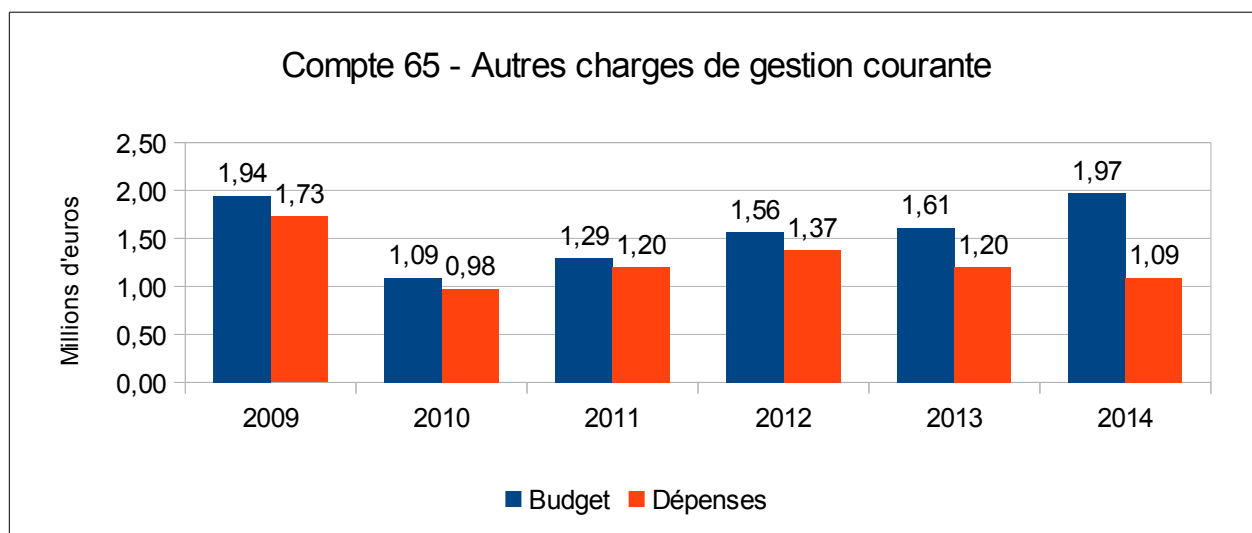
Dépense effective 2014 : 1, 088 M€ (1, 197 M€ en 2013)

Taux de consommation 2014 : 55, 14 % (73, 95 % en 2013).

Les crédits inscrits sur ce compte concernent :

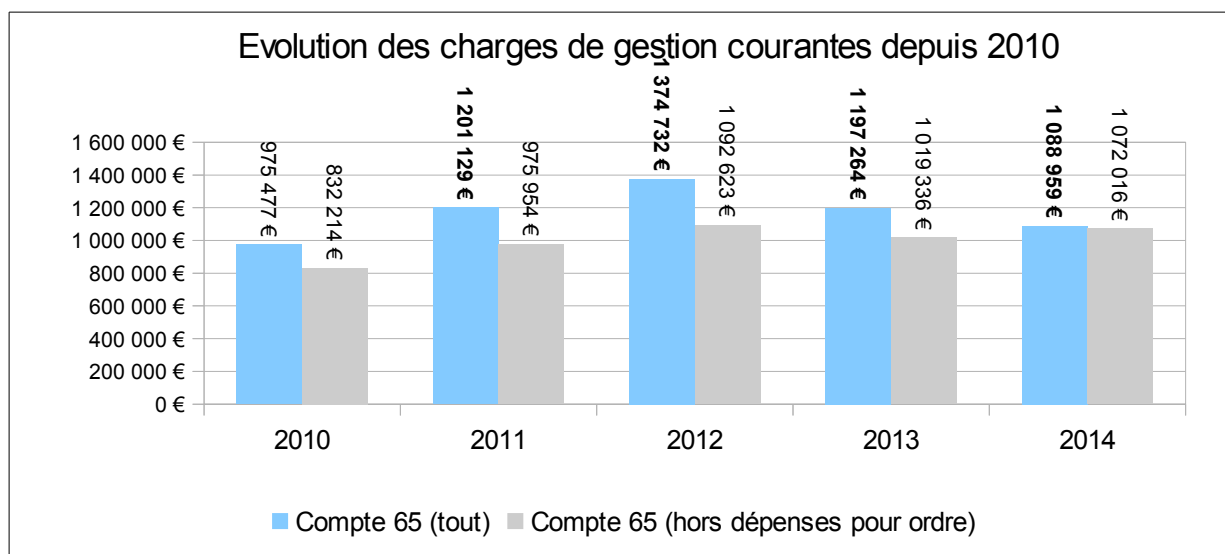
- ✓ les opérations liées à l'enregistrement des admissions en non valeur (ANV) et des remises gracieuses (comptes 654x⁹) ;
- ✓ le versement des droits de réservations de logements auprès de bailleurs sociaux (compte 6571) ;
- ✓ les dépenses avancées dans un premier temps par l'EPA pour le compte de l'État (compte 6572) ;
- ✓ les régularisations de charges locatives des exercices antérieurs, remboursées aux locataires (compte 6583).

Globalement, les dépenses du compte 65 (1,088 M€) ont diminuées de 108 305 € soit une baisse de 9,05 % par rapport à 2013.



Apurées des crédits « pour ordre », les dépenses « réelles » au compte 65 s'élèvent à 1 072 016 € ce qui constitue ainsi une augmentation de 5,77 % par rapport à 2013.

⁹ il s'agit de mandatements *pour ordre* (pas de décaissement effectif).



1) Les droits de réservations de logements locatifs :

Les dépenses dédiées aux réservations de logements (compte 6571) s'élèvent à 643 284 € et ont donc diminuées de 7,1 % par rapport à 2013 (692 455 €).

L'enveloppe globale prévue au budget rectificatif 2 prévoyait un montant de 1 200 000 € qui n'a donc pas été entièrement décaissé pour les raisons suivantes : . Ces projets sont reportés sur 2015 :

- Le projet de construction d'un ensemble immobilier sur le terrain domanial du Marin, avec la réservation concomitante de logements pour le compte de l'EPA Masse, n'a pas abouti en 2014 avec la SIMAR qui poursuit son étude de financement sur ce projet. L'EPA Masse projetait de consacrer 300 000 € au financement de ces réservations ;
- La livraison de l'immeuble sis à Clichy-Batignolles dans le 17ème arrondissement de Paris n'est pas intervenue fin 2014. Par conséquent, le décaissement de la troisième et dernière tranche d'un montant de 269 000 € est reportée sur l'exercice 2015 lorsque la livraison sera effective.

Les dépenses effectuées correspondent aux réservations suivantes :

Type de réservation	Libellé de la dépense	Bénéficiaire	Montant dépense	Nombre logement
Poursuite de tranche de réservation	3 bis rue Louis Rousseau, IVRY 94.	RLF	100 000,00 €	4
	14-26 blv Davout, Paris 75	Paris habitat	19 500,00 €	1
	zac seguin, boulogne 92	I3F	30 000,00 €	1
	rue bouret, Paris 75	RIVP	60 000,00 €	1
	Zac mac donald, Paris 75	RIVP	80 000,00 €	4
	Zac rives gauche Paris 75	RIVP	90 000,00 €	3
	Rue Dahomey, Paris 75	RIVP	60 000,00 €	1
Réservations conclues en 2014	64/70 rue Compans, Paris 75	RIVP	60 000,00 €	1
	15 rue de la révolution, Montreuil 93	OGIF	90 000,00 €	1
	Divers	Parme	13 784,00 €	15
	53 rue Charles Frérot, gentilly 94	France habitation	40 000,00 €	2
TOTAL			643 284,00 €	34

2) Les admissions en non valeur et les remises gracieuses :

En 2014, une seule admission en non valeur a été mandatée pour un montant total de 16 776, 09 € (10 666, 77 € en 2013). Les mandatements sur ce compte sont réalisés au gré des demandes de constitution de dossiers et des propositions votées éventuellement en Conseil d'Administration.

3) Les avances pour le compte de l'État ou les « Part État » :

Les dépenses réalisées sur le compte 6572 ont diminué de près de 18 % soit une différence de -18 000 € pour atteindre un montant de 79 598, 05 € (97 223 € en 2013). Cette diminution est due principalement à la baisse des factures de combustible sur l'année 2014 du fait des conditions climatiques douces.

4) Les remboursements de charges locatives aux locataires :

Le montant des mandatements saisis au titre des remboursements de charges locatives aux locataires s'élève à 349 134, 14 € (244 492 € en 2013) soit une augmentation de 42,8 % du montant de remboursement de charges aux locataires.

À noter, l'EPA a pris à sa charge le montant d'une facture d'eau de 15 000 € suite à une consommation relative à une fuite d'eau dans un appartement privé sur la cité de Nantes. Les locataires se sont vus rembourser leur quote-part.

Chapitre 66 - Charges financières

Budget modifié 2014 : 1.000 € Dépense effective 2014 : 0 € (0 € en 2013) Taux de consommation 2014 : 0 % (0 % en 2013)
--

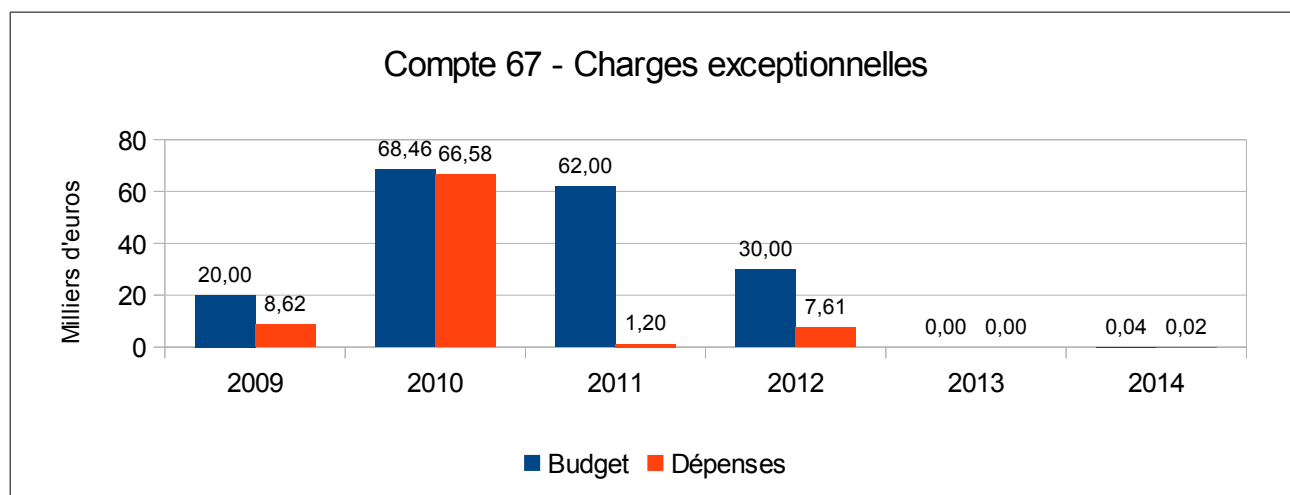
Ce poste de dépense est destiné au paiement des charges financières. Aucun mouvement n'a été enregistré sur ce compte en 2014 (85 € en 2008, aucun mandatement en 2009, 69 € en 2010, aucun mandatement entre 2011 et 2013).

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Budget modifié 2014 : 45 400 € Dépense effective 2014 : 26 313, 17 % (4,710 € en 2013) Taux de consommation 2014 : 57, 96 % (235, 50 % en 2013)

Les crédits inscrits sur ce compte concernent :

- ✓ les pénalités de retard sur paiement de factures (compte 6711) pour un montant de 3 001 € ce qui représente 48 factures ;
- ✓ les pénalités de retard d'amendes fiscales ou pénales (compte 6712) pour un montant de 646 € ce qui représente deux majorations pour paiement en retard de cotisations à l'URSSAF et une majoration sur taxe foncière en Guyane ;
- ✓ le versement de l'Aide au Retour à l'Emploi (ARE) au bénéfice de Monsieur VITALIS, ancien gardien à la cité de la Joliette qui a démissionné, pour un montant de 22 666 €.



Chapitre 68 - Dotations aux amortissements et aux provisions

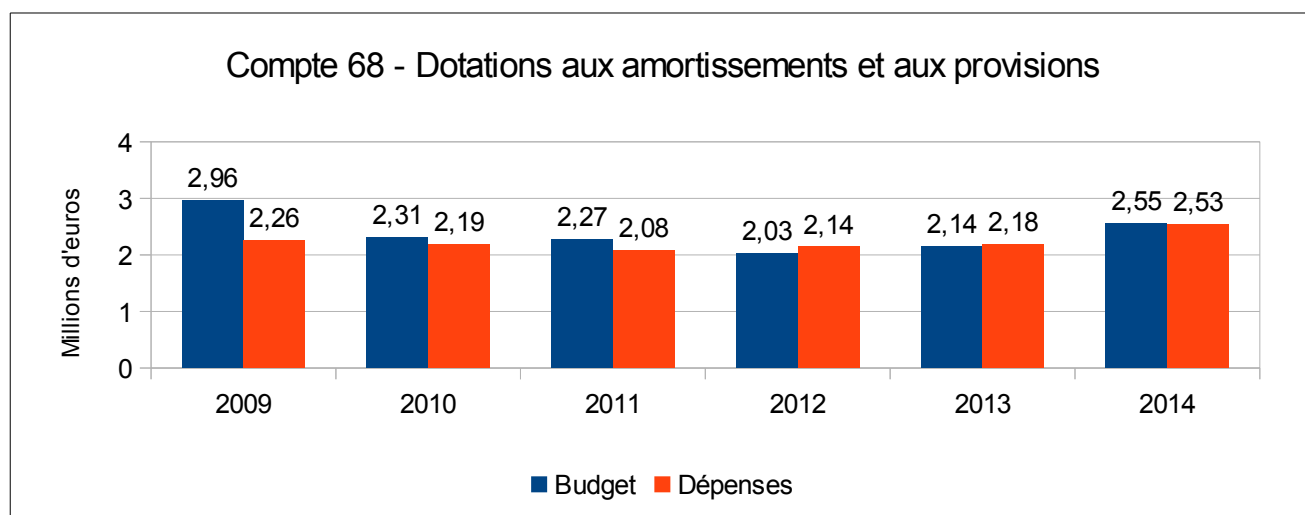
Budget modifié 2014 : 2, 553 M€

Dépense effective 2014 : 2, 534 M€ (2, 181 M€ en 2013)

Taux de consommation 2014 : 99, 27 % (103, 14 % en 2013)

Les dépenses sur ce compte sont en augmentation depuis 2012. Ce compte retrace :

- les dotations aux amortissements pour les immeubles inscrits à l'actif de l'EPA pour un montant de 1 499 324,52 € soit 59,16 % du compte 68 ;
- les dotations aux amortissements pour les travaux qui doivent faire l'objet d'amortissement pour un montant de 794 450,14 € soit 31,35 % du compte 68 ;
- les créances douteuses sur les locataires douaniers ou tiers pour un montant de 240 540,61 € soit 9,49 % du compte 68.



1) Les dotations aux amortissements pour les immeubles remis en dotation :

Aucun nouvel immeuble n'a été intégré en 2014 dans le patrimoine de l'EPA.

Conformément au plan d'action pluriannuel de l'EPA, un important travail de fiabilisation de l'actif a été réalisé par l'agence comptable et par le service central. Cette action a notamment permis d'assurer une

traçabilité partagée entre les deux services du parc domanial, de sa ventilation par composants et des comptes de dotations aux amortissements impactés.

Par ailleurs, des régularisations ont été opérées avec l'intégration à l'actif de l'établissement de trois cités remises en dotation depuis les années 2000 qui avaient fait l'objet de dotation aux amortissements à compter de 2013 seulement : Golfe Juan, Breil Burdanche et Agay.

Certains biens domaniaux, pourtant utilisés par l'EPA Masse, ne sont toujours pas intégrés à son actif :

- La cité de Trinité : remise en dotation à l'EPA, mais n'a pas fait l'objet d'une évaluation par les services de France Domaine. Faute d'évaluation, aucun montant ne peut être intégré à l'actif dans les comptes de l'EPA Masse.
- Les cités de la Joliette, de Port Saint Louis et le terrain du Marin pour lesquels l'EPA : absence d'arrêté de remise en dotation et absence d'évaluation par les services de France Domaine.

Il convient de souligner que cette situation n'est ni inconnue ni négligée par le service central de l'EPA Masse qui a sollicité à deux reprises les services de la DGFIP à travers les antennes régionales de France Domaine pour régulariser ces situations. Le service central n'est pas parvenu à obtenir une réponse aux courriers envoyés. En outre, pour des raisons de contraintes budgétaires fortes, le service central ne retient pas, en l'état actuel, la possibilité de faire procéder à l'évaluation de ce patrimoine immobilier domanial par une société privée qui facturerait la prestation d'évaluation.

En 2014, ont donc été impactés par ces modifications :

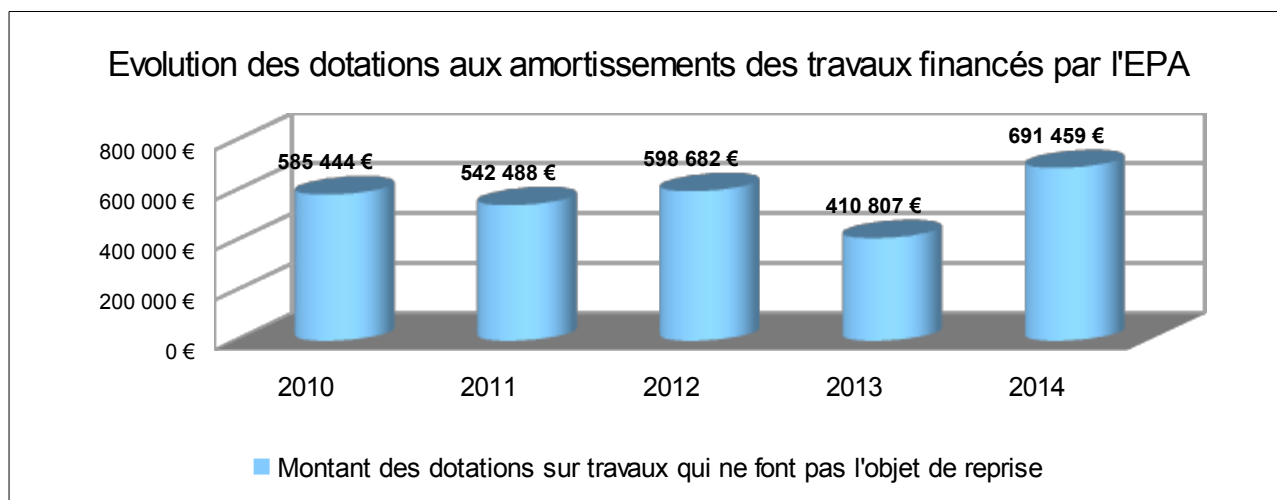
- les comptes d'imputation des dotations aux amortissements,
- les montants de dotations des fiches présentes dans l'application Immo.net.

L'instruction de la DGFIP du 12 décembre 2012 relative « aux modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif des établissements publics nationaux (EPN) » permet à l'EPA d'effectuer une reprise de l'ensemble des dotations aux amortissements réalisées sur les immeubles appartenant à l'État et immobilisés.

Le montant total de ces dotations (1 499 324, 52 €) a donc fait l'objet, en 2014, d'un titre au compte 7813 du même montant.

2) les dotations aux amortissements pour les travaux :

Le compte 68 retrace également les dotations aux amortissements des travaux d'investissement.



La régularisation des 52 dossiers de travaux inscrits au compte 23 pour 7, 4 M d'€ et le passage de ces travaux du compte 23 au 21 a entraîné une augmentation de 383 643 € du montant des mandats de

dotation aux amortissements émis et pris en charge. La répartition des postes de dépenses au sein du chapitre 68 a été modifiée puisque les dotations aux amortissements des travaux représentent, en 2014, 31,35 % du compte 68 (contre 18,83 % en 2013).

La régularisation a porté sur deux types de travaux immobilisables :

- les travaux d'investissements soumis à immobilisation et financés sur les fonds de l'EPA : l'amortissement de ces travaux ne peut faire l'objet d'une reprise au compte 7813 ;
- les travaux d'investissements soumis à immobilisation et financés par le « compte d'affectation spécial » (CAS) : l'amortissement de ces travaux fait l'objet d'une reprise au compte 7813.

Les travaux d'investissements financés par le CAS (rénovation du Boulou et de L'Haÿ-les-Roses), conformément à l'instruction de la DGFIP du 12 décembre 2012 relative « aux modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif des établissements (EPN) », ont fait l'objet d'un titre de reprise pour le pourcentage de dotations aux amortissements relatives au financement CAS, soit 102 991,16 € pour ces deux opérations de travaux.

2. Budget voté - Recettes exécutées

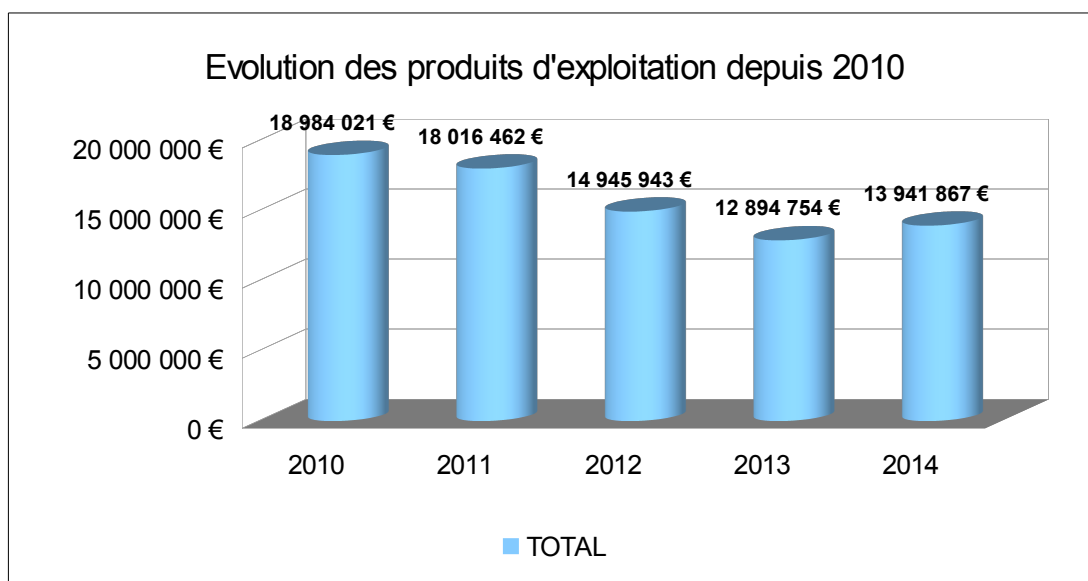
Rappel préalable : Les recettes du compte d'exploitation ne sont pas concernées par les versements du compte d'affectation spéciale (CAS). En effet, les recettes issues du CAS imputent le compte 1311 « subvention d'investissement – état » dans la colonne « ressources » du tableau de financement (cf infra).

Les produits d'exploitation s'élèvent en 2014 à 13, 941 M € contre 12, 894 M€ en 2013 (14, 946 M€ en 2012) soit une augmentation de 8, 12 %. Cette augmentation résulte essentiellement de la progression des recettes « pour ordre ».

Une fois apurées des recettes « pour ordre », on constate que les recettes réellement encaissables enregistrent une baisse de 1,56 % comme l'illustre le tableau ci -dessous.

	2010	2011	2012	2013	2014
recettes d'exploitation réellement encaissables	18 869 723,31 €	17 832 911,24 €	14 817 788,60 €	12 640 008,20 €	12 265 198,58 €
Variation annuelle	-5,33%	-5,49%	-16,91%	-14,70%	-1,56%

- Le graphique suivant indique l'évolution des recettes globales d'exploitation depuis 2010.



Le volume des produits d'exploitation est en augmentation en 2014. Cette augmentation est due :

- principalement, aux recettes pour ordre émises dans le cadre de la reprise sur amortissements réalisée au compte 7813. Ce compte, créé en 2014, conformément à l'instruction de la DGFIP du 18 décembre 2012 enregistre une recette de plus de 1, 6 M d'€.
- de manière marginale aux titres de recettes émis pour ordre dans le cadre des opérations d'inventaire sur le compte sur le compte 7031 « régularisation de charges locatives » pour un montant d'environ 130 000 €.

Chapitre 70 - Produit des activités

Budget modifié 2014 : 10, 983 M€ Recette effective 2014 : 11, 289 M€ (1,145 M€ en 2013) Taux de réalisation 2014 : 102, 79 %
--

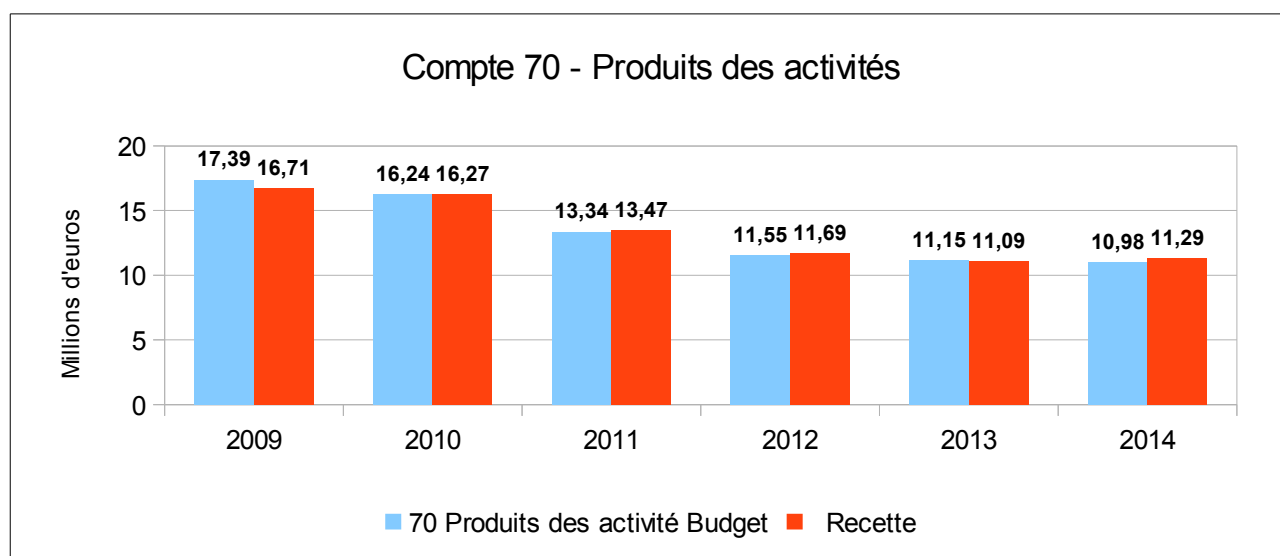
Le compte 70 reprend le résultat des recettes émises par l'établissement pour :

- ✓ les provisions pour charges et la récupération des charges locatives auprès des locataires (comptes 703x) ;
- ✓ les redevances d'occupation (comptes 704x) ;
- ✓ les prestations de services (comptes 706x) (places de parking, usage de mobiliers mis à disposition dans les appartements pour célibataires, systèmes de réception TV...)
- ✓ les recettes émises au titre d'activités annexes (enregistrement de la redevance due par la société I3F à l'EPA pour le bail emphytéotique du terrain de la rue de Thionville Paris 19e). Cette redevance, reversée à l'EPA par l'intermédiaire des services fiscaux, est minorée par des frais de régie à hauteur de 5 % de la redevance brute.

Les recettes globales au compte 70 augmentent de 1, 3 % (144 227 €) par rapport à 2013.

Le taux de réalisation des recettes encaissés sur le chapitre 70 s'établit à 102,79 %.

Il est satisfaisant dans la mesure où il indique que les prévisions de recettes inscrites par l'établissement au sein des budgets successifs (BI et BR) ne sont pas surévaluées.



1) Les recettes issues de la récupération des charges locatives (comptes 703x) :

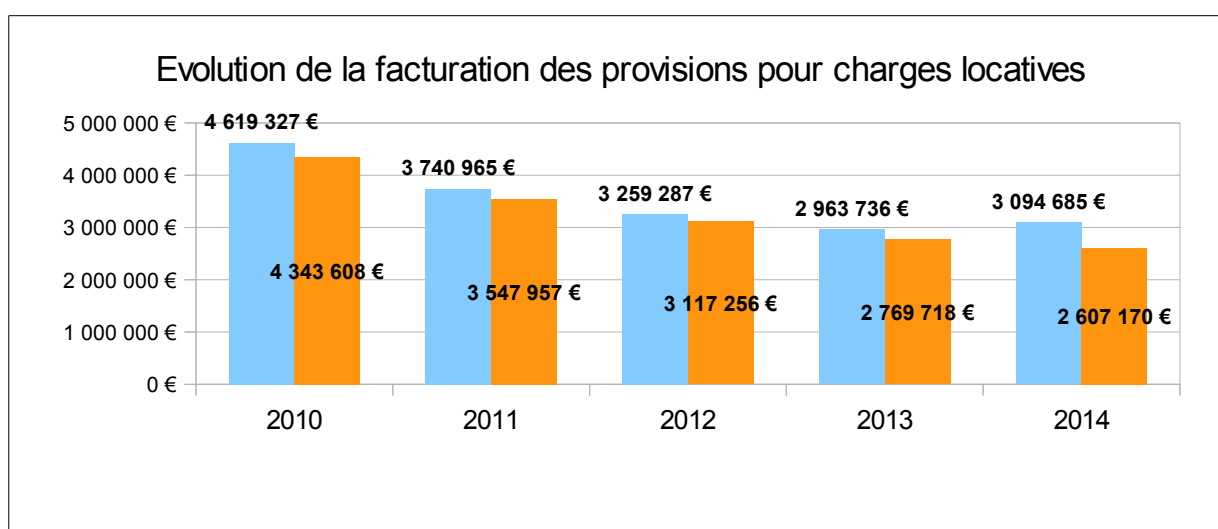
Ces recettes nettes (apurées des recettes « pour ordre ») sont en baisse de 5, 87 % (-9,37 % en 2013).

Les charges récupérables sont toujours facturées *in fine* aux locataires avec un décalage dans le temps. Les comptes annuels doivent retracer un montant de charges récupérables payées et, de manière symétrique en recettes, inscrire la facturation aux locataires de ces charges.

Cependant, les régularisations de charges relatives à un exercice « x » ne sont jamais déterminées au cours de cet exercice mais au cours de l'exercice n+1.

	2010	2011	2012	2013	2014
Récupération des charges locatives (montant brut).	4 619 327,00 €	3 740 965,00 €	3 259 287,00 €	2 963 736,00 €	3 094 684,88 €
Récupération des charges locatives (montant net des crédits pour ordre dédiés aux opérations d'inventaire)	4 343 608,00 €	3 547 957,00 €	3 117 256,00 €	2 769 718,00 €	2 607 169,76 €
Variation annuelle sur la base des montants nets	-5,08%	-18,32%	-12,41%	-11,15%	-5,87%

Ainsi, le montant des recettes nettes au compte 7031 « récupération sur charges locatives » ne s'élève donc pas à 3 094 684€ en 2014 mais à 2 607 169 €.



2) Les recettes issues de la facturation des loyers (comptes 704x) :

Les recettes issues de la facturation des loyers enregistre une faible baisse de 0,55 % par rapport à 2013.

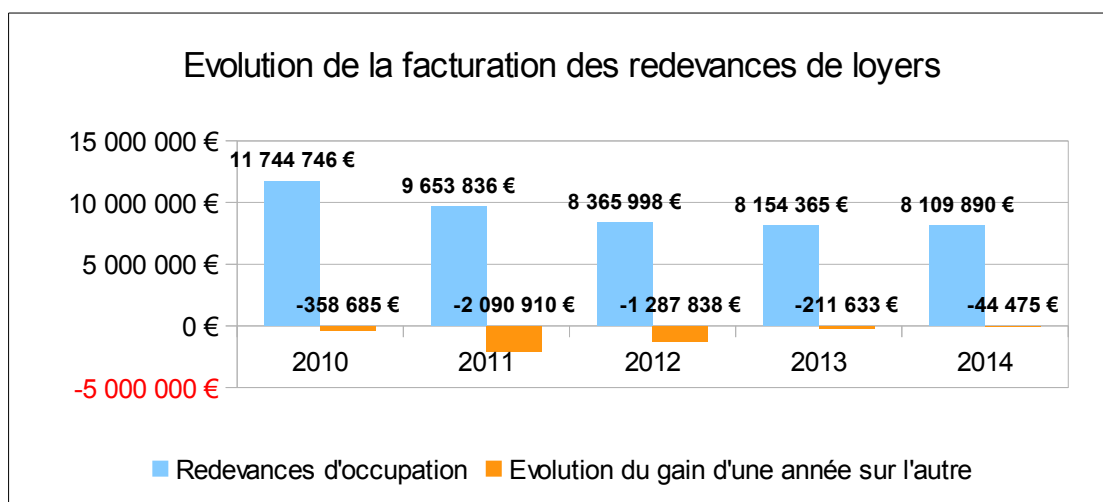
Type	Montant perçus en 2013	Montant perçu en 2014	Différence de perception	Pourcentage d'évolution
Logements domaniaux	7 013 081, 16 €	7 074 522, 96 €	+ 61 441 €	+ 0, 88 %
Logements locatifs intermédiés	1 141 284, 67 €	1 035 367, 03 €	- 105 917 €	- 9, 28 %
Total	8 154 365, 83 €	8 109 889, 99 €	- 44 475 €	- 0, 55 %

Cette réduction globale des recettes de 44 475,01 € résulte de l'évolution contraire des comptes 7043 et 7041 :

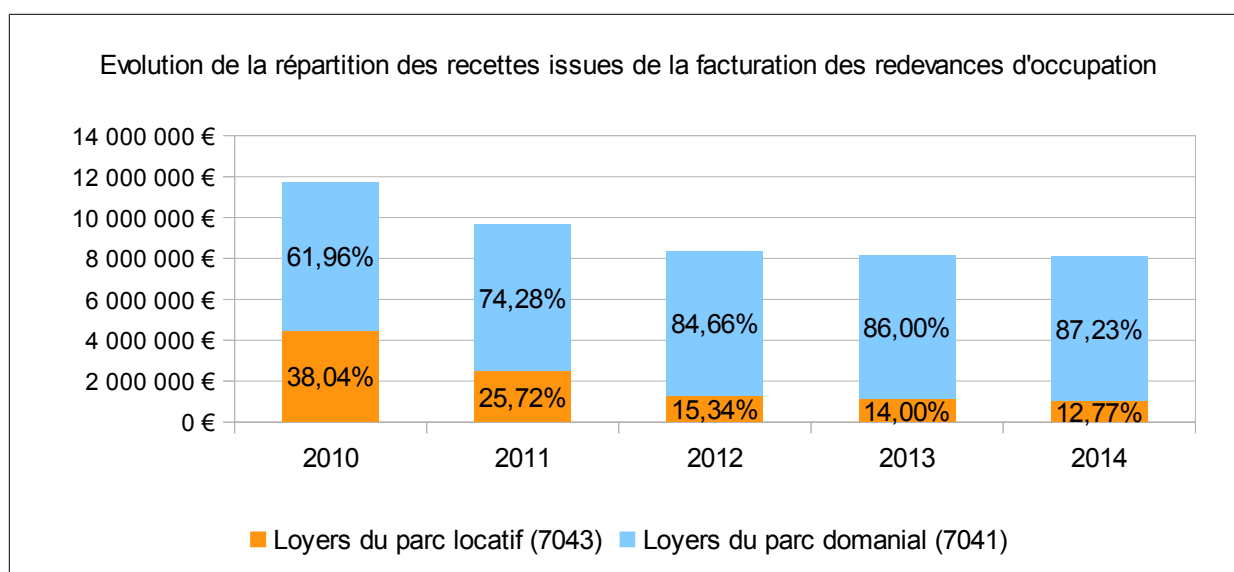
- **La baisse des recettes issue des loyers du parc locatif en raison à la sortie progressive de l'intermédiation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011 : - 105 917 € (compte 7043).**
- **L'augmentation des recettes issues des redevances d'occupation du parc domanial : + 61 441 € (compte 7041).**

Cette augmentation est due à l'application de l'IRL sur les redevances d'occupation du parc domanial ainsi qu'à la prise en compte du dispositif de la récupération sur travaux. En effet, le

taux d'occupation global au sein du parc domanial est stable voire en baisse : il est passé de 69,7 % au 31/12/2013 à 68,04 % au 31/12/2014.



S'agissant de l'évolution du ratio « recettes issues du parc domanial » et « recettes issues du parc locatif », on observe, en 2014, un poids toujours plus important des recettes issues du parc domanial, dans la continuité de ce qui se passe depuis 2011.



3) Les recettes issues de la perception du loyer de la rue de Thionville :

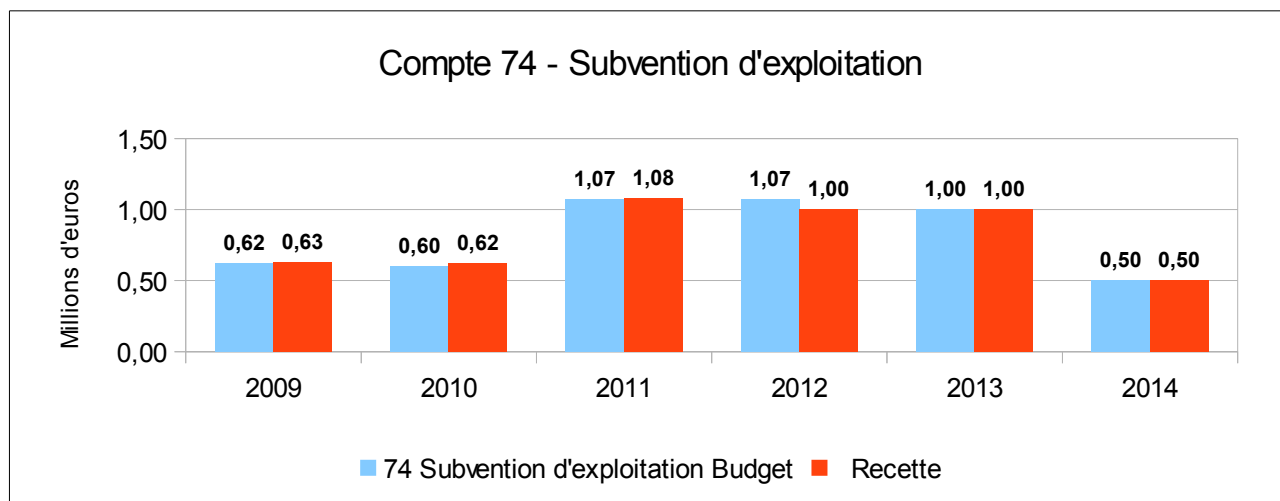
Le compte 7083 « produits des activités annexes » enregistre un encaissement à hauteur de 48 327, 23 € relatif au reversement à l'EPA du produit provenant du loyer payé par société I3F dans le cadre du bail emphytéotique de la rue de Thionville Paris 19ème.

Ce montant correspond au versement du loyer au titre des exercices 2013 et 2014.

Chapitre 74 - Subvention d'exploitation

Budget modifié 2014 : 0,5 M€
Recette effective 2014 : 0,5 M€ (1,003 M€ en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 100 % (100,34 % en 2013)

Ce compte 74 recouvre la subvention de l'État versée par la DGDDI. Le montant de cette subvention est de 500 000 €.



Chapitre 75 - Autres produits de la gestion courante

Budget modifié 2014 : 0,436 M€
Recette effective 2014 : 0,385 M€ (0,355 € en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 88,36 % (102,77 % en 2013).

Le compte 75 concerne :

- ✓ les recettes émises au titre des remboursements demandés à l'État pour les dépenses effectuées, dans un premier temps, par l'établissement public (compte 7572) :

Ce poste a fait l'objet de titres à hauteur de 79 475,48 € (contre 97 723,86 en 2013) soit une baisse de 18 % par rapport à 2013. En 2014, 215 avis de sommes à payer ont été édités (contre 233 en 2013 et 224 en 2012).

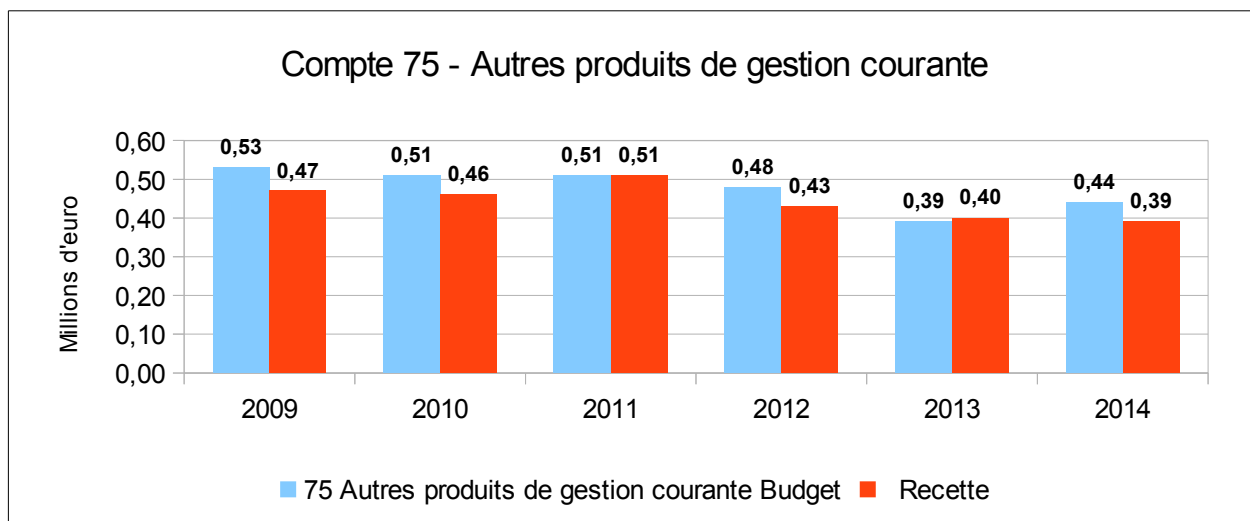
- ✓ les recettes issues des régularisations de charges locatives avec les bailleurs sociaux¹⁰ (7583) :

Ce poste a fait l'objet d'avis de sommes à payer pour un montant total de 121 779 €.

¹⁰ Les provisions pour charges et les insuffisances de provisions pour charges dues par l'EPA Masse à ses partenaires bailleurs sociaux sont mandatées au compte 614. Lorsque les bailleurs sociaux doivent rembourser à l'EPA des trop-perçus au titre des charges, les recettes sont enregistrées soit au compte 7583, soit au compte 7588 lorsqu'il s'agit de la refacturation aux bailleurs des dépenses récupérables de personnels contractuels (dépenses mandatées dans un premier temps par l'EPA Masse au compte 64x). Les provisions pour charges et les insuffisances de provisions pour charges dues par les locataires à l'EPA Masse sont facturées par titres de recettes imputant les comptes 703x (essentiellement au compte 7031).

- ✓ les remboursements éventuels réclamés par l'EPA aux sociétés mandataires pour des excédents sur avances de fonds octroyées pour les opérations de travaux non amortissables.

Ces recettes sont aussi imputées sur le compte 7583. En 2014, sept avis de sommes à payer ont été adressés aux mandataires consécutivement à des trop-perçus. L'EPA Masse a donc récupéré un montant total de 184 403 €.



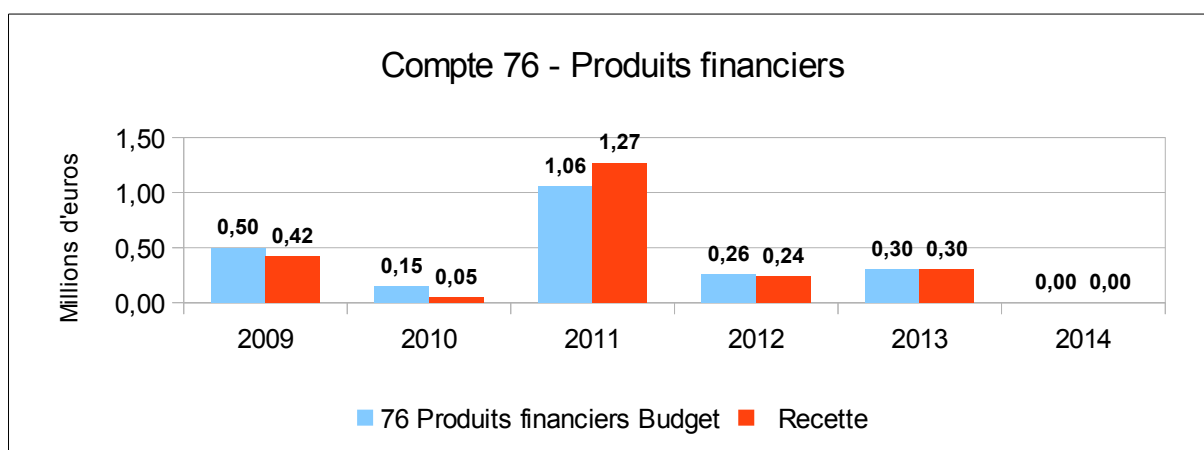
Chapitre 76 - Produits financiers

Budget modifié 2014 : 0 M€

Recette effective 2014 : 0 M€ (0,299 M€ en 2013)

Taux de réalisation 2014 :

Conformément au décret du 7 novembre 2012, les établissements publics ne sont plus autorisés à placer leur trésorerie sur des comptes à terme (CAT) ouverts auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Une dérogation est cependant possible et a été sollicitée par l'EPA Masse. Aucune réponse n'a été portée formellement à la connaissance de l'établissement à ce jour.



Chapitre 77 - Produits exceptionnels

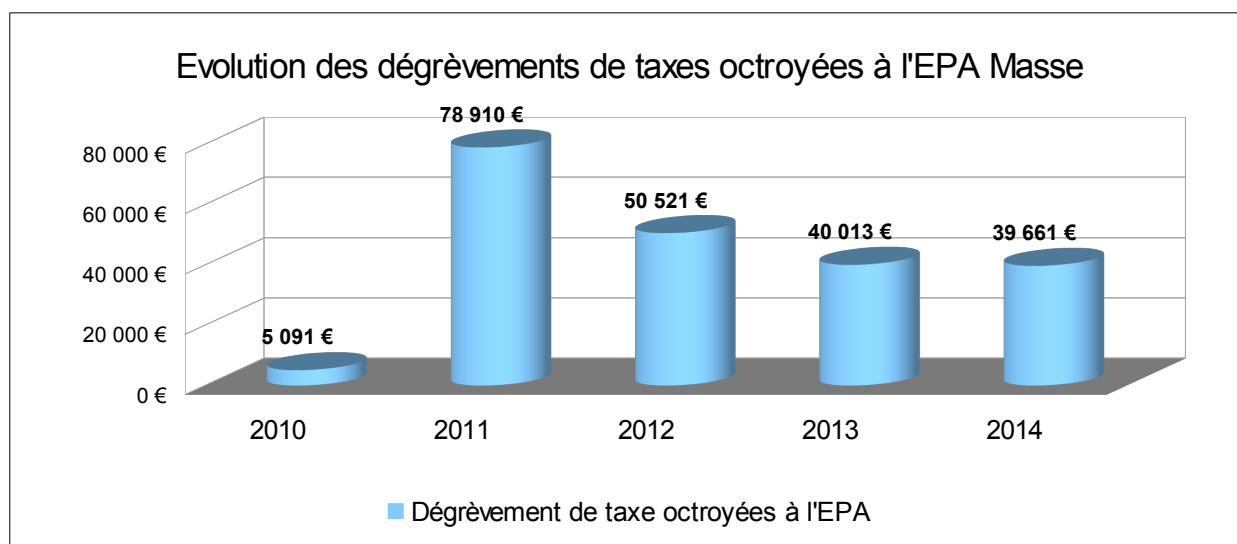
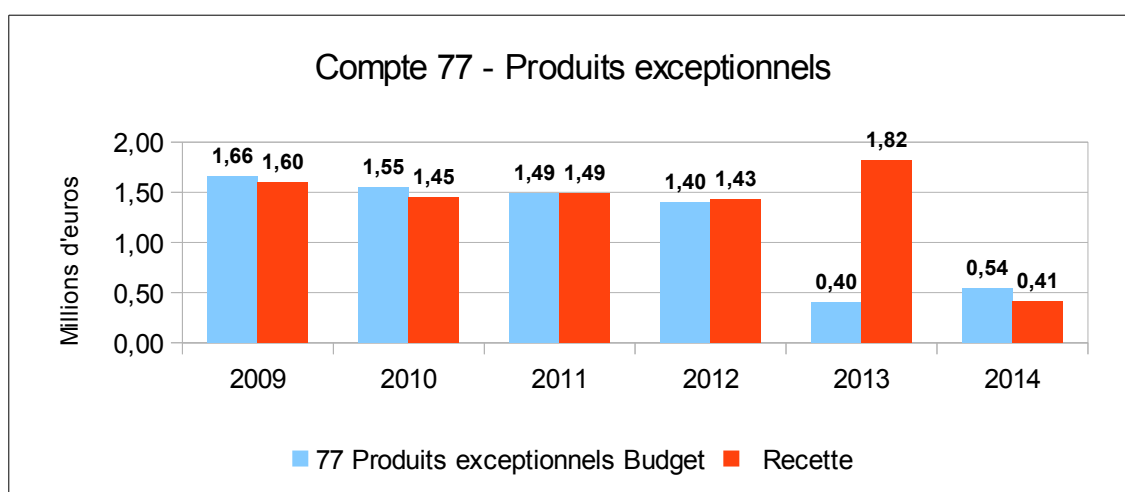
Budget modifié 2014 : 0,053 M€
Recette effective 2014 : 0,040 M€ (0,040 M€ en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 75,37 % (2,19 % en 2013)

Un seul compte est mouvementé sur ce chapitre, le compte 7712 qui reprend les dégrèvements obtenus sur les taxes foncières et sur les taxes d'habitation. Quatre services régionaux : La Guyane, Lyon, Rouen, Le Léman ont sollicité directement les services de la DGFIP afin d'obtenir 15 décisions de dégrèvement de taxe.

Comme mentionné supra le service central a mis en œuvre, en décembre 2014, une systématisation des demandes de dégrèvements pour les cas suivants :

- taxe foncière pour les cités en cours de cession,
- taxe habitation pour les logements vacants (au sein des cités en cours de cession notamment),

Un point particulier sera rédigé sur le rapport 2015 sur les résultats obtenus de cette systématisation.

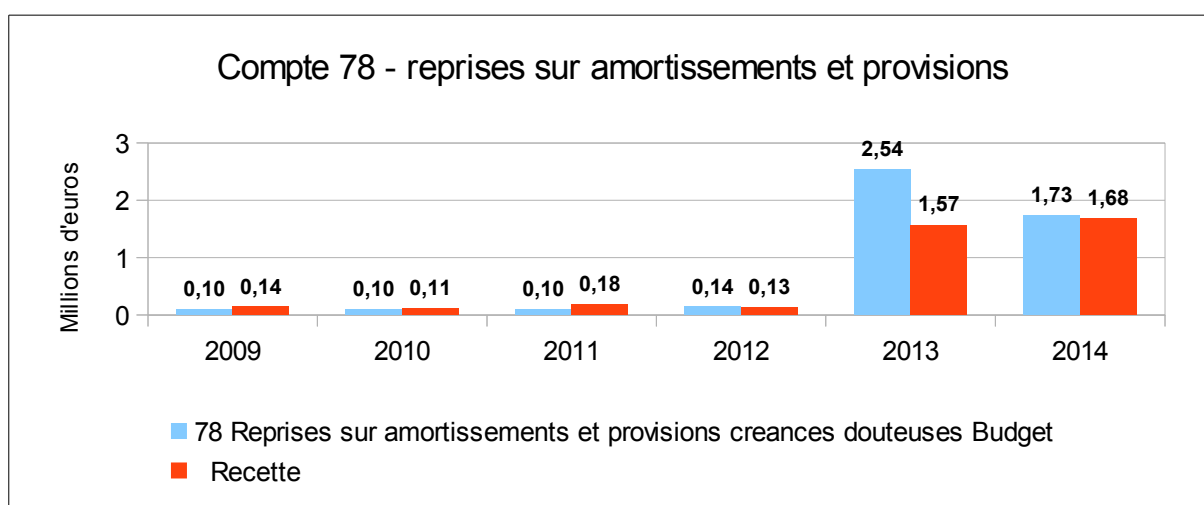


Chapitre 78 - Reprises sur amortissements et provisions

Budget modifié 2014 : 1, 730 M€
Recette effective 2014 : 1, 676 M € (0,254 M€ en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 96, 92 (161,75 % en 2013)

Le chapitre 78 reprend :

- ✓ les titres de recette pour ordre émis au titre des reprises sur amortissements (7813),
- ✓ les titres pour ordre émis au titre de la reprise sur provisions pour les créances douteuses des clients douaniers et tiers de l'EPA.



1) La reprise sur amortissements :

Conformément à l'instruction de la DGFIP du 18 décembre 2012 relative « aux modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif des établissements publics nationaux (EPN) » un le compte 7813, nouvellement créé a enregistré un montant de 1 602 315 €.

Ce montant correspond à la reprise des dotations aux amortissements :

- des immeubles remis en dotation par France Domaine et immobilisés en tant que composants historiques, soit un montant de 1 499 324, 52 € ;
- des travaux d'investissement sur les immeubles remis en dotation qui ont été partiellement financés par le « compte d'affectation spéciale » (CAS), soit un montant de 102 991,16 €.

2) Les provisions pour créances douteuses :

Un montant de 76 352 € a été provisionné au titre des créances douteuses, réparti entre :

- les clients douaniers pour un montant de 56 288, 50 € (contre 68 224, 36 € en 2013),
- les clients tiers pour un montant de 18 064, 11 € (contre 33 063,36 en 2013).

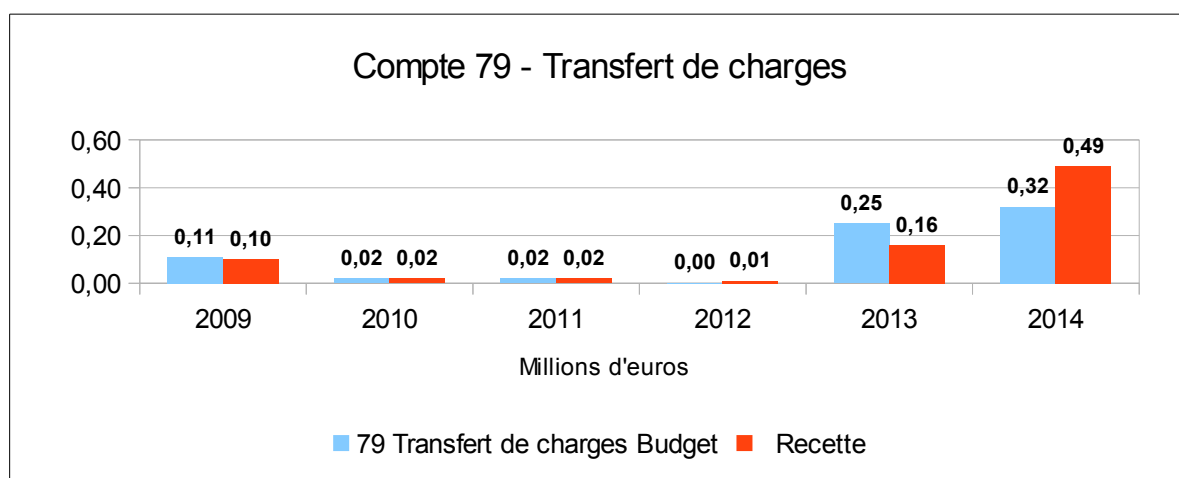
Chapitre 79 - Transfert de charges

Budget modifié 2014 : 32 000 €
Recette effective 2014 : 49 102, 37 (25 334, 48 € en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 153, 44 (150, 20 % en 2013)

Les recettes inscrites au compte 79 recouvrent les remboursements d'assurance dont l'EPA a bénéficié suite à sinistre. Un montant de 49 102, 37 € a été perçu à ce titre en 2014. Ce qui représente 25 remboursements et 14 services régionaux.

Ce montant est à mettre en perspective avec le montant de la cotisation annuelle versée au cabinet AXA-Iglesias, soit 64 434 € en 2014.

Le différentiel s'établit à 15 332 €.



À noter, en 2014, un montant de 42 298 € a été avancé par l'EPA pour réparer les locaux endommagés par des sinistres en attente du règlement des dossiers par les assurances.

ANNEXE 2 : TABLEAU DE FINANCEMENT AGRÉGÉ – ANALYSE PAR COMPTE

EMPLOIS			RESSOURCES		
Compte	Intitulé	Montants	Compte	Intitulé	Montants
	Insuffisance d'autofinancement (IAF)			Capacité d'autofinancement (CAF)	2 063 570, 11
			775	Report produits des cessions d'éléments d'actifs	0
16	Emprunts et dettes	17 112, 28	10	Capital et réserves	0
21	Immobilisations corporelles	96 295, 56	13	Subvention d'investissement	34 369,15
23	Immobilisations en cours	4 962 084, 08	16	Emprunts et dettes	28 528, 58
			23	Immobilisations en cours	12 241, 89
Total des emplois		5 075 491, 92	Total des ressources		2 138 709, 73
Apports au fond de roulement			Prélèvement sur le fond de roulement		2 936 782, 19

En 2014, l'EPA n'a inscrit aucune nouvelle valeur à l'actif ; l'établissement n'étant pas utilisateur de nouveaux immeubles.

Remarques : les sommes inscrites sur le tableau de financement ne reflètent pas le conséquent travail de normalisation et de régularisation effectué, en 2014, par les agents de l'EPA sur les comptes des classes 1 et 2.

En effet, si on observe la balance définitive au 31 décembre 2014, on peut constater que de nombreux mouvements sont inscrits sur ces comptes. Les mouvements inscrits sont le résultat de deux actions majeures menées par l'EPA sur cette période :

- **la mise au norme de la nomenclature l'EPA** conformément aux dispositions du décret du 7 novembre 2012 relatif au nouveau cadre budgétaire et comptable. Suivant cet objectif, le comptable a procédé à la création de nouveaux comptes de capitaux (classe 1) et au remplacement des comptes existants. L'année 2014 voit donc naître, à titre d'exemple, les comptes 104 et voit disparaître les anciens comptes 102. L'ouverture et la fermeture de ces comptes a été l'occasion pour l'EPA de revoir le contenu de ces comptes. Ce lourd travail de fiabilisation de l'actif a ainsi été réalisé en 2014 et a mobilisé les équipes du service central et de l'agence comptable.

- **l'application du plan d'action de régularisation des immobilisations et des dossiers de travaux non clôturés.** Conformément aux prescriptions émises par les corps de contrôles, l'EPA a mis en place un plan d'action pluriannuel sur la régularisation des dossiers de travaux d'investissement non immobilisés et donc non amortis. En 2014, 52 dossiers de travaux ont pu être clôturés et un montant de 7, 4 M€ a été basculé du compte 23 au compte 21. Il s'agit d'un résultat très satisfaisant et démontre une accélération notoire du processus de régularisation par rapport à 2013.

Ainsi, pour la première fois, les sommes inscrits au compte 23 dans le cadre des travaux d'investissement financés en 2014 (4, 963 M d'€) sont moins importantes que les sommes sorties de ce compte dans le cadre des clôtures comptables des dossiers de travaux antérieurs à 2014 (7, 4 M d'€). Le solde du compte 23 a donc diminué de 2, 477 M d'€. Ce compte est passé à 20, 24 M d'€ en 2014 contre 22, 719 M d'€ en 2013).

1. LES EMPLOIS :

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Budget modifié 2014 : 20 000 €
Dépense effective 2014 : 17 112, 28 € (29 341,81 € en 2013)
Taux de consommation 2014 : 85,56 % (84 % en 2013)

Deux comptes coexistent sur le chapitre 16 et permettent de rembourser :

- les « dépôts de garantie des locataires » (compte 16511). En 2014, un montant de 15 792, 49 € a été remboursé aux 45 locataires tiers sortants ;
- les « autres dépôts de garantie » (compte 16518). En 2014, un montant de 1319,79 € a été remboursé aux locataires sortants qui avaient versé, lors de leur entrée dans les lieux , une caution pour la télécommande du portail de la cité.

Chapitre 21 et 23 – Immobilisations en cours

Budget modifié 2014 : 6, 740 M€
Dépense effective 2014 : 5, 058 M€ (4,46 M€ en 2013)
Taux de consommation 2014 : 75, 04 % (55,83 % en 2013)

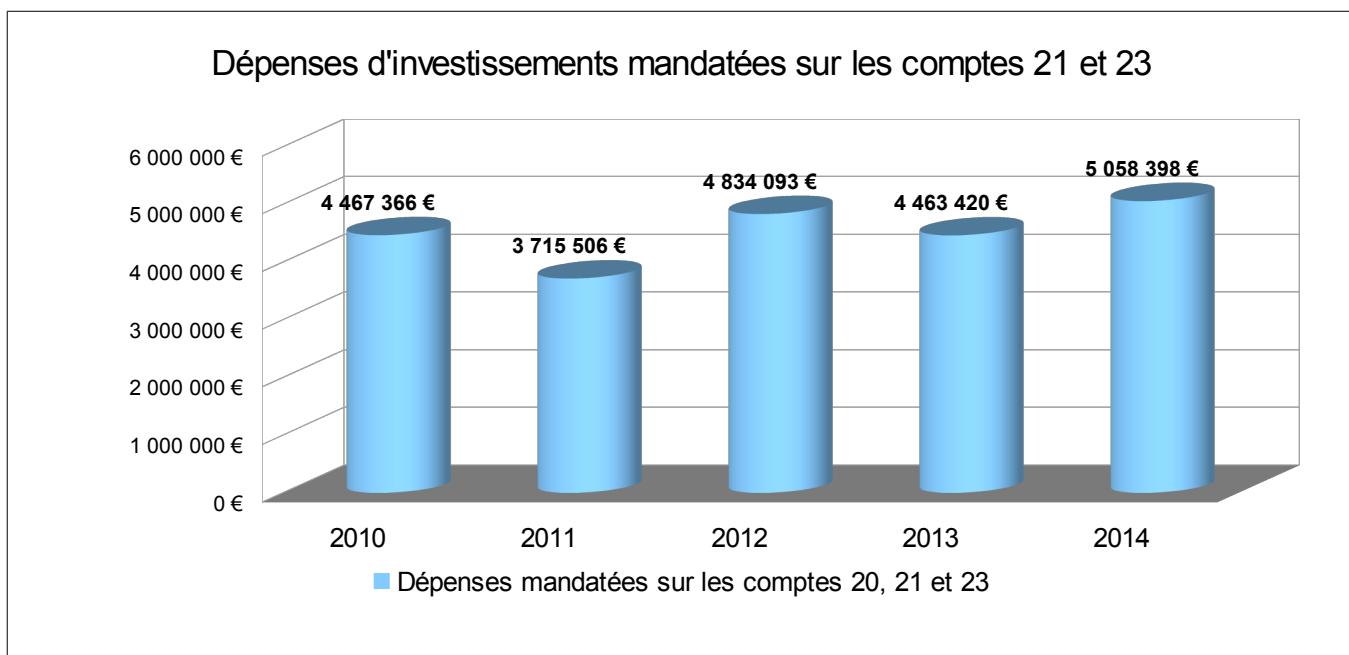
- Les dépenses de travaux amortissables :

En raison de la comptabilisation par composant, les comptes 21x « immobilisations corporelles » et 23x « immobilisations corporelles en cours » regroupent l'essentiel des crédits destinés au financement des opérations de programmations immobilières.

Les crédits des comptes 21x et 23x permettent le mandatement des travaux *stricto sensu*, mais aussi de toutes les « études » qui leur sont rattachées et concourent à leur réalisation : contrôle technique, mission SPS, honoraires divers d'architectes... À ce titre, ces dépenses sont amortissables comme les travaux eux-mêmes.

A contrario, il est à noter que, même rattachées à des opérations de travaux amortissables, les dépenses de publicité et de reprographie restent considérées comme de simples charges de fonctionnement et leurs crédits sont prévus au compte de résultat sur les lignes de dépenses 62x.

Au total, les dépenses de travaux amortissables se sont élevées en 2014 à 5, 058 M€ soit une augmentation de 13, 4 % par rapport à 2013 (4, 459 M€).



• La réalisation des programmations immobilières en 2014 :

Comme le montre le tableau ci-dessous, les travaux amortissables ne sont qu'une partie des dépenses liées à la programmation immobilière.

À titre d'exemple, les dépenses suivantes sont rattachées à la PI mais ne font pas l'objet d'amortissement :

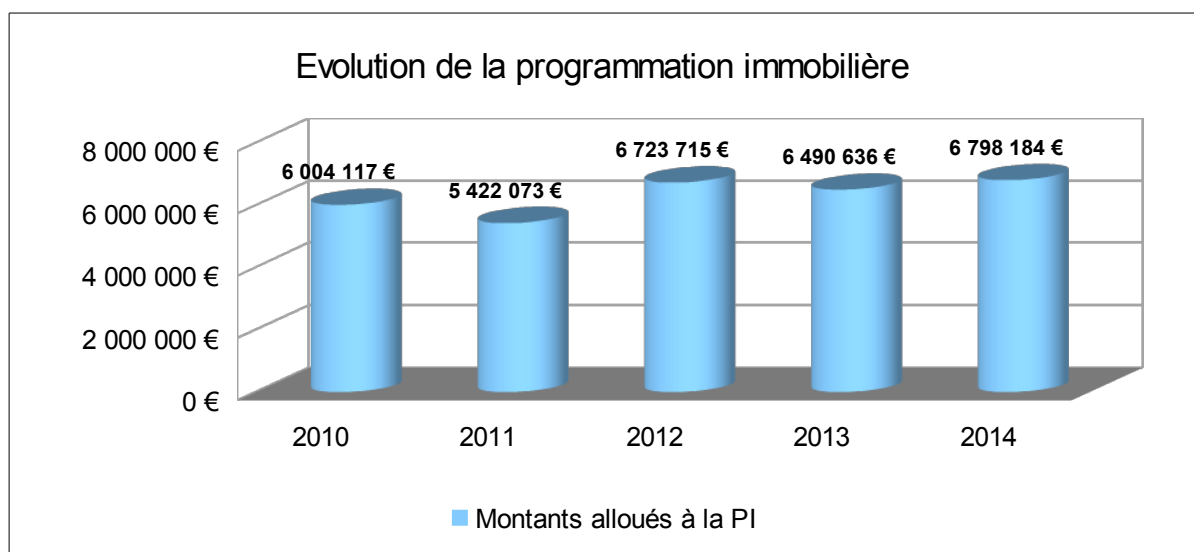
- la peinture (comptes 615x),
les frais de déménagements occasionnés par le relogement de locataires pendant la durée des travaux (compte 615x),
- les dépenses de publicités de marché et de reprographie (compte 62x),
- les honoraires d'architecte et la rémunération des mandataires (compte 62x).

Intitulé des comptes	Chapitre budgétaire	Montant dépensé
Travaux entretien et de réparation	615x	661 278,86 €
Immobilisations corporelles	21	96 295,56 €
Immobilisations en cours	23	4 963 084,08 €
Autres services extérieurs	62	1 077 525,45 €
Total PI		6 798 183,95 €

En 2014, comme l'illustre le graphique ci-dessous, **l'exécution de la programmation immobilière se caractérise par un rythme d'exécution soutenu et supérieur aux exercices précédents.** Les dépenses de PI, toutes catégories confondues, s'élèvent à 6 798 183, 95 €.

Ces dépenses sont relatives :

- à une partie des travaux réalisés en 2014 sur les PI des années antérieures. On retrouve, à titre d'exemple, la réception des travaux réalisés sur le parking de la cité de Montpellier, sur les canalisations usées de la cité de Port-de-Bouc ou sur la remise en état de 4 logements dans la cité de Porto-Vecchio.
- à la PI 2014. Elles concernent notamment le financement de quatre opérations majeures : Le Havre, La Rochelle, La Joliette et Trinité.



Cette progression permet une réelle diminution de la trésorerie de l'EPA qui s'établit à 15 M€.

Le compte de trésorerie de l'EPA affichait un montant de 18,2 M€ au 31 décembre 2013 pour un disponible net de 1, 829 M€ (trésorerie non engagée). La réalisation de la PI permet d'afficher un montant de trésorerie à hauteur de 15, 08 M€ au 31 décembre 2014.

2. LES RESSOURCES :

À noter, pour 2014, la modification de la structure du chapitre 13 conformément au décret du 7 novembre 2012 relatif au nouveau cadre budgétaire et comptable. Ce chapitre intègre désormais au compte 1318 les premières mises de Masse qui étaient anciennement reprises au chapitre 10 (compte 1028).

Chapitre 13 – Subvention d'investissement

Budget modifié 2014 : 30 000 €
Recette effective 2014 : 34 369 € (1,173 M€ en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 114, 56 % (100 % en 2013)

Rappel : La mise à disposition des fonds encaissés sur ce compte de capital doit faire l'objet d'une décision de dépense ou d'utilisation votée par le conseil d'administration.

Trois types de ressources peuvent être encaissées par l'EPA sur ce chapitre :

- **Les subventions reprises sur le compte d'affection spéciale (CAS) :**

On déplore l'absence de versement du retour de produits de cession au cours de l'année 2014 malgré la vente par France Domaine, en 2012, de quatre cités pour lesquelles l'établissement n'a jamais bénéficié de retours au titre du CAS.

- **Les subventions d'autres organismes :**

En 2014, pour la première fois l'EPA a été directement destinataire de retour de fonds correspondant à des certificats d'économie d'énergie. Ainsi, 4 174 € ont été inscrits sur le compte 13 417 inauguré pour l'occasion.

Cette somme de 4 174 € est issue du changement de la chaudière de la cité de Bourg-Madame.

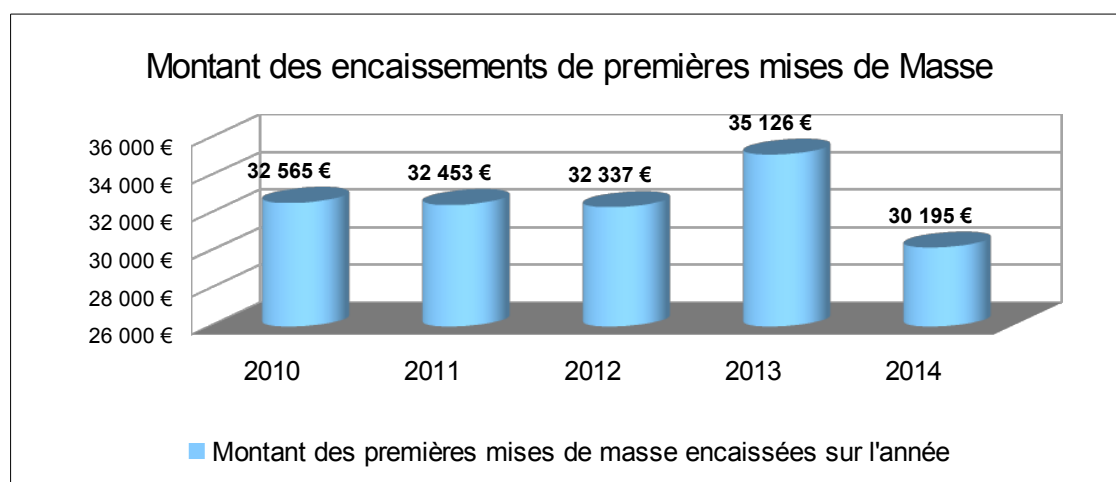
Montant des subventions encaissées					
	2010	2011	2012	2013	2014
Retour de CAS	2 594 301,00 €	2 244 775,00 €	210 594,00 €	1 173 738,00 €	0,00 €
Subvention d'autres organismes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 174,00 €
Total	2 594 301,00 €	2 244 775,00 €	210 594,00 €	1 173 738,00 €	4 174,00 €

- **Les mises de Masse :**

En 2014, un montant de 30 195 € a été perçu au titre des mises de Masse. Ce montant représente 156 mises de Masse encaissées. En 2014, sur les 156 nouveaux douaniers qui ont pris possession d'un logement, 75 d'entre eux sont entrés dans les logements relevant du service régional d'Île-de-France.

Pour information :

- le montant moyen de la 1ère mise de Masse est de 193, 55 € ;
- le montant le plus bas versé est de 146, 77 € ;
- le montant le plus haut versé est de 414, 50 €.



Rappel : Conformément à l'article 5 du décret portant statut de l'EPA Masse du 24 décembre 1997, la Mise de Masse est calculée sur la base d'1 % du traitement indiciaire annuel brut correspondant à l'échelon du grade acquis par l'agent bénéficiaire au moment de l'attribution d'un logement Masse pour la première fois.

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Budget modifié 2014 : 20.000 €
Recette effective 2014 : 28 528,28 € (24 450, 24 € en 2013)
Taux de réalisation 2014 : 142, 6 % (122 % en 2013)

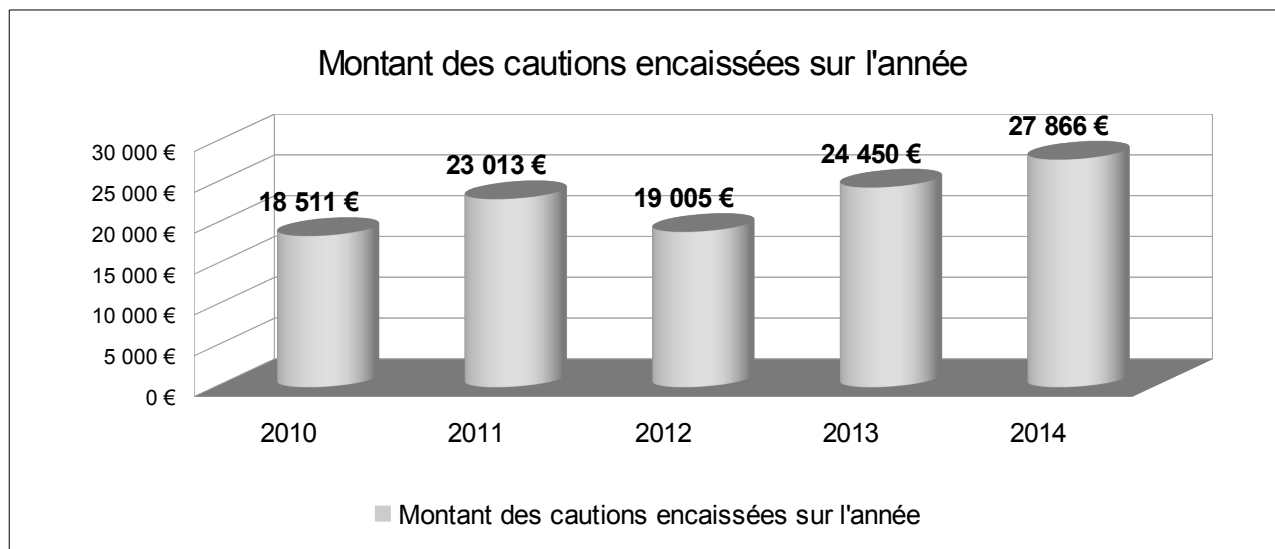
Ce compte retrace principalement :

- ✓ au compte 16511 les dépôts de garantie versés par les locataires « tiers » (non douanier) lors de l'attribution d'un logement par l'EPA ;
- ✓ au compte 16518 les cautions versées en contrepartie de badges, de clés magnétiques...

En 2014, 75 nouveaux locataires tiers sont entrés dans les logements Masse et ont versé un montant total de 27 866 €. Parmi eux, 25 nouveaux locataires tiers sont entrés dans les logements du service régional de Marseille.

Pour information :

- le montant moyen de caution versé est de 371, 55 € ;
- le montant le plus bas versé est de 160, 54 € ;
- le montant le plus haut versé est de 750, 99 €.



Chapitre 23 – « Immobilisations en cours »

Budget modifié 2014 : 0 € Recette effective 2014 : 12 241, 89 € (0 € en 2013)
--

Ce compte retrace principalement :

- ✓ les recettes réalisées dans le cadre de remboursement de sommes, de la part des sociétés mandataire à l'EPA, lorsque les paiements des appels de fonds relatifs aux travaux d'investissement ont été supérieurs aux dépenses réalisées par la société mandataire auprès des entreprises attributaires des lots de travaux.

La régularisation massive du compte 23 en 2014 a été précédée de la réalisation de clôtures comptables de marchés de travaux d'investissement par la cellule « Marchés-travaux » du service central. Ce travail considérable a non seulement permis d'atteindre l'objectif de régularisation massive du compte 23 mais aussi de récupérer 12 241 € au titre de trop-versés aux sociétés mandataires. Seule la réalisation d'une clôture comptable permet de faire la différence entre le montant total des appels de fonds honorés et le montant total des décomptes généraux et définitifs qui établissent le montant payé, de son côté, par la société mandataire aux artisans ou entreprises réalisant le chantier.



En conclusion, l'activité de l'EPA a généré en 2014 un bénéfice de 1 205 923, 13 € (251 280,08 € en 2013) et une capacité d'autofinancement (CAF) de 2 063 570,11 €.

Le total des ressources au tableau de financement s'est ainsi élevé à 2 138 709, 13 €. Le déséquilibre emplois-ressources a conduit l'établissement à opérer un prélèvement sur son fonds de roulement à hauteur de 2 936 782, 19 €, diminuant à due concurrence la trésorerie de l'EPA qui s'élève fin 2014 à 15, 083 M€.

Comme le préconise la procédure budgétaire, ce niveau de trésorerie, nette du besoin en fonds de roulement (BFR), sera pris en compte pour l'élaboration du budget rectificatif numéro 1 au budget initial 2015 (BR1 2015).

A l'issue de cette nouvelle année, la situation budgétaire de l'EPA reste particulièrement favorable et l'EPA peut se réjouir d'avoir atteint les objectifs qu'il s'était fixé en début d'année :

- mise en place d'un plan d'action de régularisation des comptes,
- régularisation d'un grand nombre de dossiers de clôture comptable dans le but de faire baisser les sommes inscrites au compte 23,
- diminution de la trésorerie de l'EPA ;
- gestion saine et raisonnée des ressources disponibles.

Analyse comptable et financière de la Masse des douanes 2014

Pascal Rigaud – Agent comptable

LA MASSE DES DOUANES

Établissement public

Agence comptable

COMPTE FINANCIER 2014

Analyse comptable et financière

Montreuil, le 4 mars 2015

SOMMAIRE DE L'ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'EXERCICE 2014

INTRODUCTION	04
FAITS MARQUANTS	05
<i>a. Fiabilisation du parc immobilier</i>	<i>05</i>
<i>b. Absence de cession durant l'exercice 2014</i>	<i>05</i>
<i>c. Poursuite de la régularisation du compte 23</i>	<i>05</i>
<i>« Immobilisations en cours » - 52 dossiers pour un montant de 7,4 M€</i>	<i>05</i>
<i>d. Nouvelles modalités de comptabilisation des financements externes de l'actif</i>	<i>06</i>
PRINCIPALES COMPOSANTES DU COMPTE FINANCIER	07
I. Analyse du résultat	07
A. Analyse du résultat net comptable de l'exercice	08
B. Analyse du résultat d'exploitation	08
C. Analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)	09
D. Ratios de gestion	10
E. Conclusion sur la rentabilité économique de l'EPA	10
II. Le bilan de l'EPA Masse des douanes au 31 décembre 2013	11
A. Actif	11
B. Passif	12
C. Analyse financière de l'établissement	13
<i>a. Un bilan fonctionnel qui traduit la solidité de la structure financière</i>	<i>13</i>
<i>b. Un besoin en fonds de roulement négatif qui confirme l'autonomie financière de l'établissement</i>	<i>15</i>
<i>c. Une trésorerie stable sur les 5 dernières années</i>	<i>15</i>
<i>d. Une capacité d'autofinancement qui préserve l'indépendance financière de l'établissement</i>	<i>16</i>
D. Conclusion sur la rentabilité financière de l'EPA	17
CONCLUSION GENERALE	18
ANNEXES	19
Annexe 1 : cités en cours de cession	20
Annexe 2 : bilan fonctionnel et ratios	21
Annexe 3 : modalités de calculs du fonds de roulement net global (FRNG) et du besoin en fonds de roulement (BFR)	22

INTRODUCTION

La comptabilité générale de l'établissement, tenue conformément aux dispositions du plan comptable général et de l'instruction M9-1, est présentée en fin d'exercice dans un **compte financier** soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Ce compte financier fait notamment apparaître :

- Un **compte de résultat** qui retrace les opérations de charges (classe 6) et les produits (classe 7) qui correspondent aux dépenses et aux recettes de fonctionnement. Leur solde, le **résultat**, représente, à la clôture de l'exercice, l'enrichissement (en cas de bénéfice) ou l'appauvrissement (en cas de pertes) de l'établissement ;
- Un **bilan**, qui décrit, **au passif**, l'ensemble des ressources perçues par l'établissement depuis sa création (dont : les remises en dotations, les subventions d'investissement, les affectations successives des résultats, les emprunts et autres dettes) et, **à l'actif**, l'emploi qui en a été fait (dont : les immobilisations, les stocks, les créances, placements, et disponibilités bancaires).

La présente analyse financière, constituant une annexe du compte financier, complète ces données brutes issues du logiciel comptable en y apportant des éclairages utiles à la compréhension et à l'interprétation des éléments chiffrés.

Le compte financier est approuvé par le Conseil d'administration puis adressé, avec ses annexes, à la Cour des comptes.

FAITS MARQUANTS

a) Fiabilisation du parc immobilier

Ce chantier de régularisation du parc immobilier a consisté à recenser, fiabiliser et valoriser le parc immobilier. Il fait suite à la demande du Parlement et du Conseil de l'immobilier de l'Etat, reprise par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dans sa lettre du 14 mai 2010 aux opérateurs de l'Etat, puis par le Bureau DGFIP CE-2B dans sa lettre du 23 décembre 2009 aux agents comptables des opérateurs de l'Etat.

Il permet désormais à l'établissement de disposer d'un outil de pilotage fiable avec une qualité confortée par les travaux entrepris.

A cette occasion, d'importants correctifs ont été apportés. A titre d'exemples, les cités de Breil Burdanche, de Golf Juan et d'Agay, ont été inscrites à l'actif respectivement pour un montant de 930.000,00 €, 458.304,00 € et 1.431.000,00 €, soit un total de 2.819.304,00 €.

b) Absence de cession au titre de l'année 2014

Pour rappel, 15 cités ont été remises à France Domaine et sont en attente de cession (Voir tableau joint en annexe 1). Aucune cession n'a été réalisée en 2014.

c) Poursuite de la régularisation du compte 23 « Immobilisations en cours » - 52 dossiers pour un montant de 7,4 M€

Conformément à la recommandation de la Commission d'audit et de vérification des comptes (CAVC), la régularisation du compte 23 « Immobilisations en cours » a été poursuivie durant l'exercice 2014. Sur 52 dossiers proposés par les services de l'ordonnateur :

47 dossiers ont fait l'objet d'un transfert en sortie des comptes 23,

- dont 43 sont passés aux comptes 21 « Immobilisations en service » pour 7 332 085,09 €
- dont 4 concernaient des cités vendues et ont fait l'objet d'une correction par le compte 110 « Report à nouveau » pour un montant de 94 864,03 €.

Ce qui signifie que 7 426 949,12 € sont sortis des comptes 23 « Immobilisations en cours » via ces régularisations. A ce montant, il faut ajouter 12 241,89 € qui ont été restitués aux sociétés mandataires.

A noter que 2 dossiers proposés étaient déjà inscrits aux comptes 21 et 3 dossiers étaient déjà sortis du compte 23 (le plus souvent des opérations abandonnées).

d) Nouvelles modalités de comptabilisation des financements externes de l'actif

L'exercice 2014 a été consacré à la finalisation de l'application de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux.

L'objectif de cette instruction est d'avoir une meilleure visibilité sur l'origine des financements de l'établissement. En ce qui concerne, l'EPA Masse des douanes, il s'agit majoritairement de financements de l'Etat.

Ces modifications sont visibles sur les comptes de capitaux propres d'actif.

A ce titre, le compte 1028 « 1ère mise de Masse » a été remplacé par le compte 1318 « Autres – 1ère mise de Masse » conformément à la décision du directeur de l'EPA de la Masse des douanes en date du 11 juin 2014 (Voir Annexe 4, décision du directeur de l'établissement du 26 mai 2014).

Désormais, ce sont les comptes 104111 et 104112 qui enregistrent respectivement les financements de l'actif grâce à la subvention CAS pour 11,68 M€ et aux immeubles remis en dotation par l'Etat pour un montant de 44,75 M€.

Le compte 13417 « Subvention autres organismes » est dédié aux financements provenant d'organismes extérieurs comme EDF dans le cadre d'économies d'énergie.

Les biens financés par des organismes externes que ce soit l'Etat ou tout autre organisme voient leur amortissement compensés par des reprises, ce qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition des charges de dotations aux amortissements entre l'établissement et ses sources externes de financement.

En conclusion, l'action de fiabilisation du parc immobilier, combinée à la pleine application de l'instruction du 18 décembre 2012, a permis de repositionner l'impact des dotations aux amortissements dans le compte de résultat de façon à donner une image sincère et plus réaliste de la situation de l'établissement.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU COMPTE FINANCIER

I- Analyse du résultat

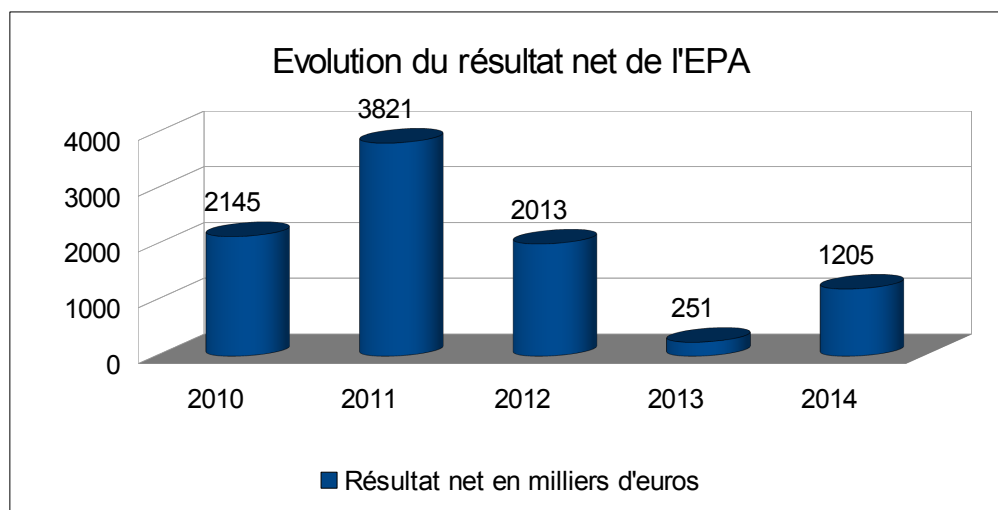
La Masse des douanes présente pour l'exercice 2014 un résultat bénéficiaire net de 1 205 923,13 €.

Compte de résultat (en K€)

	2013	2014	Variation/ 2013
Chiffre d'affaires	11 145 592,49	11 241 492,56	0,86 %
Consommations en provenance de tiers	- 7 118 196,47	- 6 975 181,64	
Autres charges	- 55 847,73	- 38 977,14	
Valeur ajoutée	3 971 548,29	4 227 333,78	6,44 %
Subvention d'exploitation	1 003 444,48	500 000,00	
Impôts et taxes	- 1 838 636,25	- 1 872 929,34	
Charges de personnel	- 188 959,77	- 192 081,81	
EBE	2 947 396,75	2 662 322,63	- 9,67
Reprises sur amortissements d'exploitation	254 745,80	1 676 668,29	
Autres produits de gestion courante	395 681,38	434 090,65	
Autres charges de gestion courante	- 1 197 264,59	- 1 088 959,44	
Transfert de charges	25 334,48	49 102,37	
Dotation aux amortissements et provisions d'exploitation	- 2 181 088,19	- 2 534 315,27	
RESULTAT D'EXPLOITATION	244 805,63	1 198 909,23	389,74 %
Produits financiers	+ 29 942,37		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	274 748,00	1 198 909,23	387,74 %
Produits exceptionnels	+ 40 013,00	+ 40 513,00	
Charges exceptionnelles	- 63 480,92	- 33 499,10	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 23 467,92	7 013,90	
RESULTAT NET COMPTABLE	251 280,08	1 205 923,13	379,81 %

A. Analyse du résultat net comptable de l'exercice

Evolution du résultat des opérations de la période 2010-2014



Le résultat net de 2014 affiche une progression (+ 379,91 %) par rapport à l'exercice 2013, que l'on peut qualifier de spectaculaire. Toutefois, l'analyse des soldes intermédiaires de gestion permet de reconsidérer ce résultat dans toutes ses composantes.

Cette hausse s'explique principalement par l'application de l'instruction du 18 décembre 2012 relative aux nouvelles modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif, qui permet à l'établissement d'atténuer l'impact des dotations aux amortissements des biens et des travaux financés par le CAS par un mécanisme de reprises, ce qui n'avait pas été le cas en 2013.

En effet, en 2014, sur 2,5M€ de dotations aux amortissements pesant sur les charges, il a été procédé à des reprises pour 1,7M€, seul le solde de 0,8M€ ayant en définitive constitué une charge.

Pour rappel, en 2013, l'établissement avait supporté intégralement la charge liée aux dotations aux amortissements, ce qui avait eu un impact baissier sur le résultat net comptable.

Pour l'établissement, ces reprises ne peuvent d'appliquer que sur les financement externes de l'actif, à savoir : les immeubles remis en dotation par l'Etat, les travaux financés par le CAS et, plus accessoirement, les investissements financés à l'aide d'une subvention en faveur des économies d'énergie.

B. Analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

Evolution des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Principaux Soldes Intermédiaires de Gestion	2014	2013	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	11 241 492,56	11 145 592,49	11 691 606,26	13 467 256,47	16 269 892,71
Valeur ajoutée	4 227 333,78	3 971 548,29	4 326 825,02	4 525 981,06	4 698 564,61
Excédent Brut d'Exploitation (ou Insuffisance)	2 662 322,63	2 947 396,75	3 297 292,55	3 644 220,72	3 337 774,59
Résultat d'exploitation	1 198 909,23	244 805,63	415 313,56	1 080 880,99	767 376,87
Résultat courant avant impôt	1 198 909,23	274 748,00	660 188,97	2 346 682,56	818 772,93
Résultat exceptionnel	7 013,90	- 23 467,92	1 367 586,10	1 486 867,75	1 382 456,82
Résultat net comptable	1 205 923,13	251 280,08	2 012 809,07	3 821 199,31	2 145 240,75

Chiffre d'affaires

Il mesure l'activité de l'établissement. Il a légèrement augmenté en 2014 de 0,86 %, affichant cependant une certaine stabilité sur les années 2013 et 2014.

Le chiffre d'affaires comprend essentiellement les revenus de location (redevances d'occupation et provisions sur charges).

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée permet de mesurer la richesse créée par l'établissement, qui a augmenté de 6,44 % en 2014, ce qui montre que l'établissement a bien su maîtriser ses coûts d'exploitation.

Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation mesure la rentabilité économique de l'établissement. Il permet de mesurer les potentialités monétaires générées par l'activité d'exploitation. Il constitue la part de valeur destinée à développer la production de l'établissement. Il avait baissé de 10,61 % entre 2012 et 2013 en raison d'un affaiblissement du chiffre d'affaires et a encore diminué en 2014 d'environ 9,67 % passant de 2,95 M€ à 2,66 M€ malgré une stabilité du chiffre d'affaires. Cette année, c'est la baisse de la subvention d'exploitation qui est à l'origine de ce repli.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure également la rentabilité et la performance de l'établissement en tenant compte des efforts d'investissement réalisés. Il a augmenté de 389,74 %, passant de 0,24 à 1,19 M€. Ce taux d'apparence spectaculaire doit toutefois s'analyser en tenant compte de la nouvelle façon de comptabiliser les financements externes de l'Etat avec la reprise sur les amortissements, alors même que ces derniers ont augmenté en 2014 d'environ 16,20 %.

Résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt permet de mesurer la performance financière. Celui-ci a également augmenté en 2014 pour les mêmes raisons que le résultat d'exploitation et dans les mêmes proportions. Son affichage est peu significatif du fait de l'arrêt des placements financiers.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel permet de mesurer le résultat des opérations non courantes et non liées à l'exploitation. Il est plus représentatif en 2014 dans la mesure où il est faible mais positif. Cette situation s'explique par la fin de la neutralisation des amortissements. Au cours des derniers exercices, la dotation aux amortissements s'annulait en effet par un jeu d'écritures gonflant artificiellement les produits exceptionnels et, partant, le résultat exceptionnel.

C. Ratios de gestion

Ratios d'activité			
Nature	Interprétation	2013	2014
Taux de croissance du Chiffre d'Affaires	L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer le taux de croissance de l'établissement	- 4,67%	0,86%
Taux de croissance de la Valeur Ajoutée	L'évolution de la valeur ajoutée permet de mesurer le taux de croissance de l'établissement	- 8,21%	6,44%
Ratios de rentabilité			
Taux de marge brute	Il mesure la capacité de l'établissement à générer une rentabilité à partir du chiffre d'affaires	26,44%	23,68%
Taux de rentabilité économique	Il mesure l'aptitude de l'établissement à rentabiliser les fonds apportés en dotation	2,61%	2,22%
Taux de marge nette	Il mesure la capacité de l'établissement à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaire	2,25%	10,73%
Ratio de liquidité et de solvabilité			
Cash flow net	Il permet de mesurer le potentiel financier restant à la disposition de l'établissement pour effectuer des investissements ou bien rembourser des emprunts	19,54%	18,36%

D. Conclusion sur la rentabilité économique de l'EPA

La rentabilité économique baisse légèrement à 2,22 %, soit en proportion de - 15 %. Elle traduit l'aptitude de l'EPA à rentabiliser les fonds apportés en dotation. Celle-ci est liée à l'excédent brut d'exploitation (EBE) en appliquant le rapport EBE sur les ressources stables (cf. II).

Or, l'excédent brut d'exploitation a baissé malgré une hausse du chiffre d'affaires et une bonne maîtrise des charges externes. Cette baisse est essentiellement due à la diminution de la subvention d'exploitation.

Cette situation bride l'autonomie financière de l'établissement et sa capacité à financer des investissements sur fonds propres.

Pour que cet indicateur, représentatif d'une capacité de rentabilité économique remonte, il faut pouvoir agir sur les leviers véritablement actionnables par l'établissement : le chiffre d'affaires ou la maîtrise des charges.

II - Le bilan de l'EPA Masse des douanes au 31 décembre 2014

A. Actif

En K€

Actif	2013	2014
Actif immobilisé net	68.886	73.473

Analyse de l'évolution de l'actif immobilisé (immobilisations corporelles, incorporelles et financières)

La valeur brute (hors amortissements) des investissements immobilisés de l'EPA Masse des douanes est de 104.647.828,33 € au 31 décembre 2014 et la valeur nette de 73.472.851,87 €. L'actif corporel brut s'est accru de 9,787 M € en 2014, soit 10,33% de plus par rapport à 2013. Cela s'explique par l'enregistrement de corrections comptables.

Immobilisations corporelles

Ce taux de croissance, plus prononcé en 2014, s'explique principalement par l'inscription au bilan des cités de Breil Burdanche, de Golf Juan et d'Agay, pour un montant total de 2.819.304,00 €, ainsi que par la régularisation des comptes 23 « immobilisations en cours » avec 7.332.085,09 € repris dans les comptes 21 « Immobilisations en service ».

Pour rappel : aucune cession n'a été effectuée parmi les 15 cités confiées à France Domaine pour être vendues (Voir tableau en annexe 1 précitée).

Immobilisations en cours

Dans le même temps, le compte 23 « Immobilisations en cours » est passé de 22,72 M€ à 20,24M€ affichant ainsi pour la première fois une baisse d'environ 11 % au cours de l'exercice.

Immobilisations financières

Le compte des prêts accordés par l'établissement a fait l'objet d'importantes corrections pour un montant de 1,7748 M €. Il passe en effet de 948.478,94 € à 2.696.510,90 €.

Analyse de l'évolution de l'actif circulant (stocks et créances diverses sur clients)

En €

Actif	2013	2014
Actif circulant	1.155 698	1.246 091
Trésorerie	18.202	15.083
Total	1.173.900	1.261.174

L'actif circulant a augmenté de 7,43 % sur l'exercice 2014.

Compte-tenu d'un déstockage sur les stocks de fioul avec une variation de 88.166 €, cette augmentation de l'actif circulant tient donc à une augmentation des créances clients d'environ 21 % passant de 875.733,46 € à 1.057.185,92 €.

Ce constat appelle certains développements :

- Les créances douteuses sont en forte augmentation en 2014.

En effet, elles passent de 291.343,46 € à 442.448,15 € chez les créanciers douaniers, soit une augmentation de 52 %, ; et de 99.218,39 € à 125.722,46 € chez les créanciers tiers, soit une augmentation de 27 %.

- Il existe plusieurs raisons à cette augmentation :

Les sommes les plus importantes sont dues par des locataires qui continuent à ne pas payer leur dette bien qu'ils soient toujours résidents. En conséquence, ces montants s'accumulent d'année en année.

- Par ailleurs, ces créances douteuses révèlent la multiplicité des cas de difficultés sociales.

Ces difficultés financières proviennent principalement des incidents de la vie (divorces, maladie) mais aussi d'une mauvaise gestion de leur budget (surendettement).

A ce titre, l'agence reçoit beaucoup de demandes de délais de règlement et cela, très souvent après l'émission de régularisation des charges. Les locataires ont souvent des difficultés à les régler car elles arrivent à des périodes non définies par avance et atteignent parfois des montants significatifs.

Chez les tiers également, il y a recrudescence de cas d'insolvabilité et le nombre de situations sociales dégradées est en augmentation.

- Pour remédier à cette situation, un nombre important d'échéanciers a été accordé cette année à l'agence. En effet, 139 échéanciers pour une somme globale de 60.163,32 € font l'objet d'un suivi particulier.

Sur ce montant, les deux tiers ont été recouvrés.

Ces facilités de paiement facilitent le recouvrement et évitent d'avoir recours à des procédures de recouvrement forcé qui sont onéreuses pour l'établissement, lourdes et traumatisantes.

B. Passif

En €

Passif	2013	2014
Capitaux propres	86.559	88.032

Analyse de l'évolution des capitaux propres

Les capitaux propres affichent une légère hausse de 1,70%, passant de 86.559.397,10 € à 88.032.140,55 €.

- **Cette hausse s'explique principalement par le résultat net de l'exercice**, de 1.205.923,13 €.

Durant l'exercice 2014, l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux a été intégralement appliquée. Tous les montants inscrits précédemment dans les comptes 102 ont été transférés dans les comptes 104.

Ceux-ci affichent un montant de 56,43 M€ et intègrent les immeubles remis en dotation par l'Etat ainsi que la subvention CAS. (Cf. Faits marquants).

Il est prévu qu'un financement rattaché à un actif évolue désormais symétriquement à l'actif qu'il finance. Les comptes 104 impliquent un suivi entre le bien et son financement, de façon à instaurer un lien entre l'amortissement et la sortie du bien financé. Les comptes permettant les reprises et les sorties de bilan ont également été créés.

□ **La 1ère mise de Masse suivie désormais dans le compte 1318 « Autres-1ère mise de Masse » affiche une progression de 4,51 % passant de 761.700 € à 796.069 €.**

Analyse de l'évolution des dettes à court terme

En K€

Passif	2013	2014
Dettes financières	97 886	109 303
Dettes d'exploitation	1 214 569	1 122 407
Produits constatés d'avance		
	1 312 455	1 231 710

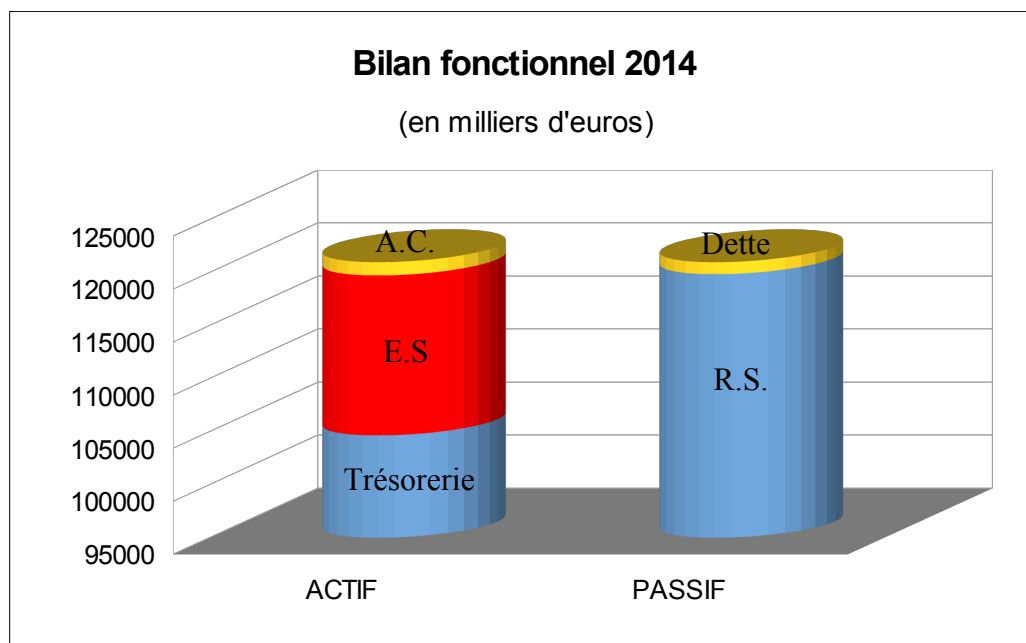
Les dettes à court terme (fournisseurs et autres dettes) sont en diminution sur l'exercice de 6,15%.

C. Analyse financière de l'établissement

a. Un bilan fonctionnel qui traduit la solidité de la structure financière

Le bilan fonctionnel en grandes masses est utile pour examiner la solidité de la structure financière de l'établissement. Le poids du bilan pour l'exercice 2014 atteint 121 M€, pour 114 M€ en 2013.

Visualisation en histogramme du bilan fonctionnel 2014, en milliers d'euros



RS : ressources stables

ES : emplois stables

Visualisation en chiffres du bilan fonctionnel

En €

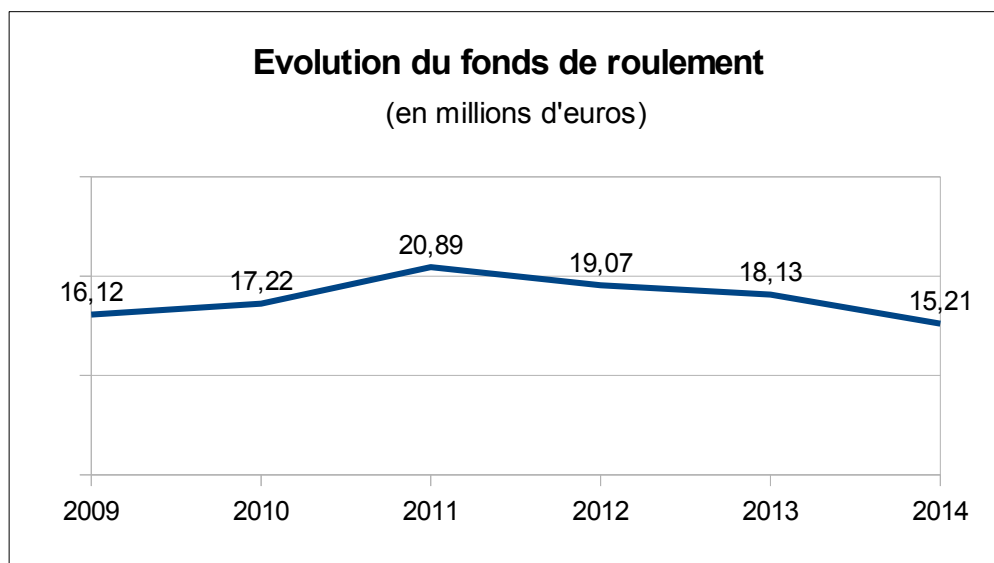
ACTIF	2014	PASSIF	2014
Emplois stables	104 647 828	Ressources stables	119 854 650
Actif circulant	1 246 091		
Trésorerie	15 083 138	Dettes	1 122 407
Total bilan	120 977 057	Total bilan	120 977 057

Les ressources stables financent en totalité les emplois stables et contribuent de ce fait à alimenter le fond de roulement de l'établissement (FRNG).

Ces ressources stables sont composées des capitaux propres, des dettes financières et des amortissements et provisions.

Les emplois stables comprennent les immobilisations incorporelles, corporelles et financières (en valeurs brutes).

En 2014, le fonds de roulement net global est de : 15,21 M € en 2014 pour 18,13 M € en 2013.

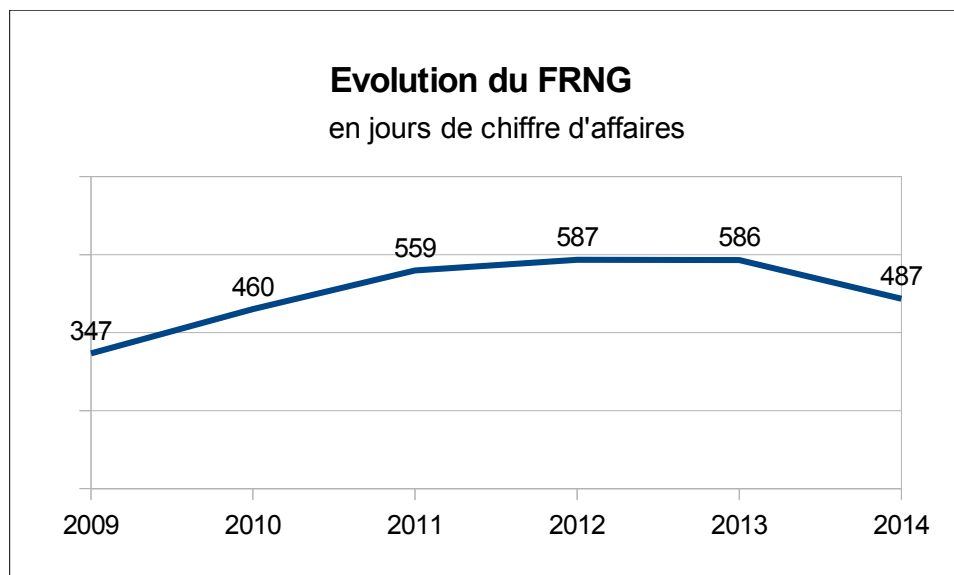


L'évolution du fonds de roulement continue sa décroissance sur l'exercice 2014 (- 2,92 M€), dans une proportion de - 16,11 %.

Le fonds de roulement est l'excédent de ressources durables laissé à disposition du cycle d'exploitation. Il est en baisse depuis 2011.

En 2014, (cf. annexe 2), les ressources stables n'ont augmenté que de 6 % alors que les emplois stables ont augmenté de 10 %. Ceci s'explique principalement par les corrections en inscription en immobilisations corporelles de l'ordre de 10 %. Ce différentiel entre ressources stables et emplois stables a accentué cette baisse du fonds de roulement.

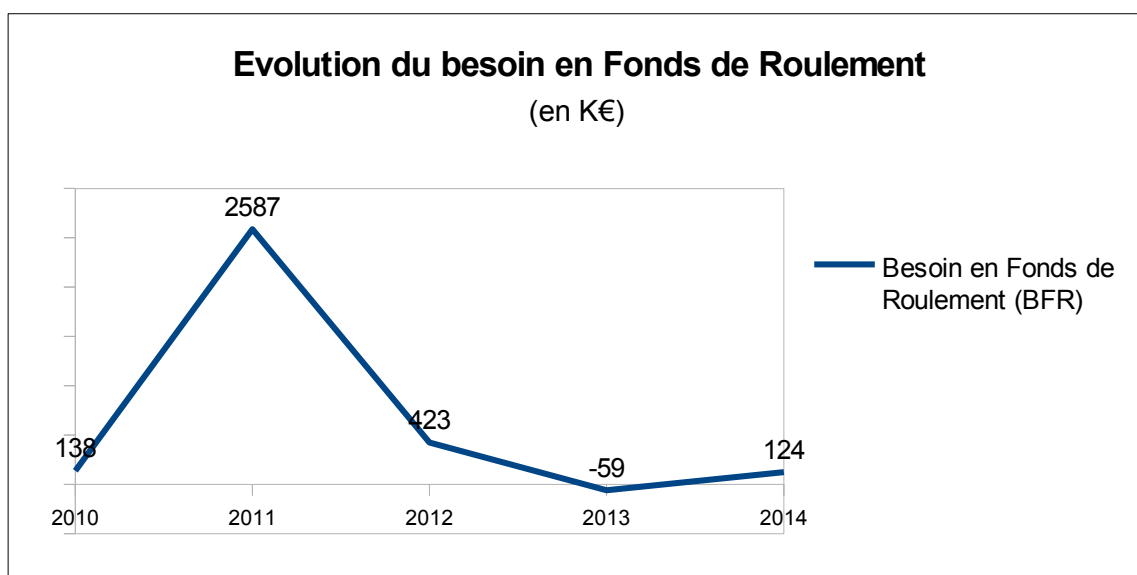
Le montant cumulé des subventions s'élève à 11,7 M€ et n'a pas évolué.



En résumé, la situation financière demeure stable et l'équilibre financier de l'EPA est confirmé en 2014 malgré la décroissance du fonds de roulement.

L'actif circulant peut être financé par le fonds de roulement net global et celui-ci représente presque 20 mois de chiffre d'affaires.

b. Le besoin en fonds de roulement redevient positif



Le BFR de l'exercice, constitué par la différence entre l'actif circulant et les dettes à court terme est de 124 K€ pour l'exercice 2014.

Les ressources d'exploitation ne compensent pas les emplois d'exploitation.

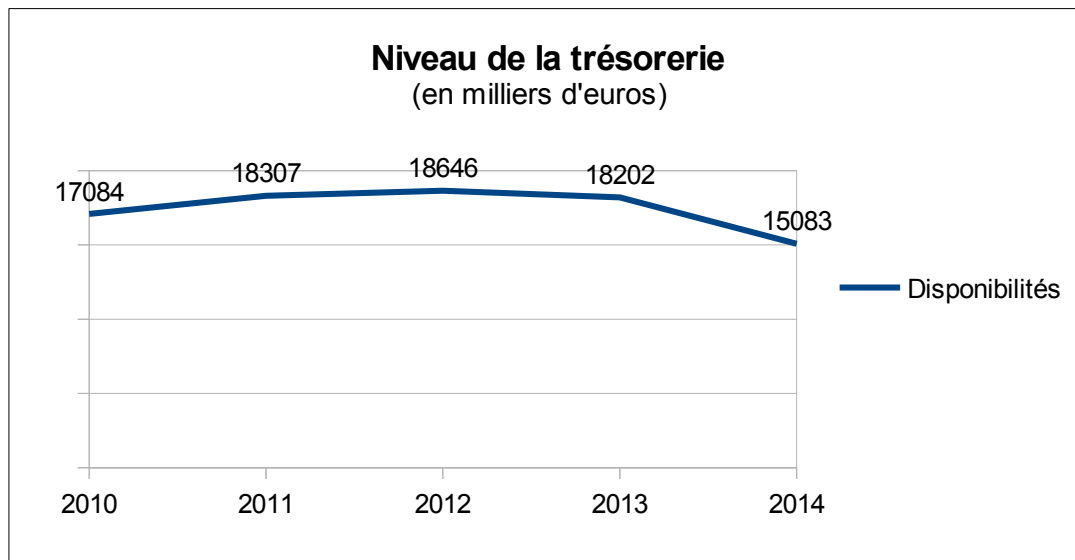
Le BFR ainsi engendré ne peut être compensé que par le FRNG.

En d'autres termes, la trésorerie devra être mise à contribution pour couvrir le BFR car les créances sont supérieures aux dettes, sauf engagement d'une action correctrice pour faire disparaître ce déséquilibre.

Ainsi, de 2013 à 2014, les créances clients ont augmenté d'environ 20 % passant de 875.733€ à 1.057.185 € alors que dans le même temps, l'ensemble des dettes fournisseurs a diminué de 8,21% passant de 1.214.568,58 € à 1.122.406,94 €, cette double évolution générant le déséquilibre précité.

c. Une trésorerie ayant évolué lors des 5 dernières années

Evolution des disponibilités sur la période 2010-2014



Au 31 décembre 2014, les disponibilités de l'établissement sont de 15 083 137,97 €.

Elles se composent principalement de :

- disponibilités sur le compte courant Dépôt de fonds du Trésor : 15 033 549,59 €
- chèques en instance d'encaissement : 49 588,38 €

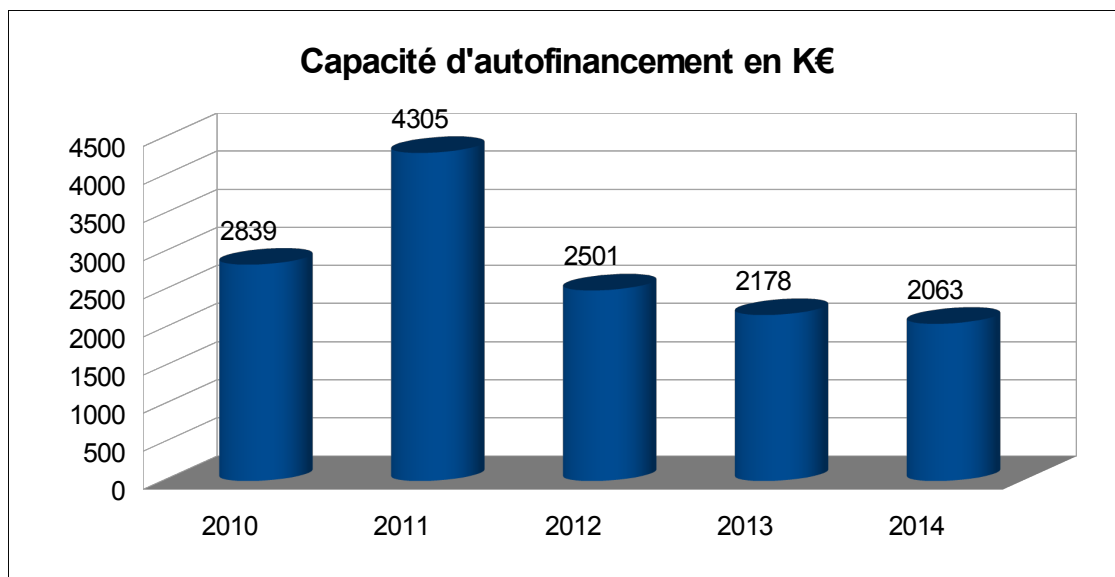
La trésorerie continue sur la tendance observée à la baisse depuis 2013 (- 17,13% entre 2013 et 2014).

d. Une capacité d'autofinancement qui préserve l'indépendance financière de l'établissement

La capacité d'autofinancement (CAF) permet d'évaluer le montant des revenus nets dégagés par l'activité de l'établissement. Elle correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables du compte de résultat. Elle mesure l'aptitude de l'établissement à financer son développement et à préserver son indépendance financière.

Quand elle est positive, elle vient renforcer le montant des capitaux propres et pourra être affectée au financement de nouveaux investissements. En revanche, quand elle est négative, cela signifie que l'activité de l'établissement coûte plus qu'elle ne rapporte et qu'il la finance en puisant dans ses réserves.

L'établissement constitue sa propre CAF grâce aux ressources internes constituées par ses revenus.



En 2014, la CAF de la Masse des douanes s'élève à 2,063 M€, en légère baisse de 0,115 M€ (-5,28%) par rapport à 2013, où elle atteignait 2,178 M€.

Cette baisse trouve son origine dans l'évolution des différents postes du compte de résultat mais principalement par la diminution de la subvention d'exploitation.

CAF

Calcul de la Capacité d'Autofinancement (CAF)		2013	2014
+	Résultat net comptable	251 280,08	1 205 923,13
+	Dotations aux amortissements et provisions	2 181 088,19	2 534 315,27
-	Reprises sur amortissements et provisions	254 745,80	1 676 668,29
+	Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0	0
-	Produits des cessions d'éléments d'actifs	0	0
-	Neutralisation des amortissements sur biens remis en dotation	0	0
=		2 177 622,47	2 063 570,11

D. Conclusion sur la rentabilité financière de l'EPA

Sur le plan financier, l'année 2014 s'inscrit dans le prolongement des tendances relevées les années précédentes et l'on retrouve, comme en 2012, des indicateurs positifs.

La situation financière de l'établissement peut être qualifiée de solide et permet ainsi de confirmer la soutenabilité du budget prévisionnel 2014.

CONCLUSION GENERALE

L'EPA Masse des douanes peut s'appuyer sur un certain nombre d'atouts et notamment, les points forts suivants :

- une capacité d'autofinancement positive ;
- une structure financière à long terme solide ;
- un fonds de roulement suffisant ;
- une marge brute satisfaisante.
- mais un EBE en baisse
- un BFR à compenser.

A court terme la situation financière présente peu de risques, même si l'on relève une baisse tendancielle de la rentabilité économique. TAUX D'OCCUPATION

En 2014, le résultat net comptable a enregistré une hausse notable qui s'explique par la pleine application des modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif.

Pour y parvenir, d'importants correctifs ont été apportés dans le poste des capitaux propres.

Par ailleurs, la poursuite du travail de régularisation des immobilisations en cours a permis, pour la première fois une diminution conséquente de ce compte.

ANNEXES

ANNEXE 1

Cités en cours de cession à la date du CA du 8 novembre 2013

Service régional	Identification du bien	Date remise au Domaine
BASSE-NORMANDIE	Granville (1 immeuble)	16/10/2009
CHAMBERY	Modane cilof (1 immeuble)	04/01/2010
CHAMBERY	Vallorcine (1 immeuble)	13/05/2009
GUYANE	Kourou (1 pavillon 35 rue Jean Sinaï)	08/10/2009
GUYANE	Kourou (1 pavillon place Balaté)	10/01/2012
LEMAN	Collonges-sous-Sallève (1 ancien poste-frontière comprenant 1 logement)	02/03/2010
LEMAN	Douvaine (1 immeuble)	02/03/2010
LILLE	Houplines (1 immeuble)	13/11/2008
LILLE	Neuville-en-Ferrain/Risquons-Tout (1 immeuble)	23/12/2009
LILLE	Valenciennes (1 immeuble)	23/12/2009
MARSEILLE	Saint-Victoret (terrain d'assiette)	30/07/2008
METZ	Yutz (1 ensemble)	06/11/2009
MULHOUSE	Saint Louis ISL (1 immeuble)	18/05/2009
MULHOUSE	Werentzhouse (1 immeuble)	29/11/2010
PROVENCE	Agay (1 ensemble)	07/07/2008

ANNEXE 2

Bilan fonctionnel et ratios

Bilans fonctionnels corrigés (en grandes masses et en M€)

ACTIF	2010	2011	2012	2013	2014	PASSIF	2010	2011	2012	2013	2014
Emplois stables	85 726	87 826	90 389	94 851	104 648	Ressources stables	102 948	108 719	109 459	112 994	119 855
Actif circulant	1 593	3 511	1 387	1 156	1 246						
Trésorerie	17 084	18 307	18 646	18 202	15 083	Dettes	1 455	925	963	1 215	1 122

TOTAL	104 403	109 644	110 422	114 209	120 977	TOTAL	104 403	109 644	110 422	114 209	120 977
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Ratios

En K€	2012	2013	2014
Fonds de roulement (FR)	19 070	18 144	15 207
Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	423	- 59	123
Trésorerie Nette (TN)	18 646	18 202	15 083

Ratios	2010	2011	2012	2013	2014	Interprétations
Financement des emplois stables = Ressources stables/Emplois stables	120,09%	123,79%	121,10%	119,13%	114,53 %	Mesure la couverture des emplois stables par des ressources stables
Couverture de l'actif circulant par le FRNG = FRNG/Actif circulant	490,45%	595,02%	1375,36%	1569,55%	1220,36 %	Indique la part du FRNG qui finance l'actif circulant
Evolution du FRNG = FRNG/CA*360	460	559	587	586	487	Mesure la marge de sécurité financière en jours de CA
Evolution du BFR (*) =BFR/CA*360	4	69	13	- 2	3,96	Mesure l'importance du BFR en nombre de jours de chiffre d'affaires

ANNEXE 3

Modalités de calcul de FRNG et du BFR

1. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

Rappel : FRNG = Ressources stables - Emplois stables

Ressources stables = Capitaux permanents (Capitaux propres + Dettes financières) + amortissements + provisions

Ressources stables = 88.141.443,28 + 31.174.976,46 + 538.230,30

Ressources stables = 119.854.650,04

Emplois stables = Immos brutes

Emplois stables = 104.647.828,33

FRNG : 119.854.650,04 – 104.647.828,33 = 15.206.821,71

2. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) se calcule de deux façons :

□ soit méthode 1 : Actif circulant - Dettes (fournisseurs, fiscales et sociales et autres)

□ soit méthode 2 : FRNG - Trésorerie nette

Méthode 1

Actif circulant = Stocks + créances clients brutes (sans les disponibilités) + CCA

Actif circulant : 182.333,76 + 1.057.185,92 + 6.571,00 = 1.246.090,68

BFR = 1.246.090,68 - 1.122.406,94 = 123.683,74€

Méthode 2

BFR : 15.206.821,71 - 15.083.137,97 = 123.683,74€